



Archives vivantes des Rwandais exilés au Canada suite au génocide et aux violences antérieures / The Living Archives of Rwandan Exiles and Genocide Survivors in Canada / Ubuhamya bw’Abanyarwanda bahungiye muri Canada Jenoside n’itotezwa ryayibanjirije

**ENTREVUE AVEC IYAKAREMYE JEAN BOSCO**

Nom de l’interviewé : Iyakaremye Jean Bosco

Nom de l’intervieweur : Kabayiza Callixte (K.C) et Kayitesi Berthe (K.B)

Lieu de l’entrevue : Chez Iyakaremye Jean Bosco

Date de l’entrevue : 12 et 30 Décembre 2009 + 27 Novembre 2011

Nombre de sessions : 3

Durée de l’entrevue : 4h12min

Nom du transcripteur : Laetitia Umutoni

Date de la transcription : Mars 2017

**00 :00 :12**

**K.B et KC : [Inaudible]**

I.J.B: D’accord. Alors, mon nom c’est Jean Bosco Iyakaremye, Iyakaremye en Kinyarwanda, ça signifie : c’est Dieu qui l’a créé. Et oui… et le nom que mon père m’a donné était parce que, comme vous le savez chez nous dans notre culture, les parents donnent à leurs enfants un nom qu’ils choisissent et non leurs propres noms. Alors ce nom était vraiment prédestiné ; parce que j’ai passé à travers…, d’abord ; c’est ce que ça signifie c’est Dieu qui l’a créé et c’est lui [seul] qui peut lui ôter la vie. C’est ça que ça signifie, donc, j’ai vu ça, j’ai dû passer à travers mille et une difficultés dans la vie et j’ai pu constater que mon nom était vraiment…, exprimait la réalité de ce que j’ai vécu.

**K.C: Dans le sens, …**

I.J.B : Oui, vraiment, alors, je suis né le 10 juillet 1954, j’ai déjà atteint 55ans, l’âge de la retraite, si j’étais dans mon pays…, mais comme j’ai été déplacé [il rit] par la situation que nous avons vécue dans mon pays, alors maintenant, je suis en train de chercher encore du travail, du nouveau travail au gouvernement fédéral.

**K.C: A 55 ans !**

I.J.B : Oui à 55 ans, vous voyez combien ce n’est pas toujours facile. Je travaille comme professeur de français, mais je pourrais avoir du travail qui me permette d’avoir une retraite qui soit assurée. Je suis marié et père de cinq enfants; trois garçons et deux filles, et nous avons fêté il y a deux mois notre trentième anniversaire de mariage, donc mon épouse Jeanne et moi, avons fêté 30 ans de mariage, et donc 5 enfants dont l’aîné qui est marié Fabrice; puis son frère Fabius René qui n’a pas eu la chance de venir avec nous ici au Canada, qui a passé huit ans en Europe, sans pouvoir entrer ici au Canada, nous ne pouvions pas aller le voir là-bas et ça a été une situation très difficile spécialement pour sa maman parce que, comme vous le savez, les mères sont plus affectées que nous en ce qui concerne les enfants. Nous, on est affecté, mais on essaie d’être …, de cacher ça d’être plus stoïque, alors voilà. Et maintenant, Dieu merci il est ici. Puis Sandra que vous connaissez, qui vient de terminer ses études, sa maîtrise. Et les deux autres : Marie- Ange et Frank. Marie -Ange est à l’université d’Ottawa et Frank est ici au CEGEP de l’Outaouais, voilà donc pour ma famille. J’ai parlé de mon épouse Jeanne, elle va raconter son histoire aussi. Alors, nous avons eu la chance de survivre le génocide contre les Tutsi de quatre-vingt-quatorze et ça a été tout à fait particulier, parce qu’au Rwanda il n’y a pas la famille entière, donc les familles nucléaires qui ont pu survivre comme nous, il n’y en a pas beaucoup.

**K.C: On va revenir au génocide puis à la façon de survivre ; effectivement, c’est une expérience presque unique, d’avoir une famille nucléaire entière qui ait survécu. Avant d’arriver au génocide ; vous m’avez dit quand vous êtes né. Vous êtes né dans quelle partie du pays ?**

I.J.B: Ah, je suis né au centre du pays, dans la préfecture de Kigali, Kigali Nord, c’était là où mes parents habitaient, mais mes parents ne sont pas originaires de cette région, ils étaient là parce qu’un des membres de la famille était là comme responsable…, comme sous-chef de la région, si non, notre famille vient du centre du pays, mais dans la préfecture de Gitarama, dans la région qu’on appelle Nduga.

**00 :05 :07**

**K.C: Ok, et en parlant de famille, en parlant d’où vient votre famille, on pense bien sûr aux grands- parents, est ce que vous avez connu vos grands-parents, votre grand-père ou votre grand-mère ?**

I.J.B : Non, malheureusement, je ne les ai pas connus, ils étaient déjà morts quand j’ai pris connaissance, quand j’ai eu l’âge de raison. Peut-être qu’ils sont morts quand j’étais né, donc après ma naissance, mais je ne les ai pas connus, ni mon grand-père paternel et maternel, ni ma grand-mère paternelle et maternelle. Je n’ai connu aucun de ceux-là.

**K.C : Vous n’avez connu aucun des grands parents ?**

I.J.B : Oui, aucun d’eux.

**K.B: En fait, j’allais demander si à travers vos parents, vous les avez, … est ce qu’ils parlaient d’eux ?**

I.J.B : Ce n’était pas dans la culture rwandaise, de parler des grands- parents aux enfants. Je pouvais avoir des bribes de conversations quand mes parents étaient en train de parler avec d’autres personnes, mais dans les rapports que mes parents et nous les enfants entretenions, il n’y avait pas vraiment assez de place pour parler des grands parents.

**K.C: Est-ce que vous aviez des frères des sœurs, … J’imagine ?**

I.J.B : Oui, j’avais trois sœurs et deux frères ; les deux frères ont été tués pendant le génocide, les trois sœurs ont survécu, mais maintenant il y a une qui est morte, il y a quatre-cinq ans, des suites justement du génocide et les deux autres sœurs sont en vie et sont au Rwanda.

**K.C: Vous aviez des oncles, des tantes, enfin au niveau de la famille élargie ?**

I.J.B : Nous avions une très, très grande famille, sur notre colline, il n’y avait pas d’autres personnes qui habitaient là, à l’exception de ma famille élargie. On était une famille de plus de 100 membres.

**K.C: Donc nous parlions de vos grands- parents, vous ne les avez pas connus et vos parents ne vous ont pas parlé d’eux parce que ce n’était pas dans la tradition ?**

I.J.B : Non, ce n’était pas dans la tradition rwandaise parce que ce n’était pas seulement mes parents qui ne parlaient pas de leurs parents, mais je vois que même dans l’entourage, les personnes décédées n’étaient pas vraiment très présentes dans la conversation. Sauf pour dire : « Ah ; un tel ressemble à un tel, qui est son oncle, qui est sa tante ».

On me disait que je ressemblais beaucoup à un de mes oncles, donc un des frères de mon père qui était mort, mais je savais que mon père avait d’autres frères, mais je ne les ai pas vraiment entendus parler d’eux. Mais du côté de ma mère, il y avait une très, très grande famille, et c’est surtout cela [celle-là] que j’ai connue ; donc mes tantes, mes oncles, mes cousins.

**K.C: Donc, du côté de votre mère ?**

I.J.B : Du côté de mon père, il n’y avait pas beaucoup de personnes.

**K.C: Et comment se fait-il que vous parliez des frères de votre père que vous n’avez pas connus, est ce qu’ils étaient morts, ils habitaient ailleurs ?**

I.J.B : Non ils étaient morts.

**K.B : Est-ce qu’ils étaient morts de maladie ?**

I.J.B : Oui, ils étaient morts de maladies et on n’a pas vraiment connu de grandes difficultés durant les évènements de 1959, ça n’a pas été tellement grave chez nous, dans notre famille, il n’y a pas eu des morts disons, mais avant les années cinquante (1950) au Rwanda il y avait la mortalité normale [mort naturelle] très élevée.

C’est seulement à partir des années soixante (1960) qu’avec les conditions de vie, les colonies qui ont commencé à diriger, tout ça que vraiment le taux de mortalité a baissé.

**00 :09 :58**

**K.C : Vous n’avez pas connu vos grands parents, mais vous avez connu vos parents. Et vos parents, qu’est-ce qui vous a marqué, chez votre père par exemple et puis chez votre mère, qu’est-ce que vous retenez d’eux ?**

I.J.B : Pour mon père, c’était une personne très droite. La droiture c’était vraiment son point fort, je dirais que c’était la droiture même. C’était une personne qui ne pouvait pas mentir, c’était une personne qui ne pouvait pas passer dans les chemins détournés pour arriver à quelque chose et je pense qu’il m’a légué ça et j’en suis très fier. Dernièrement, justement je vous parlais de l’anniversaire que nous avons fêté il y a deux mois, 30 ans de mariage, mon fils aîné a pris la parole, il était ici, il a parlé de ses parents, parlé de sa mère, combien elle aime ses enfants, sa famille, et il a parlé de son père. J’ai été très heureux de constater que ce que je voyais de mon père, mon fils le voit en moi. Il a expliqué, il a vraiment parlé à l’assemblée qui était ici, on était une vingtaine de personnes ici, il leur a dit que s’il y a quelqu’un qui est droit, c’est mon [son] père. Et ça m’a fait plaisir parce que j’étais fier de mon père pour sa droiture et si mon fils est fier de moi pour de ma droiture, j’en suis très, très fier.

Alors pour ma mère, c’était comme mon fils le disait pour sa mère, c’était, exactement ça. C’est maman qui accueillait tout le monde à la maison, qui était très généreuse et qui bien sûr voyait en ses enfants, donc elle attendait de ses enfants qu’ils acquièrent cette qualité de recevoir, de donner. De recevoir des gens, de bien les accueillir et puis de donner tout ce qu’on a. Elle était capable de donner tout ce qu’elle avait à des gens démunis, alors ça, c’est …

**K.C : Une grande générosité …**

I.J.B : Oui, sûrement, j’étais très fier de ma mère pour ça aussi.

**K.C: Et comment vos parents étaient-ils perçus par leur entourage, par les voisins ?**

I.J.B : Là, je ne le dis pas parce que c’est mes parents, mais j’aimerais vous dire quelque chose… ça revient toujours au génocide et l’après génocide,

**K.C : C’est ça …**

I.J.B : … là où j’étais, j’ai pu regagner le Burundi, on va peut-être en parler

**K.C : On va en parler sûrement, oui ;**

I.J.B : … avec mes enfants ; trois de mes enfants, ma femme est restée au centre du pays avec un de nos enfants et au retour au Rwanda, j’avais toujours pensé- j’avais de l’espoir qu’étant donné la générosité de mes parents, comment tout l’entourage les aimait …

**K.C : Les considérait …**

I.J.B : les appréciait, les considérait, j’avais pensé que quelqu’un ou une grande partie de l’entourage avait pu les protéger ; et ça, je n’avais pas encore perdu d’espoir, c’est seulement quand je me suis rendu sur les lieux où [que] j’ai perdu tout espoir, quand on m’a raconté ce qui s’était passé. Sinon franchement, je n’avais jamais pensé que, je ne voyais pas mes voisins, les voisins de mes parents, tuer mes parents…

Non je ne peux pas les comprendre. Eux qui partageaient tout avec eux, et qui pouvaient même leur donner tout ce qu’ils avaient ! Avec tout le respect que mon père avait de la part de ses voisins, je croyais qu’on allait dire : il est tutsi c’est vrai, mais il n’est pas comme les autres. J’avais toujours pensé à ça, malheureusement cela ne s’est pas réalisé.

**K.C : Ok, on va y revenir, donc c’est une déception totale ?**

I.J.B : Absolument.

**00 :15 :05**

**K.B : En parlant un peu de droiture, est-ce que vous pensez qu’il y a un lien de connexion entre votre cursus académique et cet aspect de droiture ?**

I.J.B : Non, je ne le pense pas, c’est vrai que j’ai embrassé la carrière juridique parce que je voulais aider des gens qui avaient besoin, qui avaient des problèmes, mais ce n’était pas, je ne pense pas que cela ait un lien avec le… parce que je connais beaucoup de personnes qui sont dans le droit, qui sont des juristes, mais qui n’ont aucun sens de droiture. Mais je sais qu’il y a peut-être une grande partie de ça parce que je suis entré dans les cours de droit parce que je voulais défendre des personnes qui en avaient besoin.

Et d’ailleurs j’ai réessayé plusieurs fois d’entrer dans la faculté de droit, cela m’était refusé pour des raisons que vous connaissez, donc, justement parce que j’étais tutsi et j’ai dû passer par des moyens forts pour y arriver.

**K.C: Justement, parlant de ça, parlez-nous de votre enfance : jeune, puis l’école primaire … pour arriver progressivement au secondaire et puis à l’université.**

I.J.B : Je ne sais pas si j’ai, peut-être, … il y a quelque chose à vous raconter avant l’école primaire, ça a toujours un rapport avec les évènements de 1994 : J’avais cinq ans en 1959, quand un jour, une soirée, j’ai vu mes parents, …, je suis l’aîné de la famille, donc il y avait mon petit frère et moi seulement, on était deux enfants. Je me rappelle, mon petit frère était plus jeune, j’ai vu mes parents mettre dans les valises tous les vêtements, ils ont sorti tous les sacs des magasins, on a tout mis dans les valises, mais ce n’était pas suffisant, alors on les a mis dans des sacs et je les ai vus sortir. Alors, dans la même nuit, mon père m’a dit : « Lève-toi, on va partir ». Je ne comprenais pas pourquoi. Nous sommes allés dans un buisson, qui était proche de notre maison pendant la nuit, et j’ai trouvé que la valise... les vêtements qu’on avait empilés se trouvaient là. Je ne comprenais pas à quel jeu on jouait. Parce que pour moi étant enfant, je croyais que c’était un jeu. Et je trouvais ça bizarre. Alors le jour s’est levé, on était toujours là.

Au petit lever du jour, j’ai vu une horde de personnes, avec des machettes et des lances passer juste devant le buisson où nous étions pour aller détruire notre maison et emporter notre bétail. Je ne comprenais pas pourquoi, on a mis le feu à la maison, on a emporté notre bétail et nous sommes restés là.

Un petit détail : quand j’ai vu les gens passer, je ne comprenais rien, j’ai élevé la voix pour demander à mon père ce qui se passait, mais il m’a pris par la bouche, donc il mit sa main sur ma bouche pour m’empêcher de parler et là, j’ai compris que c’était grave. Voir l’air qu’il avait, lui qui avait rarement l’air grave et j’ai compris. Alors, après ça, on n’avait pas où aller. Nous sommes allés au nord de la colline, où nous avons rencontré d’autres personnes comme nous [dans la même situation] et nous nous sommes dirigés à la paroisse.

**00 :19 :58**

Ça a été long, la paroisse était loin, ça c’est la paroisse de Kamonyi. Ça a pris une marche de trois-quatre heures pour y arriver. Nous avons été accueillis par des prêtres, nous avons été logés dans les locaux, pas à l’église, mais dans les locaux de la paroisse et on y a passé trois mois. Pour moi, la vie à cette époque me paraissait agréable parce que, d’abord il y avait beaucoup d’enfants avec qui je jouais, et puis certains produits alimentaires qu’on n’avait pas à la maison, qui nous étaient distribués comme ça, mais je voyais que mes parents n’étaient pas heureux. Après trois mois, nous sommes retournés chez nous, mon père a essayé de construire une petite maison dans laquelle nous avons logé et plus tard il a reconstruit sa maison, nous sommes restés là.

Comme si de rien n’était, les voisins - ceux-là même qui avaient détruit notre maison et qui avaient emporté notre bétail- sont revenus à la maison partager de la bière de bananes avec mon père. Ma mère distribuait toujours des haricots -des sacs de haricots- à des voisins comme ça. Mais une petite chose qui avait changé : on n’avait plus de vaches, donc plus de lait. Ça c’était une grande difficulté parce que sans le lait on n’avait rien, donc c’était difficile. Autre chose qui avait changé : des personnes qui travaillaient pour nous n’étaient plus là, je voyais des personnes qui venaient travailler chez nous à la maison ; une qui s’occupait des vaches, bien sûr les vaches n’étaient plus là et l’autre qui cultivait les champs ; ils n’étaient plus là aussi. Alors c’était un peu dur quand même. Alors, c’est plus tard que j’ai compris ce qui s’était passé.

**K.C: Vos parents ne vous ont pas expliqué ce qui s’était passé ?**

I.J.B : Non, pas du tout, la vie a continué comme si de rien n’était, mais on a remarqué quand même un changement au niveau de …, sur le plan scolaire où nous étions le groupe ethnique tutsi était quand même [inaudible-drainé ?], tous les jeunes enfants tutsi de l’époque se souviennent de la séance d’humiliation, où on nous demandait de nous lever et nos camarades riaient de nous et ça c’est quelque chose que je n’ai pas pu oublier, que je n’oublierai jamais. C’était le début de…, en réalité de ce génocide de 1994. En 1959, il n’y a pas eu de génocide ; parce que, je suis certain que les voisins qui ont détruit notre maison et qui ont emporté notre bétail savaient que nous n’étions pas très loin. Ils auraient pu bien nous chercher et nous tuer, ils ne l’ont pas fait. En réalité quand on parle de révolution, je suis d’accord avec ça, c’était un changement de pouvoir. Oui ; il y a des gens qui ont été tués à cette époque-là, mais c’était surtout les gens qui ont voulu résister. [Si} Mes parents étaient restés à la maison pour protéger leur bétail, leur maison, ils auraient été tués certainement. Mais en fait ce que les gens qui ont fait ça voulaient, c’est que nous déguerpissions, que nous quittions la région pour aller à l’étranger ou ailleurs, c’était ça. Mais ce n’était pas pour nous tuer qu’ils étaient là. Alors, je disais que, ces séances d’humiliation, que nous avons vécues à l’école, c’était un début de déshumanisation, parce que pour nous, on se sentait inférieur,

**K.C: Humiliés …**

I.J.B : … et pour nos camarades, qui ne vivaient pas ça, eux d’abord étaient nombreux, ils étaient fiers de ça, et cela leur montrait à eux, qu’ils étaient supérieurs. Et ça c’est… C’est pour ça que je dis que c’était le début du génocide, c’est l’une des étapes du génocide

**K.C : … des semences du génocide…**

I.J.B : Absolument, ça c’était un germe, c’est vraiment le germe du génocide de 94 [1994] ; qui a grandi petit à petit. La déshumanisation, c’est vraiment la première étape.

**00 :25 :10**

**K.C: Pour revenir à l’enfance, vous allez à l’école, … votre père, qu’est-ce qu’il faisait comme travail ?**

I.J.B : Il était moniteur, enseignent à l’école primaire.

**K.C: Et votre mère ?**

I.J.B: Ma mère restait à la maison,

**K.C : Elle …s’occupait des enfants, de la maison…**

I.J.B : Oui … elle surveillait les gens qui travaillaient pour nous, qui venaient cultiver les champs, mais s’occupait aussi des champs, [elle] pouvait travailler avec ceux qui venaient travailler pour nous.

**K.C: Au niveau de l’éducation que vous avez reçue de la famille, c’est quel genre d’éducation, si vous vous rappelez, que vos parents vous ont donnée ?**

I.J.B : En réalité, les parents, ... nos parents n’agissaient pas par méthode, il n’y avait pas de méthode pour éduquer les enfants. Tout ce qu’ils pouvaient faire c’est nous dire : « Ça, ça ne se fait pas », mais on ne nous disait pas : « Ça, ça se fait, on doit faire ça ». Donc, « ça, ça ne se fait pas » : On avait une fessée quand on avait mal agi, ça c’était normal, on le savait déjà qu’on allait avoir une fessée quand on avait…

**K.C : … outrepassé…**

I.J.B : … Oui absolument. Mais il n’y avait pas d’autre méthode pour dire : « Voilà, on va leur dire ceci, on va leur dire cela ». On apprenait par des exemples de nos parents. Ça c’était commun pratiquement pour tous les Rwandais, je crois.

**K.B: En revenant sur le voisinage, il y a quelque chose que moi je n’arrive pas à saisir tout de même, … est-ce que vous pensez que c’était vraiment … vrai, si je peux dire ainsi, ce rapport avec le voisinage ; qui vous montre qu’il vous aime, qui parle de vous généreusement, mais qui agit autrement à un moment donné ? Est-ce qu’il y a quelque chose de flou, ou un semblant ? Est-ce qu’à un moment c’est vrai, à un autre moment ce n’est pas vrai ?**

I.J.B : Oui, ça c’est une question très difficile, parce qu’en réalité, on peut dire que ces liens n’étaient pas solides. Mais d’un autre côté, quand on voyait combien, quand les voisins étaient chez nous à la maison en train de partager de la bière avec mes parents, combien ils étaient heureux ; et quand mes parents allaient les voir, ils étaient heureux de les recevoir aussi ; on ne peut pas comprendre. C’est vraiment une relation difficile, … difficile à comprendre c’est-à-dire. Dans la vie normale, quand il n’y avait pas d’autorité pour dire : « Ces gens sont méchants, ces gens ne vous aiment pas … » En réalité les Rwandais qui partageaient la vie de tous les jours, n’avaient aucune animosité les uns envers les autres, si ce n’est les intellectuels qui eux, voulaient en fait, comme on dit, diviser pour régner.

**K.C : Créer des divisions…**

I.J.B : Absolument. Ils profitaient de cette division pour pouvoir perpétuer leur pouvoir. Autrement, on peut dire que la population n’avait pas tellement de, … c’est vrai qu’il y avait des gens qui disaient : « Ah, ces gens-là, il faut se méfier d’eux, ils sont plus intelligents que nous on ne peut pas leur faire confiance … », mais d’un autre côté, on pouvait voir que les relations étaient quand même bonnes, agréables même. C’est difficile de répondre à la question effectivement, c’est vraiment très difficile de répondre à cette question.

**K.C: Donc, pour revenir à l’école, vous allez à l’école, il y a humiliation, déshumanisation sur laquelle vous insistez, mais vous faites quand même votre école primaire, vous finissez l’école. Comment vous finissez l’école ? Comment s’est fait le passage du primaire au secondaire ?**

**00 :30 :01**

I.J.B : Ça c’est une autre histoire, qui est un peu… qui est quand même importante à raconter. Personnellement j’étais parmi l’élite de ma classe, de la première à la sixième année, mais j’avais un enseignant en sixième année, qui…je pense qui m’appréciait, parce que quand on faisait des concours, au niveau de la région, j’obtenais de très bonnes notes, et cet enseignant qui était hutu - mais ...n’a jamais été…, je dirais qu’il a toujours été correct avec moi- donc c’est lui m’a conseillé de faire l’examen du séminaire. Il m’a dit : « Jean Bosco, tu penses que tu vas réussir l’examen national, au concours national, mais ce n’est pas seulement les notes qui importent, alors je te conseille de faire l’examen du séminaire. » On était sur le chemin, il habitait, pas très loin de chez nous,

**K.C : Vous étiez sur le chemin de retour de l’école…**

Et il m’a conseillé ça. Et je lui ai dit : « Mais je ne veux pas être prêtre ! » Il m’a dit : « Non, c’est juste une façon d’entrer à l’école secondaire ; et plus tard si tu veux faire l’université, tu pourras y aller ; tu n’es pas obligé de rester au séminaire. »

Alors je n’en ai même pas parlé à mes parents, j’ai gardé ça, j’étais en train de me poser cette question : « Est-ce que vraiment je dois passer par ce chemin-là ? » J’étais presque certain, …, étant donné mes notes à l’école, je croyais que j’étais capable de réussir l’examen, le concours national. Mais à deux jours de cet examen-là, l’enseignant m’a abordé encore une fois, pour me demander si j’avais décidé d’aller faire cet examen. J’ai dit : « Oui, je vais y aller. »

**K.C: L’examen du séminaire …**

I.J.B : Oui, du séminaire. En réalité je n’avais pas encore décidé, mais comme il m’a rappelé ça, je me suis dit : il faut ...; c’était comme une façon de ne pas le contrarier. Je suis allé faire cet examen-là, effectivement j’ai réussi. Et j’avais le choix entre deux séminaires, le petit- séminaire de Kabgayi, et le petit-séminaire qui venait tout juste d’être créé à Kigali, chez les pères Salésiens à Kimihurura.

**K.C : À l’IFAK…**

I.J.B : Oui, il s’appelait Collège Notre-Dame. Alors j’ai choisi Kigali, Notre-Dame. Et pour le concours national, même si j’avais trouvé que ce n’était pas très difficile, quand on a donné la liste …

**K.C : Proclamé les résultats…**

I.J.B : Je n’étais pas sur la liste.

**K.C: Tu ne figurais pas sur la liste…**

I.J.B : Pas du tout alors. Ni le deuxième, ni le troisième qui étaient Tutsi. Mais le quatrième et le cinquième étaient là.

**K.C: Eux, ils étaient Hutu ?**

I.J.B : Oui ils étaient Hutu. Alors j’ai compris que mon enseignant m’avait donné quand même un bon conseil. Alors je termine le tronc commun au collège Notre-Dame. Même si j’avais de très bons résultats, une très bonne note, on a fait un autre concours, …

**K.C: Un concours national encore …**

I.J.B : Un concours national encore une fois, et je n’étais pas sur la liste pour entrer en section. Je suis allé au Ministère, pour demander ce qui s’était passé. J’y suis resté, j’y allais tous les jours pendant une semaine, …, on essayait… je n’étais pas le seul, il y en avait d’autres. On essayait de rencontrer le Ministre, mais ça n’a pas été possible. On a essayé de rencontrer le secrétaire général, ça n’a pas été possible. Une personne du ministère qui n’a jamais dit son titre est venue nous dire : « Ne revenez plus ici, le Ministre ne pourra pas vous recevoir, le Secrétaire Général ne pourra pas vous recevoir… on ne veut pas vous voir ici. » Je suis parti. Alors, mon père ne comprenait pas pourquoi.

**00 :35 :08**

**K.C: Peut-être qu’il comprenait.**

I.J.B : Il comprenait, certainement, mais il ne m’expliquait pas. Moi-même je ne comprenais pas, mais je me suis quand même rappelé les paroles de mon enseignant, qui me disait : « Ce ne sont pas seulement les points qui comptent. » Alors j’ai compris. Voilà, je suis retourné chez nous à la maison, j’ai essayé de trouver ailleurs où étudier, mais comme il n’y avait pas encore d’école privée, ça n’a pas été possible. Je suis allé à Kabgayi, là où j’étais censé aller après la sixième année primaire, j’ai pu rencontrer le recteur du petit séminaire, qui m’a dit : « Je suis désolé, je vois que tu as de très bonnes notes, mais je n’ai pas le droit de faire entrer quelqu’un comme ça. Va au ministère, … ».

**K.C : Si tu as l’accord du ministère…**

I.J.B : « … Si le ministère te donne une autorisation, il n’y a aucun problème. » Je lui ai demandé une recommandation, il a dit : Non. Ce n’était pas de son ressort. Je suis allé à l’ETO Kicukiro, chez les …

**K.C : Chez les frères, c’était les frères à ce moment- là ?**

I.J.B : C’était les salésiens …, là c’était l’école technique. J’étais prêt à faire l’école technique, que je n’aimais pas beaucoup, mais je n’ai pas été accepté non plus. Alors, j’ai baissé les bras, je suis retourné à la maison chez mes parents, je suis resté là. Deux ans après, un cousin qui travaillait à Kigali, m’a dit qu’il pouvait me trouver du travail à Kigali, et je suis parti avec lui. J’ai travaillé à une station d’essence, comme pompiste. J’y ai travaillé deux ans, et un jour où j’étais en train de me promener dans les rues de Kigali, j’ai vu des gens qui étaient alignés devant un bâtiment. Je me suis approché de la dernière personne qui était sur la ligne, je lui ai demandé : « Qu’est-ce que vous faites ici? Qu’est ce qui se passe ici ?»Il m’a dit : « Ah, on vient pour un examen. » Je ne savais même pas quel bâtiment, ce bâtiment, je ne savais pas ce que c’était. Et, je n’ai même pas posé la question : « Quel examen ? ». Je suis resté sur la ligne, je suis entré. On nous a donné un examen, très facile à mon avis. Et je me demandais comment on peut donner un examen aussi facile. Alors, je ne comprenais pas.

**K.C: Mais tu ne sais pas c’est quel genre de travail, quel genre d’examen …**

I.J.B : Non, un examen tout simplement. Quelle surprise quand mon cousin qui…. Donc j’avais donné l’adresse de mon cousin, et une semaine après- non, deux semaines après- il m’a apporté une lettre. Après l’examen, au moment de l’examen j’ai pu savoir que c’était à la Banque Nationale. Donc, c’était la Banque Centrale.

**K.C: Un examen pour travailler à la Banque Centrale…**

I.J.B : A la Banque Centrale. Deux semaines après, mon cousin m’apporte une lettre. Je croyais que c’était un refus ou alors, je me disais : « Mais qu’est-ce que c’était ? »

En tout cas l’examen était facile. C’était une offre d’emploi. Donc je devais me présenter deux jours après, pour le travail. C’est comme ça que j’ai commencé le travail à la Banque Nationale. J’y suis resté quinze ans. Mais j’avais toujours soif d’apprendre, d’étudier. J’ai toujours continué à apprendre, à me former, par tous les moyens.

**K.C: Tout seul…**

**00 :39 :50**

I.J.B : Tout seul. Je quittais le travail, au lieu d’aller au bar, comme la plupart … pratiquement de mes collègues, d’aller au bar après le travail, (… il n’y avait pas d’autres activités), moi je passais au Centre culturel français, au Centre culturel américain, je cherchais des livres, je faisais la lecture. J’essayais d’apprendre même les mathématiques, tout ce qui tombait sous …

**K.C : …Sous la main**

En tout cas j’avais une soif d’étudier. Je ne savais pas si j’allais un jour utiliser ça.

Alors ce jour-là s’est présenté. En 1986, le Ministre de l’Éducation de l’époque, qui était le Colonel Nsekalije a introduit un examen, au niveau donc de la fin du secondaire, qu’on appelait le concours national … non le Jury Central.

**K.C: Le Jury Central c’est vrai. En 86.**

I.J.B : En 86 [1986]. Je me suis présenté à ce concours, à ce jury, pour la section littéraire, et j’ai réussi le concours, le Jury, avec une moyenne qui était quand même, … pratiquement c’était la première moyenne pour le jury central à l’époque, avec 70%.

**K.C : Pour le diplôme d’Humanités …**

I.J.B : Pour un diplôme d’Humanités. Donc ce jury, d’abord la première étape était d’abord l’examen écrit, et après ça on devait passer un examen oral, dans toutes les matières qu’on avait eues dans l’écrit.

**K.C : L’examen oral devant un jury…**

I.J.B : Devant un jury. Il y avait cette psychose que j’avais eue, parce que pratiquement tous les membres du jury, (sauf un en kinyarwanda, donc il y avait … parce que je devais passer un jury en kinyarwanda, l’examen écrit d’abord, puis le jury, sauf le kinyarwanda, mais pour le reste des cours, une vingtaine environ (sauf en Kinyarwanda), le reste était des Hutu. Sauf en Kinyarwanda où il y avait Karani Jean Bosco…

**K.C : Ah ! Karani a passé l’examen aussi.**

I.J.B : Non

**K.C : Il était examinateur, il était membre du jury…**

I.J.B : Oui il était membre du jury en Kinyarwanda. Il y avait aussi Mutake Tharcisse, les deux étaient Tutsi. Pour le reste, c’était des Hutu. Alors je me disais : « Est-ce que vraiment, je vais passer ? » J’avais très bien réussi l’examen écrit, 79%; … et je me suis dit : « Ça ne sera pas possible de passer l’oral ». Je devais être éliminé. Mais j’ai eu la surprise de voir que les gens, membres du jury, étaient presque tous corrects. J’ai réussi. Donc la moyenne a baissé quand même, pour les deux examens, et j’ai eu mon diplôme. Le jury se passait pendant une semaine : deux jours pour l’écrit, et deux jours pour l’oral, et après ça on proclamait les résultats. Et j’ai eu mon diplôme.

**K.C : C’était en 86 [1986].**

I.J.B : En 86 [1986], alors l’année suivante je me suis dit : « Je dois aller à l’université, cette fois-ci. Maintenant j’ai un diplôme ». Et à l’époque, je savais que c’était difficile parce que des amis qui avaient terminé le secondaire, n’avaient pas pu avoir de place à l’université, même ceux qui avaient de meilleures notes. Et j’ai pu quand même apprendre d’autres amis comment ils avaient fait pour aller à l’université. Et je suis passé par le même chemin. Je venais de travailler pendant quinze ans, j’avais un peu d’argent de côté, des économies, et je suis passé par une des deuxièmes bureaux du Ministre Nsekalije pour avoir une place à l’université.

**K.C : Deuxième bureau ça veut dire des concubines du Ministre**

**00 :45 :01**

I.J.B : Oui absolument, … il en avait beaucoup ; à qui il ne donnait pas de l’argent liquide comme ça, mais des places à vendre. Et là, ça a été… une bouée de sauvetage si je peux dire. Oui j’ai donné de l’argent à cette dame-là, qui a accepté de me mettre sur la liste, parce qu’en fait, quand elle te mettait sur sa liste, et qu’elle présentait ça au Ministre, …

**K.C : Ça passait…**

I.J.B : Ça passait comme une lettre à la poste. Mais l’année 87 [1987], ça n’a pas passé, parce que le Ministre avait dit : « Ton Tutsi-là, on va l’envoyer à Nyakinama, faire du Français-Kinyarwanda ». Donc, la Faculté Français-Kinyarwanda. Je ne voulais pas aller à Nyakinama, pour aller apprendre le Français-Kinyarwanda, je voulais aller à la Faculté de Droit. Comme par hasard, cette faculté venait de déménager pour Kigali. Donc je me disais : « Je pourrai m’occuper de ma famille », parce que j’étais marié déjà. Donc je pourrais m’occuper de ma famille, je pourrais suivre mes petites affaires que j’avais commencées et aller à l’école. Parce que sinon, je ne pouvais pas laisser ma famille sans ressources, parce que je venais de démissionner à la Banque Nationale. Alors, l’année 88 [1988], je lui ai dit : « Essaie encore une fois ». La dame m’a exigé encore de l’argent, je lui ai donné ça, et ça a marché l’année 88 [1988]. Donc je suis allée à la Faculté de Droit, où j’étais parmi les rares Tutsi de la faculté. Sur un effectif de cent- vingt-cinq, on n’était pas cinq.

**K.C : Cinq tutsi.**

I.J.B : Non. Il y avait une religieuse, Sr Félicité Karomba, et puis un fils d’un directeur, il y avait un directeur au Ministère de la Justice [il venait] de Kibungo : Nsengiyumva ; et il y avait une nièce d’un professeur d’Université Charles Karinijabo, et c’était ça. C’était les seuls favorisés. Alors, j’ai fait les quatre ans, sans problème. La première année a été très dure, parce qu’il y avait beaucoup de professeurs visiteurs qui enseignaient dans d’autres universités, dans Nyakinama, principalement, pour les cours de psychologie, de comptabilité, …On avait plus d’une vingtaine de cours, et il y avait seulement deux cours de droit. Le reste c’étaient des cours de gestion, tout ça. Les professeurs visiteurs étaient quand même, … n’étaient pas tendres envers moi. Non, je le voyais bien. Il fallait travailler fort, pour passer. La deuxième année n’a pas été du tout difficile, la troisième année, la quatrième année, aucun problème. Donc j’ai terminé. Mais j’aurais bien voulu terminer avec une distinction, ça n’a pas été, parce que ce n’était pas possible. Pour les professeurs visiteurs et certains autres professeurs, qui étaient…

**K.C : … réguliers ?**

I.J.B : ... Qui étaient intègres, je pouvais avoir beaucoup... de très bonnes notes, 18/20, 16/20 ; mais pour d’autres je passais avec 12, … à peine. Donc là, je voyais qu’il y avait une certaine animosité… ça se voyait même dans les contacts que j’avais à l’école. Je me rappelle le professeur de comptabilité, première leçon, je pense que c’était pour m’humilier, il m’a posé une question, en comptabilité, qu’on n’avait pas encore commencée, …

**K.C : Vous n’aviez pas encore commencé la matière…**

I.J.B : Oui …, mais comme par hasard j’avais fait la comptabilité…

**K.C : Dans votre travail à la banque, …**

I.J.B : Pas à la banque, mais je vous ai dit que je lisais tout, … dans la formation

**K.C : … dans la formation que vous vous êtes donnée vous-même**

**00 :50 :01**

I.J.B : Oui absolument, j’avais appris de la comptabilité, alors j’ai répondu à la question, et il a été surpris. Depuis ce jour-là, on s’est bien entendu, on s’est bien compris et j’ai reçu de très bonnes notes, il m’a respecté. Et mes camarades, mes collègues de classe, ne comprenaient pas comment j’avais pu répondre à cette question. Mais en fait, c’était un piège qu’il m’avait tendu, mais Dieu merci j’ai …

**K.C : un piège qui s’est retourné contre lui finalement …**

I.J.B : Oui, vraiment. Je ne peux pas oublier ça. Quand nous sommes sortis, certains de mes collègues m’ont dit : « Ah, tu t’es bien défendu … », ils n’ont pas compris eux-mêmes pourquoi il m’avait posé cette question-là. Oui, c’était la première leçon, ça veut dire que j’avais des connaissances en comptabilité ? Je pense que non. Voilà donc à la fin, …

**K.C : Vous avez terminé le droit, ...**

I.J.B : Oui quand j’ai terminé, … Ah, peut-être quelque chose que je n’ai pas quand même mentionné, c’est important, quelque chose de très important même : après mon baccalauréat… Donc j’ai terminé mon baccalauréat, il y avait deux sessions, première session, et deuxième session, j’ai passé mon baccalauréat en première session, j’étais parmi les dix étudiants qui avaient réussi en première session, et ça c’était en juin 90 [1990]. En septembre – octobre 90 [1990], je m’apprêtais à entrer en première année de licence, quand le FPR a attaqué le pays. Moi j’étais étudiant à l’époque, je me disais : « Je n’ai rien avoir avec la politique ». Quand on a commencé à arrêter les gens, les Tutsi, je me disais que je n’étais pas concerné. Mais, le FPR a attaqué le 1er Octobre ; le 3 Octobre, à 18h le soir, j’étais en train d’expliquer à mes enfants leurs leçons, pour les aider à faire leurs devoirs, quand on a cogné à la porte. Je me suis dit : « Ça y est ». Je n’attendais personne. Et puis la façon dont on a cogné à la porte, j’ai bien senti que c’était des militaires.

**K.C : Ce n’était pas de bon augure…**

I.J.B : Non. Je suis allé ouvrir la porte, et c’étaient un civil et deux militaires. Le civil m’a posé la question : « C’est toi Jean-Bosco ? ». J’ai dit : « Oui, mais c’est quel Jean-Bosco ? ». J’ai fait semblant de ne pas savoir ce qui se passait. Alors j’ai dit : « Oui, mais c’est quel Jean-Bosco, est-ce que vous avez le nom de famille ? ». Ils m’ont dit : « Non, mais ce n’est pas important. ». Ils m’ont dit : « On vient te prendre, parce que quelqu’un vous cherche. » Je voyais que c’étaient donc deux militaires, avec le civil ; et j’ai demandé : « Est-ce que vous avez un mandat d’amener ? » J’avais appris pendant les cours de droit, qu’on ne vient pas arrêter une personne sans un mandat d’amener. Mais le monsieur avait un pistolet, il était habillé en civil mais il avait un pistolet dans sa ceinture. Il m’a mis le pistolet ici [en montrant le côté droit de son front] : « Voilà le mandat d’amener, le mandat d’amener, voilà, c’est celui-ci ». Alors, un des militaires m’a mis les menottes, derrière mon dos, et je me rappelle mon plus jeune fils (j’avais deux fils à l’époque), Fabius a crié : « Vous allez tuer mon père. » Alors, j’ai pu glisser un mot à ma femme pour lui dire, est-ce que tu pourrais… J’avais un ami, un haut gradé dans l’armée, je lui ai demandé, je lui ai dit de le téléphoner pour lui dire que j’étais, … qu’on m’avait amené. Elle a pu quand même lui parler. Il a essayé de faire quelque chose, même si ça n’a pas marché tout de suite, mais je ne suis pas resté en prison les 6 mois que les autres ont passés là. Je suis sorti un peu avant.

**00 :55 :00**

Mais pour arriver en prison, donc quand on m’a amené d’abord à la brigade de Gikondo, j’y ai trouvé trois personnes seulement qui avaient été arrêtées, mais c’étaient tous des connaissances. Un, d’ailleurs, était un grand ami à moi, j’avais travaillé avec lui à la Banque Nationale, il était tutsi. Ça c’était le 3 octobre. Le 4 octobre, on a amené encore peut-être dix-quinze personnes. C’était dans une petite cellule, on commençait déjà à étouffer, mais dans la nuit du 4 au 5 avec le semblant d’attaque sur Kigali, que les militaires ont simulée, le lendemain on a arrêté un grand nombre de personnes et on était plus de cinquante dans cette cellule-là, sans fenêtre, sans aération, et on étouffait presque. Heureusement, la communauté internationale a réagi favorablement et ils ont essayé de savoir ce qui se passait, et un représentant de la Croix-Rouge internationale est venu nous voir, …

**K.C : Dans la cellule…**

I.J.B : Non, on nous a fait sortir, et il nous a donné quand même un peu d’espoir, parce qu’il nous a dit : « C’est épouvantable, on ne peut pas laisser des personnes comme ça ! » Ça c’était après six jours, sans rien manger, sans rien boire, on était complètement déshydratés. Il nous a promis que le lendemain, il allait trouver un moyen pour nous faire sortir de là, pas pour rentrer à la maison, mais au moins pour aller dans une prison, où on pouvait avoir de l’eau à boire. Effectivement le lendemain, on a apporté des camions, des autobus, nous sommes montés, moi je n’avais plus la force de monter, …

**K.C : … donc dans le camion, …**

I.J.B : Non, c’est vraiment des amis qui m’ont aidé à monter. Et c’était très dur de passer sur la route parce qu’on était sous les quolibets des gens qui étaient rassemblés sur la route, des gens qui n’étaient pas concernés par ce qui se passait donc qui n’étaient pas des tutsi ; qui nous jetaient des pierres, qui nous insultaient. Alors quand on savait qu’on n’avait rien fait, ça faisait très mal. Pour moi, ça m’a fait plus mal que ce que j’avais vécu, le manque de nourriture, …

**K.C : La condition physique dans laquelle vous étiez, était moins…**

I.J.B : Absolument, ça m’a fait beaucoup plus mal. Beaucoup plus mal pourquoi, … parce que je me disais : « Est-ce que ces gens croient réellement que nous sommes des ennemis du pays, des traîtres ? Au lieu de combattre le FPR, on s’attaque à des gens, des innocents ? ». Alors on a été conduit en prison, la prison de Kigali, il y avait une salle qui servait d’église, parce qu’on était un grand nombre, c’est là qu’on nous a mis. J’ai pu passer devant la commission de triage, grâce évidemment …

**K.C : ... à l’intervention…**

I.J.B : À l’intervention de mon ami, qui a demandé à ce qu’on examine mon dossier. Le comité de triage était présidé par le Procureur Général Nkubito, il y avait un représentant de la gendarmerie, de l’armée, de la préfecture de Kigali qui venait d’être créée et tous les conseillers de secteur de Kigali.

**K.C : Continuez sur le comité de triage, il y avait tout ce monde-là avec les conseillers de secteur…**

I.J.B : Oui, c’était environ une trentaine de personnes,

**K.C : Vous deviez passer devant ces personnes…**

I.J.B : On devait passer devant chacun, et chacun devait dire ce qu’il connaissait, ce qu’il savait de toi. Pratiquement la plupart des conseillers ne me connaissaient pas, ils disaient donc : « On ne le connaît pas ».

**01 :00 :06**

Il y avait seulement trois conseillers qui me connaissaient : Le conseiller du secteur dans lequel j’habitais : Cyahafi, le conseiller de Nyarugenge, qui était un ancien commerçant, qui était toujours commerçant d’ailleurs chez qui j’achetais des choses, et puis le troisième, le conseiller de Kimisagara, Rose Mukarusharaza me connaissait aussi. J’ai eu la chance de ne pas avoir, … donc on n’a rien trouvé. Alors, arrivé devant le lieutenant de la gendarmerie, il m’a demandé de lui montrer mes épaules, mon dos, … J’ai enlevé la… quand on m’a arrêté de chez moi, je portais des trainings, un pantalon, une chemise, et un t-shirt à l’intérieur. Mais le t-shirt, je l’avais jeté parce qu’il était complétement inutile, donc après six-sept jours sans se laver, … ça sentait mauvais je l’avais jeté. Et quand il a vu mes épaules, il a dit : « Ah, on voit bien qu’il a porté des fusils. ». Pour lui, il y avait des traces de fusil, de ceinture de fusil sur mes épaules, ici (montre les épaules). Je ne sais pas si vous connaissez des t-shirts qu’on portait, qu’on appelait des singlets, ça passait ici, (en montrant son épaule) ; voilà, j’ai dit : « Mais, c’est à cause du singlet, si vous voyez que ce n’est pas la même couleur, c’est à cause du singlet… » Il m’a dit : « Mais où est le singlet ? Tu ne portes pas de singlet… ». J’ai dit : « Je le portais, je le porte toujours d’ailleurs » ; il n’y a pas cru, il m’a dit : « Retourne-là. » Il m’a mis dans un groupe de gens, qu’on venait tout juste d’arrêter. Mais le Procureur Général Nkubito qui me connaissait aussi, a été quand même très courageux, parce que les militaires à l’époque avaient tout le pouvoir ; lui, il est venu en personne, me prendre par la main, …

**K.C : Vous retirer de ce groupe-là…**

I.J.B : Il m’a dit : « Passe ici, rentre chez toi. ». Heureusement je n’habitais pas très loin de la prison, parce que je n’avais pas vraiment beaucoup de force. Alors je suis retourné à la maison, et le lieutenant de la gendarmerie m’a dit : « Je connais chez toi, je reviendrai t’arrêter. »

Je suis quand même allé à la maison, mais je croyais que le lendemain, il reviendrait m’arrêter. Il n’est pas revenu. Dieu Merci.

**K.C : Donc c’est en octobre 90 [1990], vous deviez aller continuer vos études, …**

I.J.B : Oui en 90 [1990], il y a eu une année blanche, j’ai eu la chance de trouver un emploi au PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), au Rwanda,

**K.C : Après votre sortie de prison...**

I.J.B : Oui, vraiment un mois après ça, j’ai travaillé au PNUD, j’ai travaillé avec des factionnaires internationaux, et ça, ça me donnait une certaine protection, je n’ai pas eu d’autres…

**K.C : …d’autres ennuis**

I.J.B : D’autres ennuis, non. Mais quelque chose à souligner : quand nous étions en prison, là on venait d’avoir un peu d’espoir qu’on pourrait un jour sortir. Quand on était à Gikondo on savait qu’on allait mourir, ça c’était certain, mais une fois en prison on a dit, « Maintenant qu’on est un grand nombre, sûrement que la communauté internationale va surveiller, …

**K.C : … faire des pressions, …**

I.J.B : …On ne peut pas nous faire mourir tous, ce n’est pas possible ». Alors on a commencé à échafauder des plans. Presque tous nous disions : « Si jamais on sortait de cette prison, on nous a montré que ce pays n’est pas le nôtre, on s’en irait à l’étranger. On irait en exil ». Trop peu de personnes ont…

**K.C : … ont mis ce plan en exécution…**

**01 :05 :00**

I.J.B : Oui, trop peu. Malheureusement.

**K.B : Est-ce qu’il y a une raison ?**

I.J.B : Oui, il y a une raison : En 91 [1991], donc quelques mois après, sous la pression du FPR et de la communauté internationale, le président Habyarimana accepte le multipartisme. Les partis d’opposition naissent, il y en avait trois partis d’opposition importants, le MDR, le PL et le PSD. Alors, peut-être pas au MDR qui était entièrement hutu, mais le PSD et le PL, les Hutu côtoyaient les Tutsi, il y avait quand [même] beaucoup de Tutsi dans ces partis-là. Et on se disait : « Étant donné que maintenant le problème n’est plus ethnique, si des Hutu et les Tutsi sont ensemble dans les partis pour décrier, pour condamner le régime… », on pensait que…

**K.C : C’étaient des signes d’espoir…**

I.J.B : Oui, des signes d’espoir. Malheureusement, c’était trompeur. Et c’est ça qui nous a trompés.

**K.C : Donc le changement, l’acceptation du multipartisme, la nomination d’un premier ministre de l’opposition…**

I.J.B : On voyait bien que le problème n’était plus hutu-tutsi, …

**K.C : Ethnique, il devenait politique…**

I.J.B : Personnellement c’est pour ça que je ne suis pas parti.

**K.C : Effectivement ça pouvait donner le changement.**

I.J.B: Oui, absolument. Mais les choses ont changé assez rapidement. Déjà à partir de Février 93 [1993], une fissure assez grande se crée au sein de ces partis-là. À cause d’une attaque du FPR qui est arrivée presqu’aux portes de Kigali.

**K.C : … proche de Kigali**

I.J.B : Absolument, c’était à 40km de Kigali. Alors des Hutu, pratiquement je peux dire les Hutu des partis d’opposition, qui avaient toujours pensé que le FPR pouvait leur donner l’occasion de prendre le pouvoir, ont senti dans la force du FPR, qui n’avait pas pu être repoussé par l’armée rwandaise, un danger, une menace. Parce qu’ils se disaient : « Étant donné que le FPR est fort, ils n’ont pas besoin de composer avec l’opposition interne. Ils vont prendre tout le pouvoir. »

**K.C : C’est comme ça d’après vous, que vous interprétez le changement d’attitude de ces partis d’opposition ?**

I.J.B : Absolument. J’ai senti la menace, absolument, et je me disais je vais essayer de voir, je reste encore un peu, mais j’ai envoyé ma femme et les enfants au Burundi, à Bujumbura.

**K.C : À cette époque-là, on est en février 93 [1993].**

I.J.B : Oui, en février 93 [1993] ; j’étais en train de préparer mon mémoire donc de fin d’année, de fin d’études, …

**K.C : Tu es retourné à l’école, et puis…**

I.J.B : Oui, et j’avais une voiture, un minibus, qui faisait le taxi dans la ville de Kigali, et j’ai mis ma femme et mes enfants dans le véhicule, je les ai conduits à Bujumbura. J’ai loué une maison là-bas, avec un ami qui avait sa famille aussi au Burundi, et je suis retourné à Kigali. J’y allais une fois le mois, pour les approvisionner, surtout pour les denrées qu’on ne trouvait pas là-bas, comme des pommes de terre, parfois des bananes mûres, …Alors je suis resté à Kigali, mais au mois de juillet 93 [1993], le Burundi connaît les élections, d’où sort gagnant le président hutu, le candidat hutu Ndadaye qui devient président. Les Tutsi du Burundi commencent à avoir peur, et ma femme me dit : « On doit rentrer. La menace au Rwanda s’est éteinte, donc on va rentrer au Rwanda. » J’ai insisté pour qu’ils restent, …

**01 :10 :00**

**K.C : … que la menace n’est pas…**

I.J.B : Oui, … que mes enfants et ma femme restent, mais ma femme m’a dit : « Non, je ne reste pas ici. La vie est très difficile, si j’engageais un travailleur domestique, le lendemain il vole, il s’en va, on ne sait même pas là où le chercher, puis les enfants ne vont pas à l’école, … »; parce qu’on se disait que c’est momentané.Et, j’ai dit, … moi j’ai essayé de la calmer, de lui dire que je reviendrai la chercher, mais elle m’a dit : « Non, j’ai déjà fait mettre les valises dans la voiture, et nous on va prendre l’avion de mardi prochain ». Je ne pouvais pas insister davantage, parce que c’était une question de santé mentale, ça pouvait bien lui faire mal. Alors j’ai accepté.

**K.C : Ils sont revenus à Kigali, …**

I.J.B : Oui, ils sont revenus à Kigali, la situation n’était plus dramatique, jusqu’au moment où, trois mois après, en octobre 93 [1993], on assassine le président burundais, Ndadaye. Et c’est là où, cette fois-ci, la menace au Rwanda se précise, c’est là où on voit bien maintenant que c’est beaucoup plus dangereux qu’avant. Parce que Radio-Rwanda et la Radio des Milles collines qui venait de naître, qui était née deux mois auparavant, ont donné leurs antennes à des tueurs burundais, qui se vantaient d’avoir tué des Tutsi, des familles entières jetées dans l’Akanyaru. Et là, je me disais : « Si Radio-Rwanda, Radio RTLM sont capables de faire passer ce message des tueurs, c’est pour inciter aux Rwandais, aux Hutu rwandais de faire la même chose » et ça c’était… ça m’a fait peur. J’ai demandé à ma femme si on pouvait partir, pour elle ce n’était pas encore acquis, mais je me disais : « je vais attendre encore un peu [pour] voir, et puis on va partir. Je vais quand même insister pour qu’on parte. » D’ailleurs certains de mes amis avec qui je parlais, me posaient la question de savoir : « Est-ce que vraiment pour vous, vous pensez que c’est grave ? » Je leur disais : « Moi, aussitôt que je peux vendre quelques-uns de mes biens, je vais partir ». Mais malheureusement jusqu’au mois d’avril 94 [1994], je n’avais pas encore réuni les moyens pour quitter le pays. Il y avait une transaction en cours, (01 :13 :59) une propriété que je venais de vendre mais le montant que l’on devait me payer, c’était après le transfert de la propriété. Alors, le Ministre de l’administration publique, Félicien Gatabazi du PSD a été assassiné en février 94 [1994], et la lettre de transfert de propriété était dans son signataire. Il n’y avait plus de ministre, …

**K.C : Et la lettre est restée là…**

I.J.B : Et donc quand on a nommé un autre ministre, Rafiki, il fallait changer le nom, et il fallait que ça reprenne le processus. Jusqu’au 6 avril 94 [1994], je n’avais pas réuni l’argent nécessaire pour partir. Et le génocide nous a trouvés là.

**K.C : Le 6 avril, c’est du génocide là…**

I.J.B : Alors comment est-ce que j’ai appris, l’accident de l’avion, si on peut parler d’accident, oui. Je venais de regarder le match de la coupe d’Afrique des Nations, ça c’était la demi-finale de cette coupe-là à la télévision. J’allais me coucher, et je me disais… Donc, j’étais avocat, je n’ai pas dit ça, mais j’avais ouvert un cabinet d’avocat, j’avais terminé mes études, un mois après mes études, j’avais déjà ouvert un cabinet d’avocat…

**01 :15 :07**

**K.C : En 93 [1993], …**

I.J.B : Juin 93 [1993], j’ai terminé mes études, Juillet 93 [1993], j’ai ouvert mon cabinet d’avocat.

**K.C : Vous travailliez dans votre cabinet, …**

I.J.B : Oui, je travaillais dans mon cabinet, j’avais beaucoup de clients, et même des clients que je n’espérais pas. Même parmi les gens du régime, qui venaient me voir. Il y en avait qui me disait : « On a entendu parler de vous, on ne va pas vous dire qui vous a recommandé, mais on nous a dit que vous venez juste de commencer, que vous êtes un bon avocat. » J’acceptais toutes les affaires. Spécialement les affaires civiles et commerciales. Et donc, j’étais avocat, j’avais loué une maison, donc un bureau au centre-ville et c’est là où je travaillais. Au tribunal, aucun problème, je n’avais pas de problème particulier parce que j’étais tutsi, non. Je voyais qu’il n’y avait aucun problème. En tout cas, c’était, … les juges étaient corrompus bien sûr, mais ce n’était pas parce que j’étais tutsi que je perdais ou que je gagnais l’affaire. Non, ça n’avait rien à voir. Donc, voilà, je parlais de comment j’ai appris ça. Je me disais : « Il ne faut pas que je passe, que j’aille dormir sans avoir écouté radio RTLM, parce que c’était où on savait ce qui allait se passer le lendemain. » Par exemple, quand on a attaqué à la radio RTLM une personne- quand on parlait du mal de cette personne-là- on savait que dans ces jours-là, la personne allait avoir des problèmes.

Alors je me suis dit : « Il faut écouter RTLM, on ne sait jamais. Si on parle de moi demain, je ne sors pas de la maison ». Et qu’est-ce que j’ai entendu ? Le commentateur en français, Georges Ruggiu disait : « On dit que l’avion du président Habyarimana vient d’être abattu au-dessus de l’aéroport, si cela s’avérait vrai, sachez que c’est l’apocalypse. Que c’est le chaos dans ce pays, et que tout va se passer comme si le Rwanda n’avait pas existé ». Il a prédit ça. Alors, j’ai appelé, … non, j’ai d’abord réveillé mon épouse qui était déjà endormie, pour lui dire : « L’avion de Habyarimana vient d’être abattu, son avion vient d’être abattu, on a dit ça à la RTLM », ensuite j’ai appelé des amis, pour leur demander conseil, des Tutsi, pour leur demander quelle décision prendre, est-ce qu’on s’en va ? Est-ce qu’on attend [pour] voir ? La plupart des gens avec qui je parlais, me disaient : « C’est une bonne chose, c’est lui qui n’avait pas accepté la formation du gouvernement, … »

**K.C : Lui, qui bloquait, …**

I.J.B : Voilà, « … donc, tout va se passer, les accords d’Arusha vont être mis en exécution. » Donc les gens étaient optimistes. Personnellement, je n’étais pas très optimiste, non, pas du tout. Depuis le jour…, depuis le 30 décembre 93 [1993] où le premier gouvernement devait être installé, j’ai suivi ça à la télévision, ça n’a pas marché, on devait tenter encore une autre fois, le 5 janvier 94, ça n’a pas eu lieu, et d’autres tentatives ultérieures ont échoué également. Alors je me disais : « Non, on s’en va vers une situation très dramatique. » Alors, nous sommes donc le 6 avril, on n’a pas dormi, même pas cinq minutes, on n’a pas fermé l’œil, pas du tout. Non.

**K.C : Vous attendiez, …**

I.J.B : Les coups de feu ont commencé à retentir dans Kigali et certains semblaient très proches. Nous avons barricadé les fenêtres, placé des matelas, des armoires en face des fenêtres, pour ne pas attraper une balle perdue ou des grenades. Jusqu’au matin, on n’avait pas vraiment, on était couché mais on n’avait pas vraiment fermé l’œil. Alors le lendemain matin, un militaire est venu chez nous à la maison, j’avais un veilleur de nuit, qui était …

**01 :20 :42**

**K.C : …à la porte,**

I.J.B : Oui, au portail, et il est venu frapper à ma fenêtre pour me dire : « Il y a un militaire qui veut entrer, qu’est-ce que je fais ? Il m’a dit que si je n’ouvre pas la porte, il faut faire sauter la serrure. ». Je lui ai dit : « Ouvre la porte ». Je ne sais pas ce que je ressentais, encore aujourd’hui, je ne sais pas pourquoi je me suis dirigé à l’entrée. Donc, je suis passé par la porte de derrière, et je suis sorti. Le militaire était là, il m’a fait rentrer dans la maison, il m’a dit : « Est-ce que tu peux, … non, montre-moi où se trouvent les grenades. On m’a dit que tu as des grenades. » J’ai ouvert partout, toutes les armoires, jusqu’aux tiroirs de cuisinières, frigo, … partout. Il était seul, portait un gros fusil, je pense qu’il n’avait pas de chemise, si je me rappelle bien, il n’avait pas de chemise, ou alors il portait une chemise qui ne ressemblait pas au pantalon.

**K.C : Pas une chemise militaire…**

I.J.B : Et il m’a dit : « Ne ferme pas la porte, je vais revenir. » J’ai appelé immédiatement, non, j’avais déjà demandé à ma femme d’appeler mon ami encore, celui qui m’a fait sortir de prison en 90 [1990], elle n’avait pas pu le rejoindre. J’ai rappelé, sa femme m’a dit qu’il était en réunion, et que, … Donc qu’il était parti en réunion, donc ça c’était vraiment très tôt matin, vers 6h30-7h ; donc il ne devait pas normalement être au travail, mais il était parti, à une réunion, à l’ESM, ça c’était le commandant de l’ESM (École Supérieure Militaire). Et sa femme m’a dit : « Je comprends que la situation est grave, (parce que je lui ai expliqué), alors je vais essayer de le rejoindre. » Alors lui-même a appelé, oui, sa femme l’a appelé et puis il m’a appelé pour me dire : « Je t’envoie deux militaires, ils vont rester avec toi, personne ne va oser t’attaquer avec mes deux militaires. » Ils sont arrivés cinq minutes après. Pas plus de cinq minutes, ils étaient là.

**K.C : Il venait de vous parler, et cinq minutes ils étaient là.**

I.J.B : Vraiment ils étaient là. Oui, et ils ont croisé justement le militaire qui revenait. Qui leur a dit : « Il y a un Tutsi ici, on peut le tuer, je crois qu’il a même de l’argent. » Les militaires lui ont posé la question : «Mais lequel est-ce que vous parlez … ? ». Il a dit : « Celui-ci, la maison ici, les tôles bleues au portail bleu. » Ils lui ont dit: « Mais ici, on vient justement assurer sa protection », et ils lui ont dit : « Va-t’en !» Alors, quand ils sont arrivés, ils m’ont dit : « Si on avait eu une panne en chemin, on ne vous aurait pas trouvés, vous étiez déjà morts. » Oui, ils sont restés avec nous le 7 [avril], ils sont passés la nuit chez nous. Le 8 [avril] le matin, le quartier était encerclé de miliciens. Des voisins tutsi sont venus chez moi, parce qu’ils venaient de remarquer qu’il y avait deux militaires. Donc j’étais protégé. On était peut-être une trentaine de personnes chez moi. Et le soir, j’ai senti que le danger était proche, parce que les deux militaires avaient pris peur, et ils m’avaient demandé : « Soit de demander à mon ami de retirer ou alors de renforcer l’équipe » ; parce qu’ils m’ont dit : « On ne peut pas tenir devant cette situation. Si même ce ne sont que des miliciens, s’ils viennent avec des grenades on ne peut rien faire. »

**01 :25 :26**

Alors j’ai appelé mon ami. J’ai pu le trouver immédiatement, et je lui ai exposé la situation, il m’a dit : « J’arrive, dans cinq minutes je serai là. » J’avais la chance d’habiter à un endroit très accessible, pas très loin du centre-ville. Il m’a dit : « Ne prenez rien. » (Mais je lui ai dit que j’avais beaucoup de monde à la maison, des voisins). Il m’a dit : « Je vais venir avec une voiture, plutôt avec un autobus ». Il est passé à son école, l’ESM, il a pris l’autobus-là, oui, avec un chauffeur. Ah ce n’est pas lui-même qui est venu, c’est plutôt le chauffeur de l’autobus, et des militaires. Ils nous ont embarqués. Au moment où on entrait dans l’autobus, il y avait d’autres voisins qui étaient cachés, dans l’entourage, qui sont montés dans l’autobus. Alors quand nous sommes arrivés chez lui, on était plus de soixante personnes. La situation était incontrôlable, très difficile, son premier réflexe a été de dire à ce monde-là :« Vous, je vous dépose à la MINUAR, et je garde la famille Iyakaremye seulement. » Mais il s’est ravisé. Il a fait installer des tentes dans son jardin, derrière.

**K.C : Il a gardé ce monde…**

**K.B : Jusqu’à la fin?**

I.J.B : Nous-mêmes, …

**K.C : Le premier réflexe, c’est de garder tout ce monde, …**

I.J.B : En fait, le premier réflexe c’était de nous garder, nous, et envoyer les autres à la MINUAR, donc amener ceux-là à la MINUAR, mais il a finalement dit : « Non, on va rester ici, on va attendre la situation. On va voir ce qui va se passer. » Alors il a fait installer les tentes dans son jardin derrière la maison, les femmes et les tous jeunes enfants ont eu droit à des chambres dans la maison, il y en avait peut-être six ou sept. Et les jeunes et nous les grands, on allait dans les tentes. A l’exception de moi et un autre ami, quand même qui était très âgé, il y avait une annexe de la maison où on a mis un lit superposé, on est resté là. Même ses enfants ont dû déménager pour céder la place aux nouveaux venus. Ses enfants dormaient dans la tente avec les autres. On a fait installer une douche, là à côté de la tente, donc on pouvait se laver. Du 8 le soir au 12 le matin. Le 12, à 4h du matin, il vient, il me réveille pour me dire : « J’aimerais te parler ». On est allé au salon, il m’a dit : « Je viens d’apprendre par un ami qu’on a décidé, que l’État-Major a décidé de venir avec un blindé tirer sur ma maison parce qu’ils ont dit que j’héberge des Inyenzi, donc l’ennemi. Qu’est-ce qu’on peut faire ? » Il m’a dit : « Je ne peux pas vous conduire chez vous, probablement que vos parents ont été tués, alors où est-ce que je peux vous conduire ? » Je lui ai posé la question : « Est-ce que vous pensez qu’il y a dans ce pays, un coin où on peut aller ? ». Il m’a dit : « Le sud n’est pas encore pris, ne s’est pas encore embrasé, je peux encore vous conduire à Gitarama. Et à partir de là, vous pouvez essayer de trouver un moyen de survivre, parce que si on reste ici, vous êtes morts. ». Et j’ai demandé : « Est-ce que c’est possible ? » Il m’a dit : « Oui ». Alors il m’a demandé de réveiller tout ce monde-là pour leur dire qu’on allait partir.

**01 :30 :21**

L’autobus nous attendait devant, quand nous avons fini de nous préparer, devant sa maison. Ses militaires se sont placés de façon à ce qu’on ne puisse pas [nous] voir. Quand nous sortions de chez lui, on passait à travers une haie de militaires pour entrer dans l’autobus. Il a pris sa jeep militaire, avec son chauffeur et ses militaires, il a mis un militaire dans l’autobus, et puis nous sommes partis, direction Gitarama.

**K.C : Lui étant dans la jeep.**

I.J.B : Oui. Tant que c’était un militaire de haut rang, c’était un colonel, il pouvait passer. Des barrières étaient placées de façon à ce qu’on doive faire un zigzag, on est passé par là; jusqu’à un endroit que l’on appelle « Giti cy’inyoni », on venait tout juste de passer la barrière des Interahamwe qui étaient là, quand une voiture nous a dépassés, et s’est placée au milieu de la route. Alors, c’était le chef du service de renseignement de la gendarmerie, et il a parlé avec notre accompagnateur, notre ami, pendant quinze minutes, et pour nous c’était une éternité. Le gendarme essayait de le convaincre de nous laisser, de ne pas continuer avec nous la route, et il lui a dit : « D’ordre de l’État-Major, revenez. » Entretemps quelqu’un avait appelé sa femme pour lui dire : « On vient de voir votre mari partir avec des Inyenzi, est-ce qu’il vous a dit au revoir ? Parce qu’il ne reviendra pas. »  Mais il a été courageux, il a dit : « Non, je ne peux pas laisser ces gens ici. Je dois les amener à un lieu sûr. » Alors on nous attendait à la barrière militaire de Nyabarongo. On a insisté pour que nous sortions de l’autobus, lui-même a insisté pour que nous y restions, alors il allait y avoir un affrontement entre ses gens et les gens de la barrière ; finalement ils nous ont laissé partir. Ils ont dit : « On va les faire poursuivre par les miliciens, des Interahamwe ». Arrivés à Ruyenzi, donc trois-quatre kilomètres après le pont de Nyabarongo, la barrière de Nyabarongo, alors il nous a dit : « Je viens d’avoir un message comme quoi il n’y a plus d’autres barrières devant, je vous souhaite bonne chance. » Alors arrivés à Kamonyi, j’ai demandé au chauffeur de nous conduire à la paroisse. Quand nous sommes arrivés là, le prêtre que nous avons trouvé là nous a dit, « Non, on ne peut pas vous accueillir, parce que… (mais nous, on ne savait pas encore que des personnes avaient été tuées au Centre Christus, à Remera, à Gikondo et à Nyamirambo. On ne savait pas ça). Alors il nous a dit : « Non, on tue des gens même dans des églises, ce n’est plus comme avant ».

**K.C : Donc il n’y a aucune sécurité…**

I.J.B : Non. Il nous a dit : « Si vous avez quelque chose à manger, je vais vous donner un local, vous allez partager ce que vous avez, et vous allez continuer votre chemin ».

Pendant que nous étions là, dans ce local, on avait donc envoyé des jeunes au Centre de Kamonyi acheter de quoi boire et de quoi manger ; on les attendait pour partager quelque chose, quand ils sont revenus pour nous dire : « Les interahamwe sont là ».

**K.C : Donc il y avait une attaque qui…**

I.J.B : Les miliciens étaient déjà à notre poursuite donc. Quand nous avons bifurqué pour aller à la paroisse de Kamonyi, effectivement les miliciens étaient derrière nous, mais ils n’ont pas vu qu’on avait …

**01 :35 :17**

**K.C : Que vous aviez bifurqué…**

I.J.B: Non, et ils ont continué leur chemin, c’est seulement quand nous sommes arrivés à Rugobagoba qu’ils ont vu que nous n’étions plus devant eux, et qu’ils sont revenus pour nous chercher. J’étais comme responsable de ce groupe, je leur ai demandé de nous disperser. Je leur ai dit : « Ensemble nous représentons une cible facile, nous n’avons pas d’armes pour nous battre, alors il serait mieux de nous disperser. » Et la suite est très longue.

**Fin de la Session 1 de 3**

**2ième session**

**1 : 38 :31**

**K.C : La dernière fois qu’on s’est vu, on avait commencé à parler de votre enfance au Rwanda, des études, et on était rendu à la période du génocide.**

I.J.B : Oui, …

**K.C : À la période du génocide, vous nous avez parlé de comment ça avait commencé, et nous étions en chemin où vous arriviez à Kamonyi, où le curé de la paroisse vous aviez dit : « Ici il n’y a pas de refuge », finalement vous aviez pu manger quelque chose ?**

I.J.B: Oui…

**K.C : Et vous, vous avez pris la direction de choses à ce moment. Je pense qu’on en était là.**

I.J.B : Ah d’accord. Voilà donc, à ce moment-là, quand on commençait à partager notre repas, j’ai peut-être oublié de vous dire que notre bienfaiteur, le Colonel Rusatira, avait mis trois sacs de riz dans l’autobus qu’il nous avait donc donné ; il avait pensé à ce que peut-être on puisse préparer ça, il ne savait pas pour combien de temps, mais c’est ce qu’il avait pu trouver pour nous …

**K.C : Trois sacs de réserves pour vous, …**

I.J.B : Oui tout à fait. Et alors, quand on commençait à préparer ça, c’est là où les jeunes qu’on avait envoyés au centre-ville de Kamonyi pour acheter quelque chose comme du Fanta, comme du lait pour les enfants, sont revenus immédiatement en disant : « Voilà, les miliciens nous ont retrouvés, ils savent maintenant que nous sommes ici. Et il faut vite partir ». Alors il fallait sortir très précipitamment, mais j’ai demandé aux gens ce qu’on devait faire, je leur ai proposé de nous disperser ; parce qu’ensemble nous constituions une cible facile. Ma famille et moi, avec la famille de mon beau-frère, le frère de mon épouse - lui n’était pas avec nous, parce que lui était militaire. Il nous avait rejoint chez le colonel Rusatira, parce qu’il avait été attaqué chez lui, et d’ailleurs la radio RTLM avait déjà diffusé son nom, comme quoi il faisait partie des membres du FPR, parce qu’il avait secouru un de ses voisins attaqué. Les miliciens avaient commencé à frapper ses enfants, il y en avait un qui était déjà blessé et il a appelé au secours. Donc il était voisin avec mon beau-frère, et mon beau-frère a couru, il a dispersé les miliciens. Aussitôt la radio RTLM a diffusé son nom, comme quoi il faut donc le tuer. Et on a envoyé un blindé pour détruire sa maison. Alors c’est au moment justement où les militaires avec le blindé recherchaient sa maison où il habitait qu’il a appris que c’était pour lui que le blindé venait, alors il a appelé chez le colonel Rusatira où nous étions. Celui-ci lui a envoyé immédiatement son escorte personnelle qui l’a tiré de là, avec tous les gens qui étaient réfugiés chez lui, certains sont restés à l’hôtel des milles-collines, d’autres sont venus avec lui chez le colonel Rusatira. Mais il était major dans l’armée, il ne pouvait pas donc rester chez le colonel Rusatira. Alors le colonel lui a demandé d’aller à l’État-Major, pour leur dire qu’il s’était entendu avec le colonel Rusatira que lui allait rester à l’ESM (L’École Supérieure Militaire) qui était dirigée à l’époque par le colonel Rusatira. C’était encore le colonel Gatsinzi qui était là. Il a été d’accord. Il a compris la situation.

**01 :40 :28**

**K.C : qui était à l’état-major…**

I.J.B : Oui, il était encore là. Ça c’était le 11 avril. Non, c’était le 10 avril. Alors il est allé à l’ESM, sa famille est restée avec nous donc sa femme et ses trois enfants, et nous étions donc ensemble à Kamonyi. Donc on était, ma famille on était sept personnes, plus quatre de la famille de … donc la femme de mon beau-frère et ses trois enfants, ça fait déjà onze, plus trois sœurs de la femme de mon beau-frère, ça fait déjà quatorze personnes, plus deux filles qui étaient avec, ah plus la petite sœur de mon épouse, ça fait déjà quinze, plus deux filles qui étaient avec elle, dix-sept personnes, et la bonne de la femme de mon beau-frère. Dix-huit personnes. Alors je me suis rappelé qu’il y avait une famille avec qui on avait une relation, une relation de parenté ; dans la région de Kamonyi. Je me disais peut-être [que] du moment que Kamonyi ne semblait pas encore affecté par les événements, je me disais peut-être qu’on pouvait y rester quelques jours, le temps de s’organiser et de trouver une solution. En fait, ça c’était une urgence ; alors les dix-sept personnes, nous sommes allés chez le vieux qui était le frère de ma grand-mère paternelle.

K.C : Donc c’était une personne d’un certain âge, un vieux, …

I.J.B : Un vieux qui avait trois fils qui habitaient juste à côté de chez lui, et l’un de ses fils a pris les choses en main, il a dit : « Ok, voilà nous avons une maison en construction ici, qui avait déjà une toiture, pas de fenêtre pas de porte, mais il ne faisait pas froid, on pouvait donc y rester, alors on a aménagé des nattes, nous avons logé là, du 12 avril au 18 avril. Entre le 12 et le 18 [avril], la situation était… on dirait que c’était un îlot dans un océan. Parce que tout autour, les communes environnantes, parce que c’est tout près de la commune Runda, proche de la commune Musambira, tout autour de Kamonyi… de la colline de Kamonyi, on voyait bien des maisons brûler, des gens qui étaient en train d’être tués, mais ce qui est étrange, et là je ne pourrai jamais comprendre ça… quand les miliciens dépassaient la frontière des deux communes, quand ils arrivaient à Kamonyi, la population hutu et tutsi confondue s’attaquait à ces miliciens, et ils en ont même tué. Ils leur disaient : « Non, vous n’allez pas entrer dans notre commune. » La radion RTLM a dit ça, elle a justement diffusé ça : « À Kamonyi, il y a des membres du FPR Inkotanyi, comme on disait, qui sont en train de tuer nos gens ». Malgré cela, la population a continué vraiment à protéger,

**K.C : …à se protéger…**

I.J.B : À se protéger. Alors c’est le 18 [avril] que la réunion de… tous les bourgmestres du Rwanda se sont réunis autour du Premier Ministre, c’était sur invitation du Premier Ministre Kambanda et ils ont en fait reçu la consigne du génocide. Pourquoi ? Parce que quand on a fait l’invitation c’était à la radio, …

**01 :45 :10**

**K.C : L’invitation aux bourgmestres…**

I.J.B : L’invitation aux bourgmestres c’était à la radio, ils disaient que c’était pour sauvegarder la sécurité et pour essayer de trouver une solution aux massacres. Il n’en était rien. C’était tout juste l’inverse. En fait, le bourgmestre de Taba, Akayesu, la première personne je dirais malheureusement jugée par le TPIR, je dis malheureusement parce que c’est... ça me paraît comme une injustice à moi : la personne qui a quand même essayé d’endiguer ce fléau tout au début, et bien sûr il a montré du zèle quand il a été menacé, parce qu’à la réunion du 18 [avril], son nom a été cité, comme étant un anti- révolutionnaire, donc une personne qui ne voulait pas que le gouvernement fasse son travail. Le bourgmestre de Mugina également, donc les deux bourgmestres ont été fustigés par la réunion des bourgmestres, et on a bien sûr loué l’action du bourgmestre de Runda qui, disait-on, n’avait pas permis au FPR d’entrer dans sa commune, parce qu’en fait tous les Tutsi étaient morts dans sa commune.

**K.C : Le 18 avril ?**

I.J.B : Oui. Et le bourgmestre de Mugina a été tué le lendemain, parce qu’on avait dit à la radio, (que le comité, le conseil du groupe de Gitarama, donc parce que ça s’est passé à Gitarama) qu’il n’avait pas été remercié, au contraire, alors la population l’a tué le lendemain. Alors Akayesu a compris le message. Lui qui avait posté des policiers au centre de Kamonyi avec des réfugiés pour que les miliciens ne les attaquent pas, il a donné plutôt l’ordre de tuer maintenant les réfugiés. Donc les réfugiés tutsi qui étaient là. Vraiment avant ils étaient protégés. Je me rappelle même, parce que là on était chez… je dirais que c’est comme un oncle lointain, on voyait bien dans le centre de Kamonyi, il y avait un réfugié à qui on avait volé un matelas, les policiers ont poursuivi le voleur, ils lui ont pris le matelas pour aller le remettre à la personne. Vous voyez combien…

**K.C: C’était inimaginable que…**

I.J.B : Non, je n’ai jamais compris comment la situation a bien été… ça c’est quelque chose qui démontre que si les bourgmestres avaient désobéi à l’ordre, il n’y aurait pas eu de génocide.

**K.C : Donc si les bourgmestres…**

I.J.B : Non, ça n’aurait pas été possible. En fait ce sont les bourgmestres qui ont commis le génocide. Oui, voilà donc que le 18 [avril], on s’attendait à ce que ce soit un message de paix, un message de pacification, et c’était le contraire. Et le 19 [avril], le matin, une attaque est venue maintenant de la commune Runda. Comme la population avait compris le message, on n’a pas pu arrêter donc l’attaque. C’était fini. Nos trois bienfaiteurs, donc les hommes qui nous ont logés nous ont demandé de partir. Nous sommes allés dans une forêt tout près de là, mais immédiatement il a plu, averse. C’était la première fois que mes enfants étaient sous la pluie comme ça. Le plus jeune qui avait un an et demi ne comprenait pas ce qui se passait, il avait d’ailleurs commencé à pleurer, donc on n’était pas caché comme tel, mais encore un miracle qui s’est produit, les tueurs ont dépassé l’habitation, donc la maison de…

**K.C : De votre oncle, de votre bienfaiteur…**

I.J.B : En fait ce sont des membres de famille en réalité… Le frère de ma grand-mère, donc le vieux en question, avait changé d’identité depuis les années 59-60 [1959-1960]. Ses fils étaient également connus comme étant des Hutu et ils n’étaient pas de la région, ils n’étaient pas connus, donc on ne connaissait pas ses frères, on ne connaissait pas sa famille dans l’entourage ; mais il s’était vraiment intégré parce que ses fils avaient épousé des femmes hutu. Et ils avaient déjà des enfants. Il y en a d’ailleurs qui avait des enfants mariés. Ses deux filles avaient été épousées par des Hutu.

**01 :50 :26**

Donc il y avait eu des intermariages qui ont peut-être favorisé le fait qu’il n’ait pas été attaqué par ces miliciens. C’était une famille qui était, disons, vraiment intégrée parmi eux. Ce n’était pas des gens qui étaient montrés du doigt comme étant des Tutsi, alors ça nous a sauvés. Alors, quand le fils qui a pris la décision de nous mettre dans sa maison a vu que l’attaque était passée, il a envoyé un de ses enfants pour nous dire : « Madame et les enfants peuvent venir à la maison, parce que ce n’est pas bon de rester sous la pluie comme ça. » Alors ils sont retournés là. Je suis resté quand même avec mes deux fils qui étaient plus âgés, et dans la soirée, nous sommes sortis du bois, pour retourner là-bas. Alors je pense que j’ai sauté une étape...Quand l’attaque du 19 [avril] est venue, on venait d’accompagner la femme de mon beau-frère, ses enfants, ses sœurs, donc il ne restait plus que ma famille à moi, la sœur de mon épouse, et les deux filles qui étaient avec elle. On venait de les accompagner parce que les taxis fonctionnaient à Gitarama encore, donc jusqu’au 19 [avril] à midi je dirai, …

**K.C : Et ils retournaient à Kigali…**

I.J.B : Non, vers Nyanza. Il y avait une religieuse qui était la tante de mon épouse, Sœur Augustine, qui était à Nyanza qui était une personne très connue, qui avait un certain…; je dirais, on disait que si on devait tuer des gens, celle-ci ne pouvait pas être tuée parce que, c’est quelqu’un qui avait aidé les Twa de Nyanza à trouver des parcelles pour construire, elle avait trouvé de l’aide pour ces gens-là, elle avait construit des maisons pour elles, …

**K.C: C’était quelqu’un qui avait une certaine respectabilité…**

I.J.B : Vraiment. Et même une fois le Président de la République, Habyarimana, l’avait remerciée pour ses actions. Alors, on pensait que peut-être elle était protégée. Alors la femme de mon beau-frère est allée là. Et elle est arrivée là. En chemin, on disait qu’il y avait quelques tueries mais elle est quand même arrivée là, avec ses enfants et ses sœurs. On a appris ça après le génocide, parce qu’elles ont été tuées là-bas, tous et ses enfants aussi. Alors, le 19 [avril] le soir, on retourne là où on était …, mais le monsieur a pensé que ce serait dangereux de rester chez lui, alors il a trouvé une solution. Il nous a confiés à des familles amies différentes. Moi j’étais chez un vieux veuf qui n’avait qu’une petite fille avec lui, donc on était trois personnes. Ma femme et deux de mes fils sont allés…, ont été confiés à la tante maternelle du monsieur ; des gens très saints, des gens qui priaient beaucoup, des gens qui ont vraiment pris tous les risques ; et puis la sœur de mon épouse est allée chez un de ses frères, avec les deux filles, avec mon plus jeune fils d’ailleurs, non le deuxième fils, puis, Sandra ma fille est allée encore chez un de ses frères. Nous sommes restés là du 19 avril au 12 mai. On a tué tout le monde, il ne restait plus aucun Tutsi dans la région.

**01 :55 :35**

**K.C : À Kamonyi** …

I.J.B : Non. Il n’y en avait pas beaucoup, ça c’est vrai aussi, mais tous avaient été tués.

**K.C : Mais vous n’étiez pas là où vous étiez, vous étiez dispersés, vous n’étiez pas inquiétés ?**

I.J.B : On était très inquiet, d’ailleurs les gens savaient que nous avions été là, mais ils venaient chercher chez lui, non pas pour fouiller, mais pour passer voir s’il n’y avait un signe qui allait démontrer que nous étions encore là. Ça c’est quelque chose, un fait très remarquable, il n’y a pas eu de fuite. C’est incroyable, des familles où il y avait des enfants, …

**K.C : Et il n’y a pas eu de fuite !**

I.J.B : Non, il n’y a pas eu de fuite. Mais on savait que nous étions dans la région, mais pas où exactement. Alors un jour, ça devait être, on venait de passer une semaine comme ça, le vieux fermait donc sa maison ; d’abord, la chambre à coucher avait une porte, il fermait avec une clé, avec un cadenas plutôt, la porte d’entrée était aussi fermée avec un cadenas. Ce jour, c’était aux alentours de midi, j’avais perdu toute la notion du temps, j’ai entendu des gens qui disaient (il y avait un chemin qui passait devant la maison) qu’on avait retrouvé les jeunes, les enfants-là : « Ngo twabonye ba bana bamaze iminsi bihishe twarababuze » donc : « Nous avons retrouvé [nous avons aperçu] les enfants qui étaient cachés depuis un bon bout de temps, que nous recherchions en vain. » J’ai pensé que c’était les miens. Je me suis dit je ne peux pas rester caché comme ça si ce sont mes enfants. Je ne savais pas ce que je pouvais faire. Est-ce que j’allais me battre avec tout ce monde-là ? Mais je me suis senti comme devenu fou. J’ai cassé la porte, j’étais en train de casser la porte d’entrée, donc j’ai cassé la porte de la chambre, j’ai vraiment poussé très fort, le cadenas a cédé, et je commençais à essayer de casser la porte d’entrée quand le monsieur a entendu ça, parce qu’il ne cultivait pas loin de sa maison, il ne pouvait quitter pour aller loin, et il est revenu vite en courant pour demander : « Mais qu’est-ce que tu fais ? », il m’a même insulté : « Qu’est-ce que tu fais imbécile ? Tu ne vois pas qu’il y a des gens qui passent ici tout près et tu veux sortir ? » Alors je lui ai dit : « Mais si ce sont mes enfants qu’on vient de retrouver, ils vont les tuer, alors moi pourquoi est-ce que je resterais caché ici ? » Il m’a dit : « Non, calme-toi, ce ne sont pas tes enfants, ce sont les enfants de … ». Il m’a cité le nom. On avait tué la femme et le mari, mais on n’avait pas trouvé les enfants. Finalement, ils les ont retrouvés, et on les a tués [ils les ont tués]. À Kamonyi, il y avait un trou qui avait été creusé, c’est comme un puits qui était creusé là, je n’ai jamais appris […jamais su] qui avait creusé ce trou-là, qui était très profond, alors on y jetait des gens qui restaient là agonisant et les passants allaient jeter des pierres sur leur tête. Ça j’avais appris ça, et c’était pour moi une psychose, je me disais que moi au lieu de me jeter dans ce trou avec ma famille, qu’on me découpe en morceaux, ou alors qu’on me tire une balle dans la tête. Et ça je priais pour… je savais que j’allais mourir avec ma famille, mais [ce que] je priais au Seigneur, c’est de ne pas être jeté dans ce trou-là. Alors je me suis dit que si on va jeter mes enfants dans ce trou-là, il faudrait au moins… je ne sais pas… que je me batte. Je ne savais pas ce que j’allais faire, mais j’étais convaincu qu’il fallait faire quelque chose. Alors il m’a calmé, il m’a dit : « Non, ce ne sont pas tes enfants » ; il m’a dit : « Si ça continue, je vais devoir te chasser, parce que tu risques de me poser des problèmes. »

**02 :00 :23**

Alors je suis retourné dans la chambre, j’ai peut-être passé la journée couché - dans la chambre il y avait un lit- rien à faire, il n’y avait ni livre, ni quoi, mais j’écrivais des lettres, en tête. Je me rappelle même que j’ai écrit au Président Mitterrand [rires], une lettre que je n’ai pas pu envoyer, que je n’ai pas pu d’abord écrire, mais elle était rédigée au moins.

**K.B : Il est toujours là ? Vous pouvez l’envoyer maintenant…**

**K.C : Donc vous avez rédigé des lettres dans votre esprit ?**

I.J.B : Oui, vraiment. Je lui disais : « Mais, la France, le pays d’égalité, liberté et fraternité, le pays des droits de l’homme, et vous armez les miliciens et les militaires pour tuer des gens sans défense ! » C’était une lettre bien rédigée mais finalement je pense que j’ai oublié le conten**u.**

**K.C : Mais l’exercice était quand même d’occuper votre esprit à faire quelque chose…**

I.J.B : Oui, vraiment. Bon, outre cela, j’imaginais des scenarios possibles pour nous tirer de là, mais je n’en trouvais pas. Pendant mes rêves, je rêvais que j’avais quitté le pays avec toute ma famille et que je me retrouvais à Bujumbura. Mais quand je me réveillais, je ne trouvais que ce n’était qu’un faux rêve. Mais quand même ces rêves sont finalement réalisés. Alors le 12 Mai, un milicien très connu dans la région, qui avait d’ailleurs pris toutes les affaires en main - c’était lui qui donnait des ordres aux bourgmestres et aux policiers communaux- est venu avec un député de la région pour sensibiliser (il y a eu une autre sensibilisation de la population). D’abord pour féliciter la population qu’ils avaient faits leur travail : en exterminant les vieux, les enfants, les vieilles femmes, tout ce monde-là sans défense, et vraiment pour les exhorter à terminer le travail. Et… Il semble qu’il a dit, (parce que le vieux n’était pas à la réunion mais on lui a raconté ça, et c’est lui qui m’a dit ça, donc le vieux qui me cachait); on a dit qu’on savait qu’il y avait une famille qui était venue de Kigali, qui devait être cachée dans la région, mais on ne savait pas exactement où. Donc il fallait la rechercher et régler ses comptes. Alors il a dit : « Vous allez fouiller même les personnes que vous ne devriez pas soupçonner habituellement. Donc les gens les plus actifs dans le génocide seront fouillés. » Alors le vieux, on lui a raconté ça. Alors il m’a dit : « Mon cher ami, j’ai fait tout ce que je pouvais faire jusque-là, aujourd’hui c’est la dernière nuit que tu vas passer ici, alors demain matin très tôt tu quittes. Je ne sais pas où tu vas aller mais je ne veux pas qu’on te trouve chez moi, parce que c’est dangereux pour moi. » Alors je l’ai remercié, je lui ai dit : « Merci pour tout ce que vous avez fait, ça fait déjà deux semaines que je suis ici, un peu plus ; trois semaines que j’étais chez lui, donc vous avez fait beaucoup de choses, si jusqu’à présent je ne suis pas encore mort, c’est grâce à vous. » Je n’avais aucun plan en tête, je me disais… j’avais entendu dire qu’il avait des militaires qui avaient un campement à la paroisse de Kamonyi, alors je voulais proposer à ma famille, d’ailleurs ce n’était même pas une proposition, il n’y avait pas une autre solution, je voulais leur dire qu’on devait aller voir ces militaires-là pour nous tuer. Je me disais peut-être que, eux ils ont des fusils, ils pouvaient nous tirer une balle dans la tête ou je ne sais pas quoi, au lieu d’être jetés dans le trou de Kamonyi. Alors très tôt, vers 4h du matin, je suis allé voir la personne qui nous avait donc accueillis là-bas, je lui ai dit qu’on devait partir, en fait c’était aussi sa décision, mais il ne m’avait pas dit ça directement, il avait parlé avec le vieux et d’autres personnes qui nous hébergeaient.

**02 :05 :47**

Il nous a quand même accompagnés. On a quitté sa maison, il nous a accompagnés pour nous dire "Bonne Chance". Donc, il nous a quittés un peu plus proche de l’église de Kamonyi. Quand on est arrivé à l’église, il n’y avait personne, il y avait un camion militaire, quelques effets militaires, mais aucun militaire. Alors nous avons continué notre chemin, j’ai eu une idée dans la tête, je me suis dit : « Je connais des gens à Rugobagoba, c’était une famille que je connaissais dont les enfants vivaient à Kigali, c’était des amis. Le monsieur, le père avait été un grand leader du Parmehutu dans les années 60 [1960], mais sa femme était Tutsi, ses enfants n’étaient pas pro-Hutu, ils penchaient plutôt plus du côté des Tutsi. Alors je me disais que peut-être ils sont rentrés chez leur maman et qu’ils se trouvaient là. Alors nous sommes allés là. Je connaissais la maison, c’était d’ailleurs tout près de la route. On n’a pas pris la route de Kamonyi, on a passé par… les chemins de kinyarwanda, des petits sentiers. Nous sommes arrivés là. Effectivement, ses filles étaient là, elles étaient mariées à…

**K.C : Vous êtes arrivés j’imagine au petit matin…**

I.J.B : Vers 5h et demi. Il y avait une fille qui était déjà levée très tôt, qui était en train de balayer devant la maison. Elle ne semblait pas vraiment fâchée de nous voir, au contraire elle nous a fait entrer à l’intérieur de la maison, et elle est allée dire à d’autres personnes que nous étions là. Tout le monde était surpris, que nous soyons encore en vie. Alors ses deux filles qui étaient mariées (dont une avait déjà perdu son mari dans le génocide, avec ses enfants), elles étaient là, et sa sœur dont le mari était hutu, mais qui n’était pas un extrémiste avait préféré aller chez ses parents parce qu’à Kigali, les gens pouvaient peut-être penser qu’elle était tutsi, alors que dans la région, c’était une famille connue comme étant des Hutu. La seule mauvaise note dans tout cela, était leur maman. Leur maman était vraiment furieuse qu’on soit là, que ses filles nous aient accueillis, elle disait que non, il ne fallait pas que nous restions là…

**K.B : C’est la femme qui était tutsi ?**

I.J.B : Oui. Alors elle m’a dit : « Monsieur, on va préparer du thé pour vous, vous allez boire, puis vous continuez votre chemin, parce qu’ici il n’y a pas de cachette. »

**K.C : Le mari n’était pas là…**

I.J.B : Non, le mari était mort. Il était mort depuis longtemps. Une de ses filles a proposé à ce que ma femme reste avec le bébé, parce qu’elle disait : « Ces gens, si jamais ils meurent tous, ce sera sur notre conscience ; au moins on va rester avec madame et l’enfant. » Elle s’était engagée à les accompagner chaque matin, pour aller se cacher… parce qu’en fait la nuit en réalité, la situation semblait contrôlée à tel enseigne que la nuit il n’y avait de génocide.

**02 :10 :13**

Le génocide c’était pendant la journée. Mais on pensait que les gens ne pouvaient pas se mouvoir, il y avait des barrières pendant la nuit, donc on n’allait pas fouiller dans les maisons comme pendant la nuit, alors la fille avait proposé à ce qu’elle accompagne ma femme et le bébé, dans un petit buisson

**K.C : …en fin de la nuit, pour qu’ils passent la journée là**

I.J.B : Pour qu’ils passent la journée là. Mais la mère n’a pas accepté, elle a dit : « Je peux accepter qu’elle reste ici pendant quelques jours mais pas plus. » Alors c’était ça le compromis. Et je me rappelle quand nous sommes sortis de la maison, mon fils aîné m’a posé une question que je n’oublierai jamais : « Papa, où est-ce que nous allons maintenant ? » Je ne savais quoi répondre. Je suis sorti de la maison, je ne savais pas si je devais tourner à gauche ou à droite, ou aller tout droit. Ça c’était…Alors j’ai hésité, je suis resté debout devant la maison, et l’une des filles, celle-là qui avait perdu son mari en début de génocide, a proposé qu’elle me trouve un moyen de déplacement pour aller à Gitarama. C’était une brave fille, c’était vraiment une brave femme. Alors elle est restée avec moi pendant peut-être cinq minutes, finalement elle a vu quelqu’un passer. Il y avait une barrière un peu plus loin, juste avant d’arriver à leur maison, il y avait une barrière, elle a vu une voiture à la barrière et elle s’est avancé ; quand elle venait de passer la barrière, et elle leur a demandé, elle leur a dit qu’il y avait une famille hutue qui voulait aller à Gitarama : « Est-ce que vous pouvez les prendre ? C’est un monsieur avec trois enfants ». Les autres ont dit oui. Et savez-vous qui c’était ? C’était l’un des grands miliciens de la région, c’est vraiment un miracle qui s’est produit. Il nous a faits monter dans sa camionnette, il était devant, il nous a demandé de monter dans la camionnette…

**K.C : Il ne vous a pas demandé de papiers…**

I.J.B : Non. Pas du tout.

Alors quand on arrivait proche d’une barrière, parce qu’il y en avait, pour arriver à Gitarama on a passé au moins peut-être plus de cent barrières. Presque tous les 100m, il y avait une barrière. Chaque fois qu’on arrivait à une barrière, on enlevait l’arbre-là…

**K.C : Il était connu…**

I.J.B : Très, très connu. Plutôt, les gens qui étaient avec lui, chantaient "Bene Sebahinzi, …, Tuzabatsembatsemba…" (Donc "Nous, descendants de Sebahinzi [le Cultivateur…], nous vous exterminerons… ‘). Tout ça donc…

**K.C : Et vous étiez dans la camionnette… tout le monde vous voyait…**

I.J.B : Oui…Mais il ne s’arrêtait pas parce qu’il était connu, sa voiture était connue. C’est comme ça que nous sommes arrivés à Gitarama, sans aucun contrôle.

**K.C : Mais qu’est-ce que la femme lui a dit pour qu’il accepte de vous prendre ? Elle a dit tout simplement, « il y a une famille hutue qui veut aller… » ?**

I.J.B : Oui, Oui…

**K.B : Ils se connaissaient ?**

I.J.B : Ils se connaissaient très bien. Oui. En fait, la femme avait noué des alliances, parce que son mari venait d’être tué, ses enfants étaient là, et c’étaient des Tutsi…

**K.C : Ils étaient menacés…**

I.J.B : Oui absolument. Alors, elle a joué vraiment un jeu pour sauver ses enfants. Je ne sais pas quel sacrifice elle a dû consentir, mais ça nous a aidés aussi. En tout cas c’est une brave femme. Elle est vraiment très brave. Nous sommes allés à Gitarama, au marché de Gitarama.

**K.C : En plein génocide…**

I.J.B : En plein génocide. Nous sommes sortis de la camionnette, encore une fois, impasse : Où est-ce qu’on va ? Ce jour-là, le 13 Mai…

**02 :15 :04**

**K.C : Et le monsieur, il vous fait arriver là, et…**

I.J.B : Il a dit on est arrivé c’est tout. Nous sommes sortis de la camionnette. Il a continué son chemin. J’étais là, avec mes enfants, Fabrice, Fabius et Sandra.

**K.C : Et finalement votre épouse est restée…**

I.J.B. Elle est restée avec Frank. Et encore un miracle qui se produit. En fait notre survie est due à des miracles. Parce qu’on ne peut pas vraiment comprendre comment quand on était à bout, quand on n’avait plus d’autres …On trouvait chaque fois un arrangement. Alors il y a un camion qui est passé ; un camion avec ses deux conteneurs, un grand camion. Le monsieur est passé devant nous, parce que c’était tout près de la rue et il m’a remarqué, il s’est arrêté. Si nous n’étions pas là à ce moment-là, parce que cinq minutes après, le monsieur y est passé. Peut-être dix minutes avant, d’autres personnes allaient nous remarquer. Et il arrête le camion et il sort du camion. J’ai failli regarder de côté parce que je l’ai reconnu moi-même, quand même étant quelqu’un de mon village, qui était un ancien militaire, et je me disais que ça y est, voilà, il va alerter les vrais miliciens, ils vont nous tuer. Du moins c’est la première idée qui m’est venue. Il est venu, il m’a salué, il m’a dit : « Oh Jean Bosco, tu es toujours en vie ? On m’avait dit qu’on vous avait tués à Kigali, toute votre famille. » Alors, c’est lui qui m’a annoncé la mort de mon père et de toute ma famille, parce que ça faisait quelques jours qu’il venait de la colline. Il m’a dit comment tout ce monde avait été jeté dans la Nyabarongo. Alors il commençait à me donner de longs détails, et puis finalement il m’a dit : « Non, montez dans le camion, … » Il m’a demandé d’abord la question : « Est-ce que vous connaissez quelqu’un ici à Gitarama ? » Je lui ai dit que je connaissais beaucoup de gens à Gitarama, mais je suis certain que tout ce monde-là a été tué. Il m’a dit : « Aucune famille hutu? Vraiment vous ne connaissez aucune famille hutu ici ? » Je lui ai dit que je connaissais une vieille dame qui habitait, pas à Gitarama mais à Kabgayi, qui était hutu. Alors il m’a dit : « Montez dans le camion vite, le reste on va se parler une fois arrivés là-bas. » On est monté dans le conteneur de derrière, et puis le camion est parti. Je lui avais donné à peu près le niveau de la maison de la vieille, et il s’est arrêté tout près de là, et puis il a ouvert le camion, et il m’a demandé où exactement, et je lui ai montré la maison. Et finalement il a redémarré le camion, nous sommes retournés dans le camion, et il s’est arrêté juste devant la maison. Nous sommes sortis du camion, il a ouvert, et nous sommes allés voir la vieille femme. Bon, entretemps, peut-être, j’ai oublié de dire quelque chose : j’avais falsifié moi-même ma carte d’identité, mais ça n’avait pas très bien réussi. J’ai effacé la ligne qui passait dans Hutu et j’ai mis la ligne dans Tutsi, mais là où j’avais effacé, c’était un peu visible. Et j’ai montré à la vieille dame : « Voilà peut-être que vous ne saviez pas que j’étais hutu », et elle a dit : « Oui, oui je sais qui tu es ». Et le monsieur a insisté, pour que nous restions là, il a promis de lui donner de l’argent, il a dit : « Je vous donne de l’argent si demain matin je les retrouve ici ».

**02 :20 :06**

La femme a accepté mais à condition que nous allions nous installer dans une petite hutte qui était derrière sa maison, qui n’était pas fermée. Donc d’après ce que j’ai pensé, elle se disait que s’il y a des gens qui viennent fouiller la maison, et qu’ils nous trouvent là derrière, elle allait dire qu’elle ne savait pas. Ce n’est pas fermé donc les gens …

**K.C : N’importe qui peut rentrer.**

I.J.B : Nous sommes restés là. Toute la nuit, donc ça c’était vers la fin de l’après-midi. Nous nous sommes installés là, toute la nuit on était là, et le monsieur m’avait dit qu’il allait revenir vers 10h, le lendemain. Quand 10h est passée, j’ai commencé à douter, mais quand j’ai vu quand même qu’il avait pris certains risques, en nous mettant dans son camion, en nous transportant jusque-là, j’ai gardé quand même espoir, je me suis dit qu’il a eu peut-être un contretemps, qu’il allait venir. Finalement il est arrivé vers midi, …

**K.C : Avec son camion toujours ?**

I.J.B : Avec son camion, il a donné l’argent à la vieille dame, puis il m’a dit : « Viens, vous allez entrer dans le camion ». Mais cette fois-ci, il n’était pas seul. Il était avec un militaire qui l’accompagnait dans son voyage parce qu’il travaillait pour quelqu’un qui livrait du riz aux militaires, et il allait prendre le riz à Bugarama à Cyangugu. Et c’est pour ça qu’il m’avait dit, qu’il allait me conduire si Dieu le veut, jusqu’à Cyangugu. Alors le militaire a dit : « Non. Je ne peux pas laisser ces gens entrer dans le camion. »

**K.B : Ah donc il ne l’avait pas prévenu.**

I.J.B : Il ne l’avait pas prévenu. Le chauffeur lui a dit : « Si je laissais ces gens ici, on n’arriverait pas à Cyangugu. Ça je suis certain. Donc si tu veux, prends le camion, vas-y seul, moi je ne peux pas les laisser ici. » Donc devant l’impasse, le militaire a finalement accepté, mais j’avais peur qu’à la première barrière, il nous livre aux miliciens. Je ne sais pas comment le monsieur a fini par le convaincre. Première barrière le camion s’arrête, on frappe sur la caisse … pour sentir s’il n’y a pas des gens, s’il y a quelque chose dedans, et puis le camion redémarre. Comme ça, tout le long du chemin, jusqu’à Gikongoro. A Gikongoro, le monsieur est allé juste arrêter le camion à un endroit isolé, non habité et puis il nous a fait sortir, pour prendre un peu d’air.

**K.C : Est-ce que vous pouviez au moins respirer ?**

I.J.B : Oui, il n’y avait pas de problème, il y avait assez d’air. Ça c’est une de mes préoccupations, tout au départ, mais comme il n’y avait pas d’autres solutions, … alors voilà. Et c’est là justement où il m’a raconté, il m’a dit, … [Dans la vie je pense qu’il faut bien faire, tu le sais Callixte, je pense que tu me connais sur ce point, je me suis déjà exprimé sur cela : « Bien faire, et Laisser dire », je crois que j’ai dit cela, le jour où on a aménagé dans cette maison. Il faut bien faire dans la vie.] Le monsieur m’a rappelé, je ne me souvenais pas du tout de ça ; il m’a rappelé comment quand il venait tout juste de quitter l’armée, il n’avait pas de travail, il recherchait du travail. Je l’ai aidé à chercher du travail, je ne me souvenais pas de ça, et chaque fois que je le rencontrais, je lui donnais de l’argent. Il m’a dit : « Il y a même des fois où j’allais t’attendre là où je savais que tu devais passer parce que je savais que tu allais me donner de l’argent. » Combien ? Peut-être cent, deux cents, … Et pas grand-chose. Alors il m’a dit que pour moi ce n’était pas grand-chose mais pour lui, c’était beaucoup de choses. Il m’a dit : « Quand tu me donnais l’argent, tu croyais que j’allais boire une bière. Non, j’allais juste acheter de la farine de manioc, et des tomates, et mes enfants pouvaient manger ce jour-là. Alors il m’a dit, tu as sauvé mes enfants, et si Dieu le veut, j’aimerai sauver tes enfants aussi. J’étais très ému, j’ai failli pleurer, j’ai perdu la voix, et pourtant, Dieu seul sait qu’à ce moment-là je n’avais plus de sentiments, je n’étais plus un humain. Pour moi, j’étais mort. Je savais que j’étais mort, mais ce qui restait, c’était de ce que ça se matérialise de façon qui n’était pas trop cruelle. Mais je n’avais aucun espoir de survie. Alors, il est allé acheter de la nourriture, il nous a apporté des plats, du "fanta" aussi, et puis il est allé chercher une chambre à l’hôtel, à côté, nous avons passé la nuit dans le camion. Le lendemain matin, le camion a démarré, bon il a d’abord ouvert pour nous parler, Il a dit : « Il faut prier parce qu’à Cyangugu, la situation est plus dangereuse qu’ailleurs. » Il m’a dit : « Il y a une barrière que je ne dépasse jamais sans qu’on n’ouvre le coffre du camion. » Dans tous les cas, il n’y a pas d’autres solutions, et la fameuse barrière c’était vraiment proche de la ville de Cyangugu, j’ai déjà oublié le nom de l’endroit, on a failli effectivement ouvrir le camion. J’ai même entendu le cadenas qu’on ouvrait, mais il a su les convaincre. Quand on est arrivé à Cyangugu, il m’a dit qu’il avait pratiquement donné la moitié de l’argent qu’il devait utiliser pour acheter le riz des militaires. [… Inaudible] … quel prix de ça, bon l’argent n’avait même pas de valeur à cette époque-là, quels risques… c’était vraiment un prix énorme.

**K.C : Dans ces circonstances de génocide comme ça…**

I.J.B : Oui. Bon, alors arrivés à Cyangugu, il m’a demandé encore une fois si je connaissais quelqu’un là-bas. Même réponse : je crois que tous les gens que je connaissais ont été tués. Finalement je me suis rappelé qu’un de mes anciens voisins, avait quitté Kigali pour aller travailler à Cyangugu et j’avais même, pendant un de mes voyages à Cyangugu, j’avais eu l’occasion de le rencontrer, et il m’avait amené chez lui. Il habitait proche du lac Kivu, en bas de la route macadamisée, juste un peu avant d’arriver à la frontière ; à côté d’une maison des religieux, je pense que c’était des Pères Pallottins je crois.

**K.C : Pères Rogationnistes …**

I.J.B : Rogationnistes, oui. Tiens, là je commence à oublier. Oui c’était des Rogationnistes, juste la clôture, ils avaient une clôture … avec les religieux. Alors je lui ai situé juste la maison, où elle se trouvait juste… c’était facile à situer, et ce qu’il a fait, c’est qu’il a arrêté juste le derrière du camion devant la porte, le portail d’entrée de la clôture. Nous sommes sortis, nous sommes entrés à l’intérieur, et il n’y avait que les enfants à la maison. Il y avait une réalité qui nous avait échappée pendant tout ce temps-là : La vie continuait comme si de rien n’était pour les gens qui n’étaient pas menacés. Sa femme était allée travailler à la Banque Commerciale de Cyangugu ; lui-même était à son travail à la douane ; et puis les enfants allaient à l’école et on a trouvé juste les plus jeunes enfants qui n’allaient pas à l’école.

**02 :30 :34**

Alors ça, je ne me rappelais plus que la vie continuait ; sincèrement c’était quelque chose comme une révélation : mais comment la vie continue comme si rien ne se passait ? Voilà donc, les enfants disent que leur papa était à son travail, et le monsieur a dit : « Je ne veux pas lui téléphoner, je vais aller le voir ». Il est allé le voir, et comme par chance, ils se connaissaient. Le monsieur était aussi [était] un ancien militaire réserviste, qui avait occupé, après son service militaire, des fonctions de chef d’immigration, son nom était Urimubenshi Jean Léonard. Et puis il avait un surnom très connu Katangais, c’était un descendant de ces gens qui étaient partis au Katanga, et qui étaient rentrés juste après l’Indépendance. Donc vous savez qu’il y a des rwandais qui sont allés travailler au Katanga dans les mines. Et la plupart de ces gens n’étaient pas très méchants, comme on a pu le remarquer souvent, c’était des gens qui n’avaient pas tellement de haine envers les Tutsi. J’avais été voisin avec Katangais Jean Léonard pendant peut-être dix ans, on partageait tout, la bière, je l’invitais chez moi, il m’invitait chez lui ; et souvent parfois à la Bonne Année on partageait les repas. Sans être intimes on était quand même des amis.

**K.C : de bons voisins…**

I.J.B : De bons voisins oui. On s’était perdu de vue depuis peut-être deux ans, mais il n’était pas méchant envers nous. Donc quand il est arrivé, il ne lui a pas dit pourquoi il l’amenait à la maison. Il lui a dit : « Je veux te parler mais chez toi. » Alors arrivés à la maison, quand il nous a vus, (les enfants nous avaient fait rentrer); quand il nous a vus, il a dit : « Mon cher Jean Bosco, tu dois quitter ici, je ne veux pas qu’on te tue avec ces enfants ici; il y a certainement des gens qui t’ont vu venir ici, ils viendront fouiller certainement. J’aurai bien aimé faire quelque chose pour toi, mais je ne peux rien, la situation est vraiment très grave », et il m’a montré du sang qui était encore frais je dirai, dans son jardin, on y avait tué deux jeunes garçons qui s’étaient réfugiés chez lui la veille. Alors il m’a dit : « La maison doit être surveillée maintenant, je ne peux pas. Je suis vraiment désolé mais je ne peux pas. »

**K.B : Est-ce que là, vous êtes toujours avec le militaire ?**

I.J.B : Oui. Il était toujours là. Alors c’est lui qui a proposé que nous restions un petit instant, qu’il allait trouver une solution pour nous.

**K.B : Le militaire ?**

I.J.B : Le militaire oui. Non l’ancien militaire, le réserviste. Pas le militaire. Ah ! Le militaire était toujours dans le camion. Non il ne faisait rien, c’est là que j’ai compris que mon ami l’avait convaincu. Il ne faisait rien. Il ne voyait rien, il ne s’occupait de rien. Mon ami, l’autre ami, en fait finalement, ils étaient tous mes amis malgré la situation, il a dit : « Je reviens dans quinze minutes, je vais leur chercher où les mettre, … je connais l’Archevêque d’ici, je vais lui demander de les prendre. » Il m’a fait un clin d’œil pour me dire : « Voilà, j’ai fait tout ce que j’ai pu, je ne peux plus rien. » En fait, quand il a ouvert le camion pour rentrer dans la maison, il m’a dit : « Je ne peux pas vous conduire à Bugarama, parce que la situation est beaucoup plus grave là, … »

**02 :35 :18**

Il m’a même cité Youssouf Munyakazi. Il m’a dit : « C’est quelqu’un qui est terrible, il a parcouru toute la région, il a même été dans les préfectures voisines, pour aller faire des massacres. » Donc il m’a fait un clin d’œil, j’ai vu ça, pour me dire qu’il ne reviendrait pas. Alors le monsieur nous a laissés dans une chambre ; il a fermé et puis il est resté là à attendre que l’autre revienne. Au bout peut-être d’une heure, il a compris qu’il n’allait pas revenir, et puis il est venu, il m’a dit : « Restez là, j’ai commencé à penser peut-être [à] une solution, probablement que votre ami ne reviendra pas ; et il m’a dit : « Je pars et je reviens ».

Il est parti, il n’est pas revenu vite. Il est revenu le soir, vers 17h30 avec sa femme qui rentrait du travail, et je voyais ne fût-ce que par le regard, que la situation était plus favorable. Alors qu’est-ce qui s’était passé ? Je ne sais pas. Alors il m’a dit : « Je crois qu’il y aura une solution, si jusqu’à présent il n’y a personne qui est venu fouiller à la maison, c’est que personne ne vous a vus… ». Il m’a dit : « J’avais peur qu’on se pose des questions sur le camion qui était ici. Mais comme personne n’est venu, peut-être qu’il y a moyen de vous trouver une solution. » Il m’a dit : « Dans les premiers jours du génocide, on ne savait pas qui était visé. Comme j’étais partisan de Faustin Twagiramungu, je croyais qu’on allait venir nous tuer aussi avec ma femme et mes enfants, alors je me suis caché chez les religieux ici à côté. Ils m’ont mis dans une chambre, ils ont fermé, pendant une semaine. Et quand ma maison n’a pas été attaquée, j’ai compris que peut-être nous n’étions pas menacés et nous sommes sortis de la cachette. » Alors il m’a dit : « Je vais demander au prêtre responsable de la maison de vous accueillir, ..., c’est un type bien, je pense qu’il va accepter. » Il l’a fait venir, …

**K.C : Il a fait venir le prêtre chez lui ?**

I.J.B : Oui, chez lui. Le prêtre nous a dit : « Oui, c’est qu’il y a moyen de vous cacher chez nous, mais je vous préviens, il n’y a pas assez à manger, … » Je lui ai dit que ce n’est pas notre souci, c’est vraiment le cadet de nos soucis, à manger, ça fait peut-être beaucoup de temps qu’on n’a pas mangé mais ce n’est pas la faim qui nous fait mal. » Effectivement la peur chasse tous les autres besoins. On n’a jamais été malade pendant tout ce temps-là, malgré les mauvaises conditions dans lesquelles nous vivions, on pouvait passer deux jours sans rien manger, sans rien boire, sans problème. On ne sentait pas la faim ni la soif. Il m’a dit : « Vous allez venir le soir, la nuit tombée, je vais vous mettre dans notre cave, il y a moyen de vous cacher là. » Et c’est là où il m’a dit : « Je pourrai même si c’est possible, si Dieu le veut, je pourrai même vous trouver le moyen plus tard de pouvoir passer le lac. » Ça c’était …

**K.C : Inespéré…**

**02 :39 :58**

I.J.B : Absolument. Mais le monsieur ne voulait pas, il a dit, quand nous avons quitté chez lui, il m’a dit : « Ne tente pas de passer le lac, reste-là, la situation va se calmer », il me l’a dit comme si vraiment ça faisait mon affaire. Il m’a dit : « Les Français viennent de nous consentir des armes plus perfectionnées, alors on va battre le FPR, alors la situation va être calme ». J’ai dit : « Ah oui, ça c’est une bonne chose! » Alors la nuit tombée, le monsieur a pris sa kalachnikov, il est parti au-devant de nous, c’était à la sortie de sa maison pour entrer dans l’autre. Il a d’abord regardé dans la rue, s’il n’y avait pas de passants, et puis il nous a fait signe de venir. On est entré chez le prêtre. Bien sûr on n’avait [pas] aucun bagage vous comprenez, donc on nous a mis dans le sous-sol d’un des bâtiments, et on nous a montré une douche, ça c’était quelque chose à laquelle on n’avait jamais pensé : Qu’on pouvait encore trouver de l’eau pour se laver ! Le comble, c’est qu’on n’avait pas d’habits pour changer mais au moins on s’est lavé. Il nous a apportés de la nourriture, les jours suivants également.

Alors un jour, j’ai entendu du bruit, j’ai regardé par la fenêtre, donc c’était un sous-sol sur une pente, côté supérieur, c’était au sous-sol, mais il y avait une fenêtre qui donnait sur la bananeraie en bas. Donc on peut dire que c’était un semi sous-sol. Alors j’ai enlevé un peu le rideau pour voir, j’ai vu des militaires qui courraient après une personne qui n’avait plus de vêtements sauf un petit caleçon, ils l’ont finalement attrapé, et ils l’ont roué de coup jusqu’à ce qu’il meure. J’ai eu peur, je me suis posé la question, de savoir pourquoi cette fois-ci j’ai eu peur. Avant je n’avais pas peur de mourir, je me sentais même comme, … je me disais que si même on allait me tuer, je n’allais pas sentir cela, mais finalement j’ai eu peur. Et j’ai compris que j’avais, que j’étais redevenu un homme, une personne. Donc le fait de voir, de penser qu’on pourra peut-être survivre, ça m’a redonné la vie, et j’ai recommencé d’avoir des sentiments d’une personne humaine. Mais vraiment ça c’est incroyable comment à un moment donné une personne perd tous les sentiments possibles. Effectivement je me suis rappelé que pendant ces jours-là, j’ai recommencé à avoir faim, j’ai recommencé à avoir soif. Ce que je n’avais pas avant. J’ai remis le petit rideau, et je tremblais. Oui. J’ai demandé à mes enfants, je leur ai dit qu’on allait prier en silence, on priait habituellement mais à ce moment-là on s’est dit peut-être pour calmer l’esprit, on va prier. Le prêtre est venu nous voir, je lui ai raconté ça, il m’a dit : « Je sais, j’ai vu ça aussi. » Alors il m’a dit que c’était un militaire aussi tutsi, qui s’était caché, qu’on n’avait pas parvenu à retrouver, et qu’on venait de le retrouver, et qu’il avait couru jusque-là, et qu’en chemin on lui avait arraché ses vêtements. Alors j’ai compris que la situation restait toujours la même, ce n’était pas au bout de nos peines. Mais il m’a quand même donné un peu d’espoir, il m’a dit : « J’ai déjà communiqué avec d’autres prêtres qui sont à Bukavu et ils sont prêts à me dire le jour où nous allons vous accompagner jusqu’au lac, vous allez traverser pendant la nuit dans une pirogue. »

**02 :45 :14**

Deux jours après il est venu me dire, on était un vendredi, il m’a dit : « Dimanche à minuit, il faut que nous soyons au lac. » Le jour arrivé, donc nous sommes descendus au lac, et le passeur est venu. Il avait une pirogue, peut-être un peu les deux chaises ici, ensemble, ça c’était la pirogue ; et le passeur m’a dit, il parlait Kinyarwanda, il m’a dit : « Je ne vais pas vous prendre tous en même temps, je prends d’abord les enfants, et je reviendrai te chercher ». Ils sont partis. Le trajet devait durer peut-être dix minutes, le retour dix à quinze, mais après une heure il n’était pas encore de retour. Et le prêtre m’a dit : « Il y a parfois où ça dérape. Il y a des miliciens qui se font des pêcheurs, pour juste attraper des gens en plein milieu du lac. Peut-être qu’ils ont rencontré de ces miliciens-là. » Alors il m’a dit : « On retourne à la maison, parce que si c’est ça qui s’est passé, ils vont venir certainement voir s’il y a d’autres personnes qui attendent. » Je lui ai dit, mais ces enfants, ils étaient avec moi dès le départ, ils ont quitté Kigali ensemble, on a traversé mille et une difficultés ensemble, si jamais, ils sont tués, pourquoi moi je survivrais? Je ne vois pas pourquoi je survivrais ». Alors il m’a dit : « si tu veux rester ici, tu peux rester, mais moi je pars. » J’ai compris, je lui ai dit : « Oui, je te comprends. » Mais… une idée m’est venue comme ça, je lui ai dit : « Est-ce que tu pourrais me donner un peu d’argent? » Il m’a demandé combien? Je lui ai dit : « Je ne sais pas. Ce que tu peux trouver »; il m’a dit : « Oui, je peux te trouver vingt mille francs rwandais, mais tu viens les chercher, moi je ne peux pas revenir ici. » Je suis parti avec lui. Il m’a donné les vingt mille francs, et je suis redescendu sur le lac. J’ai attendu. La chance, c’est qu’entre-temps, entre mon départ donc du lac à la maison et le retour, il n’y avait pas…, donc mes enfants n’étaient pas revenus me chercher, ils auraient pu donc dire probablement qu’ils ne sont plus ici, donc il nous a laissés tomber, et là ça me faisait très mal de penser peut-être que s’ils étaient revenus, et qu’ils ne m’avaient pas trouvé…Alors quand je [suis] redescendu, j’ai attendu encore, une heure peut-être encore. Finalement j’ai entendu des bruits d’une pirogue qui frappe l’eau et un peu plus tard, la voix de mon fils Fabrice, qui disait : « Twabasize hariya, nous les avons laissés là, hariya imbere gatoya, juste un peu devant ». Je l’ai appelé. Je lui ai dit : « Fabrice, ni amahoro? Est-ce que tout va bien? » Il a dit : « Oui, ces gens voulaient nous tuer, ils voulaient nous jeter dans le lac, et je leur ai dit que tu étais là, que tu pouvais leur donner de l’argent, et je leur ai même dit que tu avais un million de francs rwandais. » Il a quand même été malin. Alors on m’a demandé, … et il était seul. Sandra et Fabius étaient restés dans une autre pirogue, au milieu du lac avec d’autres personnes. C’étaient des gens qui parlaient Kinyarwanda, mais je ne savais pas qui ils étaient. Ils m’ont demandé, deux personnes avec Fabrice m’ont demandé de monter dans la pirogue, et nous sommes partis. Arrivés au milieu du lac, ils m’ont dit : « Tu nous donnes le million que tu as, on va vous faire passer même jusqu’à l’autre bord ». Je leur ai dit : « Non, je n’ai pas de million, mais j’ai un peu d’argent ici. »

**02 :50 :39**

Le monsieur du camion juste avant qu’il aille à la douane, chercher le douanier, il m’avait donné des zaïres [des francs congolais], pour me dire si jamais tu parviens à passer de l’autre côté, ça pourra te servir. Je ne savais pas combien mais c’était beaucoup ; mais ça ne valait pas grand-chose. J’ai compris que ça ne valait pas grand-chose quand j’ai donné ça aux gens du lac, plus les vingt mille francs rwandais que le prêtre m’avait donnés; ils ont pris l’argent, les francs rwandais étaient plus importants, que la liasse…

Oui. Alors ils m’ont dit : « Non, tu as un million, si tu ne nous le donnes pas, on va vous tuer tous. » On a continué à argumenter. Je lui ai dit : « Vous pouvez me fouiller. Vous pouvez chercher cet argent, je n’ai pas de sac, je n’ai rien, vous pouvez fouiller sur moi. » Finalement ils ont dit : « Non. On va les livrer aux gendarmes qui gardent le lac », ils nous ont montré le feu, qui était allumé un peu plus loin, juste là sur la côte rwandaise. Ils nous ont dit : « On va vous livrer; peut-être qu’ils vont nous donner quelque chose ». Alors je leur ai dit, il y a des gens qui nous attendent de l’autre côté, -j’ai été comme mon fils finalement-, ils ont sûrement de l’argent. Alors faites-nous arriver là-bas, ils vont vous donner de l’argent. » Alors un des messieurs m’a posé la question : « Vous êtes sûr qu’ils ont de l’argent? » Je lui ai dit, « Oui je suis sûr et certain. » J’ai fait un mensonge ; j’ai dit : « L’une des personnes qui nous attendent c’est mon frère, et je lui avais demandé de se munir d’argent ». Donc on a pris la direction, finalement vers Bukavu. Arrivés à quelques cent mètres de la berge, ils m’ont demandé d’appeler mon frère, pour savoir s’il était là, et s’il avait de l’argent. J’ai appelé un des prêtres, que je connaissais, (je connaissais le nom seulement, donc le prêtre de Cyangugu m’avait donné le nom des personnes qui m’attendaient). Et j’ai appelé, pour lui demander [j’ai dit]: « Est-ce que vous avez de l’argent? » Il m’a dit en Kinyarwanda : « Ese abo bantu babazengurukije i Kivu, bashakaga amafranga, babwire baze tuyabahe abo ba pumbafu. » "Ce gens vous font faire le tour du lac -au lieu de vous déposer chez nous ; ils veulent de l’argent ? Dites-leur de vous déposer ici et nous leur donnerons cet argent, ces fous-là.

**K.B : Bumva ? "Et ils entendaient cela? "**

I.J.B : Bumva "Oui ils entendaient". Alors, l’un a dit : « Ils commencent à nous insulter, on ne veut pas que vous nous donniez de l’argent. Allez ! On va retourner en arrière. On va faire demi-tour. » Alors j’ai dit au prêtre : « Est-ce que vous pouvez parler à ces gens, en termes polis parce qu’ils… »

**K.C : Parce qu’ils vous menaçaient de faire demi-tour…**

I.J.B : Oui. Il a dit : « Oui. Qu’ils viennent, on va leur donner tout l’argent que nous avons. »

**K.B : Oh ça, c’est bien dit, dans la situation…**

**K.C : Alors ils vous attendaient comme…?**

I.J.B : Ils nous attendaient depuis minuit, et ça c’était 4h du matin.

**02 :55 :00**

**K.C : Ils étaient encore là…**

I.J.B : Ils étaient encore là. En réalité ils nous voyaient.

**K.C : Ils voyaient ce qui se passait?**

I.J.B : Ils voyaient ce qui se passait. Au fait, les lumières de Bukavu illuminent le lac, à cet endroit-là. Et on voyait bien qu’il y avait des gens qui étaient en train de parlementer. Alors, ils avaient compris que c’était nous, que nous étions des otages, mais ils ne pouvaient rien faire. Mais ils ont été vraiment braves, ils sont restés là, à 4h [du matin]. Et alors, ils ont discuté du montant, finalement ils se sont entendus sur cinquante mille. Donc les messieurs du lac avaient exigé cent mille; mais finalement ils se sont entendu jusqu’à cinquante [mille]. Effectivement ils avaient de l’argent là sur place. Et l’une des personnes-là a avancé sa barque, c’était la barque où se trouvaient Sandra et Fabius, pour aller récupérer l’argent, et moi je suis resté là comme otage, avec Fabrice. Quand ils ont reçu l’argent, ils ont demandé à l’autre barque de s’avancer. Alors on est sorti. Vous ne pouvez pas comprendre le sentiment qu’on a à ce moment-là. Le sentiment que moi j’ai eu, à ce moment-là, de pouvoir fouler le sol, autre que le sol rwandais, pouvoir marcher debout sans me cacher, ça c’est vraiment …Je me suis agenouillé, j’ai prié le ciel là sur place, j’ai prié le Seigneur. Alors je disais : « Voilà, nous sommes sauvés, nous. Mais nous avons d’autres personnes qui sont derrière, qui ne sont pas avec nous, donc mon Dieu est-ce que vous pouvez faire le même miracle que vous avez fait pour nous? »

Donc nous sommes allés dormir chez les Pères, ce sont les Pères Blancs qui sont là juste à côté du lac. Le matin on m’a demandé s’il y avait quelqu’un que je connaissais à Bukavu. J’ai dit oui. Je connaissais une personne, mais je la connaissais de nom. Un certain Kasongo. Je ne l’avais jamais vu, mais un de ses frères était un ami à moi, il habitait Cyangugu, mais il venait à Kigali souvent ; il était commerçant. On se connaissait, c’était vraiment un ami, il me parlait de son frère Kasongo à Bukavu, chaque fois. Et il était très connu, c’était un monsieur très connu. Alors on nous a conduits chez lui. Mais quel miracle, encore une foi, arrivés chez lui, son frère était là.

**K.C : Votre ami…**

I.J.B : Mon ami. Mais malheureusement, il n’était pas avec sa famille, il était seul. Deux de ses fils avaient été tués, un autre fils était à Nyarushishi, sa femme et ses deux filles étaient cachées, il ne savait pas où, mais il savait qu’elles n’avaient pas été tuées encore, donc ce n’était pas facile.

Mais quand même quand il nous a vus, il était très content; il était très heureux de nous voir, et il nous a présentés à la famille de son frère, pour nous dire ce sont des amis. Alors j’ai commencé à raconter comment nous avons survécu. Voilà, nous sommes restés là pendant une semaine. Et le monsieur nous a trouvés des pièces d’identité du Congo (du Zaïre), parce que je lui avais demandé de nous trouver des papiers pour passer la frontière du Zaire et le Burundi, parce qu’on voulait aller à Bujumbura. Finalement on a trouvé quelqu’un qui nous a donné un lift jusqu’à Bujumbura. On est arrivé à Bujumbura le 1er Juin 1994, et on n’avait pas encore d’autres nouvelles de ma femme et de mon fils. Mais on se disait que… Dieu va faire le même miracle.

**03 :00 :00**

Alors le 15 Juin, donc deux semaines après, Maître Mutagwera est venu à Bujumbura, je ne savais pas qu’il était en vie, mais il avait pu survivre également, et il est venu à Bujumbura, et il m’a dit : « Ta femme est en vie ». J’ai dit : « Comment est-ce que tu le sais? » Il m’a dit : « Je suis passé… j’étais à Kabuga et quand j’ai dit au colonel Karenzi que j’allais à Bujumbura, il m’a dit : « Passe à Rwamagana voir la femme de Jean-Bosco, qui est là, et tu vas la conduire à Bujumbura, j’ai appris qu’il serait à Bujumbura. » Il m’a montré le Kibari [autorisation de circuler] qu’il avait.

**K.C : Il a appris que vous seriez à Bujumbura?**

I.J.B : Oui. Au fait je ne sais pas comment ça circulait les nouvelles, même pendant ce temps-là, les nouvelles circulaient. Oui. Il m’a dit : « Malheureusement je n’ai pas pu passer à Rwamagana parce que je n’avais pas de place, ma voiture était déjà pleine, et je n’ai pas pu passer à Rwamagana, mais voilà le Kibari qu’il m’a donné, donc le sauf-conduit pour elle ». Je lui ai posé la question : « Est-ce qu’il ne t’a rien dit au sujet de notre fils? ». Il m’a dit : « Non. Il ne semblait pas savoir s’il y avait quelqu’un d’autre avec elle ». Alors deux jours après, quelqu’un de Bujumbura a voulu aller au Rwanda, à Kabuga, ça c’est vraiment le centre, avant la prise de Kigali, la capitale c’était Kabuga, c’était un médecin qui voulait aller donner un coup de main là.

Alors je lui ai donné une lettre pour ma femme. La lettre lui est arrivée. Pour lui dire que nous étions là, à Bujumbura, qu’à la première occasion qu’elle pouvait trouver un moyen de venir à Bujumbura, qu’on était là. Ah ! J’ai oublié peut-être de vous dire, qu’à Bujumbura on était chez Edouard, donc mon ami Edouard, qui était là, qui était parti le 2 octobre 90 [1990]. Oui, depuis ce jour-là il n’était pas revenu au Rwanda. Mais entretemps, j’étais allé au Burundi, on s’était vu plusieurs fois. Et en 93 [1993], j’avais même placé ma famille à Bujumbura, finalement ils sont retournés au Rwanda. Donc on était vraiment bien, on a presque tout oublié de nos malheurs, parce qu’on était chez un frère. Finalement j’ai continué à communiquer avec ma femme, par écrit, et je lui ai demandé de venir à Bujumbura. Elle, elle voulait que nous rentrions parce que Kigali était presque prise donc on ne s’était pas entendu, mais finalement le 22 juillet, on a quitté Bujumbura pour Kigali. Le même jour, elle avait quitté Rwamagana pour Bujumbura. Quand nous sommes arrivés à Kigali, je comptais aller à Rwamagana le lendemain, mais… nous, nous avons quitté le 22 juillet, nous avons passé la nuit à la frontière parce qu’on n’acceptait pas qu’on voyage après 4h, et elle avait passé la nuit à Bujumbura.

Le lendemain, elle a quitté Bujumbura, nous, nous avons quitté Akanyaru [la frontière]. Alors quand nous sommes arrivés à Kigali, je pensais le lendemain aller à Rwamagana; mais dans la soirée, une voiture est arrivée là où on était à Kicukiro, chez le frère d’Edouard. C’était la seule maison qui était debout, parce qu’elle était occupée par un diplomate burundais, pendant tout le génocide. Mais vers la fin, quand Kicukiro a été pris par le FPR, cette maison était occupée par les militaires. Alors quand nous sommes arrivés, nous leur avons dit que c’était chez nous. Le militaire a accepté de nous céder la maison.

**03 :05 :00**

Alors la voiture qui est venue dans la soirée, le monsieur qui est sorti, je le connaissais; c’était un de mes amis qui vivaient à Bujumbura, que j’avais rencontré d’ailleurs une semaine auparavant, le monsieur qu’on appelle Mille Collines - il a d’ailleurs vécu ici un bon bout de temps- et il est sorti de la voiture, il m’a salué, il m’a dit bonjour, et puis une petite fille est sortie de la voiture, tenant un bébé squelettique dans ses mains, j’ai salué la petite fille que je ne connaissais pas, finalement Mille Collines m’a dit : « Mais c’est ta femme, tu ne reconnais pas ta femme? ». Quand on s’est séparé…, en fait il y avait une pénombre, donc il n’y avait pas assez de lumière, quand on s’est séparé, elle n’avait pas encore trop maigri, là à Kamonyi, on trouvait quelque chose à manger. Et pendant le temps que l’on s’est quitté, elle avait perdu la moitié de son poids. Vraiment, … et un bébé squelettique. C’était de la peau et des os, seulement. Alors quand elle a parlé, elle m’a dit : « Ntabwo ukimenya mbese? Tu ne me reconnais plus vraiment? ». Oui c’est là où je l’ai reconnue. Ça m’a fait trop mal. Voilà on était réuni. Et bien sûr, on avait perdu tous les membres de famille, sauf sa petite sœur avec qui on était. Ah, j’ai oublié justement pour sa petite sœur, la famille-là qui nous avait accueillis, après avoir été chassés de là où on venait de passer deux à trois semaines, quatre d’ailleurs, c’était du 12 avril au 12 mai, elle, elle avait été chassée immédiatement, avec ses deux copines. Elles ont pris la route, ne sachant pas où aller, elles ont pris seulement la route. Arrivées à une barrière, on les a arrêtées, on leur a demandé des cartes d’identité, elles ont dit qu’elles avaient perdu ça. La sœur de mon épouse était enceinte de quelque huit mois, sept-huit mois, elle a dit qu’elle allait à l’hôpital pour accoucher. Elle a demandé si la femme qui s’occupait de l’hôpital de là, ça c’était à Musambira; si elle était là, si elle était toujours là. Comme par hasard, la personne à qui elle a posé la question, c’était le frère de la femme. Il a dit « Oui est-ce que vous la connaissez? » Elle a dit : « Oui, je dois aller la voir, parce que je dois accoucher ». Il l’a accompagnée jusque-là. Quand la femme a vu ma belle-sœur, elle a dit : « Ah tu viens? Tu vas m’aider à prendre soin de tous ces malades, j’étais toute seule ici. N’aie pas peur, personne ne va te toucher ». Effectivement, elle est restée là, en train de soigner les gens.

**K.C : Mais elle la connaissait?**

I.J.B : Oui, c’était l’une de ses anciennes professeures à Kirinda.

**K.B : Oh !!**

I.J.B : C’était une infirmière. Ma belle-sœur était une infirmière. Oui, elles sont restées là, jusqu’à la prise de Musambira par le FPR. Tout le monde est parti, elle est restée là.

**K.B : Oui, tout le monde, même la femme qui avait… [Inaudible] ?**

Oui, alors elle est restée là, en train de soigner maintenant les militaires du FPR; jusqu’à ce que finalement elle ait son bébé à elle. On l’a aidée à aller au Bugesera à Nyamata; et c’est là qu’elle est restée et son bébé, en train de travailler là. Au moins là, il y avait plus de sécurité, ce n’était pas sur le front, et puis même il y avait assez de matériel pour utiliser pour soigner les militaires.

**03 :10 :12**

Voilà donc, un miracle encore une fois qui s’est produit. Alors les membres de notre famille qui étaient ma belle-sœur, donc la femme de mon beau-frère, ses enfants, ses sœurs, ont été tués à Nyanza. Ils sont arrivés là le 19, [puis] le 22, donc trois jour après, les Batwa ont attaqué le couvent des Benebikira, ils ont tué Sœur Augustine qui avait été leur bienfaitrice, elle a été la première à être tuée par ces Batwa. J’avais un autre beau-frère qui avait habité Nyanza, dont la femme et les enfants vivaient chez Maman Augustine, alors c’était la femme et cinq enfants, plus les trois enfants de son frère, ils ont été tués, à l’exception d’une, Marie Ange.

**K.C : Marie-Ange était à Nyanza aussi?**

I.J.B : Oui, Marie-Ange était à Nyanza. Alors sa mère quand elle a vu les assaillants, il y avait une fille qui était là à côté, elle lui a dit : « Prends cette enfant, conduis-la à l’orphelinat ici à côté. »

Marie Ange avait trois ans et quelques. Donc la fille a accepté de conduire Marie-Ange à l’orphelinat, et c’est comme ça qu’elle a survécu.

**K.C : Un autre miracle…**

I.J.B : Un autre miracle ; oui. Alors l’orphelinat a déménagé de Nyanza après la prise de Nyanza par le FPR, ils ont déménagé l’orphelinat vers Bugesera, Nyamata exactement. Et il y avait un frère, donc un frère Joséphite qui vivait à Nyanza, qui était Tutsi, qui était caché dans l’orphelinat. Alors il s’est fait [passer comme] l’un des gens qui travaillaient là. Ce qui fait que c’était lui maintenant le directeur de l’orphelinat, parce que tout le reste avait fui l’arrivée du FPR. Oui, alors il a vu entrer Marie-Ange, il a su qu’elle venait de notre famille, et quand il a rencontré justement la tante de Marie Ange, donc la sœur de mon épouse qui était infirmière là-bas, il lui a dit : « Il y a une de vos enfants qui est avec nous, je ne saurais pas vous dire laquelle, mais je sais qu’il y en a une. Entre-temps, mon épouse est allée là pour voir sa sœur, et elles sont allées à l’orphelinat regarder parmi les enfants si elles pouvaient reconnaître une. La première fois, elles n’ont pas pu reconnaître l’enfant. D’abord ils ne savaient pas si c’était Marie-Ange ou son frère ou sa sœur, ou alors les enfants de Léon, donc le frère de François, alors ils ne savaient pas.

Le lendemain, elles sont retournées là, finalement elles ont reconnu Marie-Ange. Alors elles lui ont posé la question : « Est-ce que tu nous reconnais? » Elle a dit : « Oui ». « Qui suis-je? ». « Uri Tante Jeanne ; uri Tante Angélique. [Tu es tantine Jeanne ; tu es tantine Angélique  ». Donc elle les a reconnues aussi. La veille probablement qu’elle les avait reconnues, mais…Alors elles ont pris l’enfant. Elles sont sorties vite, pour l’amener à la maison. Le gardien a dit : « Eh, il y a deux femmes qui viennent de voler un bébé, un enfant ici. » On les a poursuivies. Les militaires sont arrivés, pour dire : « Vous avez volé un enfant. » Elles ont dit : « C’est notre enfant. » Ils ont dit : « C’est votre enfant mais il y a une procédure pour ça. Il faut d’abord vous faire enregistrer, votre adresse tout ça. Signer des papiers, … » Elles avaient oublié cette procédure. Elles étaient tellement heureuses.

**03 :15 :20**

Donc voilà, c’est ça. Le génocide a commencé, je pense qu’on a vu ça venir, mais on n’y croyait pas. On se disait, moi personnellement je me disais que je pouvais être tué, mais je n’avais jamais pensé que mon père sur la colline, mes frères, mes sœurs sur la colline, pouvaient être tués. Je ne voyais pas pour quelle raison. A Kigali on se disait [qu’] on est connu, j’étais avocat ; donc j’étais une personne connue, je pensais que je pouvais être connu, mais ma femme, mes enfants pouvaient être tués ? Non je ne pensais pas à ça. Alors en 93 [1993], quand j’avais conduit ma femme et mes enfants à Bujumbura, je me disais que c’était pour me libérer un peu du fardeau que cela constituait si jamais j’avais une occasion de quitter, ça aurait été facile, mais ce n’était pas pour leur sécurité, vraiment. Je me disais que c’était pour me faciliter la tâche.

**K.C : Parce que vous, vous n’alliez pas quitter, en les laissant …**

I.J.B : Tout à fait. Alors quand ils sont revenus, je me suis dit que c’était difficile, mais je n’arrivais pas à vraiment penser au pire. Non.

**K.C : Mais c’est ça le génocide, il n’y a pas de phares ; il y a des souvenirs qui reviennent, il y a des péripéties à tout. Et après le génocide, après tout ça, vous dites qu’on ne pouvait pas le voir venir, finalement avec le recul…**

I.J.B : Avec le recul, à posteriori, il y a eu des signes. Le premier signe en 91[1991], quand on a tué les Bagogwe; ces Tutsi qui étaient des pasteurs dans le nord du pays qui n’avaient aucun pouvoir ni militaire ni économique ni rien du tout; quand on les a tués, nous, nous aurions dû voir ce signe-là comme une sorte d’entraînement au génocide, comme une répétition. Donc voir les réactions qui allaient s’en suivre. Effectivement il n’y a pas eu de réaction en faveur de ces Bagogwe.

Quand on a tué des gens à Kibirira, on tuait des gens qui n’avaient aucun… qui ne représentaient aucun danger pour eux. Donc ce n’était pas pour éliminer des opposants, pour éliminer un danger. Et là on aurait dû comprendre le message. On n’a pas compris. En réalité, je pense que c’est dans la nature humaine, on ne voit le danger que [quand] ça vous guette de façon imminente. Oui, en dehors de ça, on a toujours espoir. Je pense que l’optimisme prévaut sur tout autre sentiment. Il y a trop peu de gens pessimistes dans la vie, qui sont naturellement pessimistes.

**K.B : Est-ce qu’on peut des fois leur donner raison, enfin, est-ce qu’on peut être…**

I.J.B : Dans ces circonstances oui, parce que des gens qui se sont réfugiés à l’étranger plus tôt, eux ils ont compris. Alors eux, je peux dire que ce sont des pessimistes, parce qu’ils voyaient le danger avant qu’il ne soit là, avant qu’il ne soit réellement là et alors je leur donne raison complètement.

**03 :20 :06**

**K.C : Je ne sais pas si tu veux y ajouter quelque chose, mais… Maintenant après le génocide, la vie n’était plus la même; ça serait trop long de continuer de le dire, mais maintenant vous êtes installés ici, votre famille… Une petite question, vous, vous étiez un intellectuel, vous étiez quelqu’un qui était au courant, au fait de toutes ces situations ; vous avez parlé de toutes ces années précédentes, etc. Actuellement, […] des Tutsi, des Hutu, […], comment les gens qui ont vécu ensemble avant, et puis les gens qui ont fait le génocide, donc qui ont exécuté le génocide, avec ceux qui ont subi le génocide, victimes de génocide, avec toutes personnes qui ont essayé de faire le bien , avec toutes celles qui vous ont aidés; comment voyez-vous les gens encore vivre ensemble, former encore une société… Comment vous voyez ça?**

I.J.B : Après le génocide, je pensais que, … immédiatement après le génocide je pensais que la vie ne pouvait plus être la même. Que du moment que les Hutu avaient manifesté la haine aux Tutsi, tout le mal qu’ils leur avaient fait, comme ça gratuitement, je pensais que ce n’était plus possible de vivre en communauté. Qu’il fallait partager le pays. Que certains devaient habiter d’un côté, et les autres d’un autre. Ça c’était immédiatement après le génocide. Quelques mois après, les sentiments ont changé. Et je me suis dit qu’il y avait moyen de réconcilier le pays. Peut-être une analyse plus sérieuse m’a permis de comprendre que ce n’était pas des Hutu comme tels qui avaient fait tout ce mal, mais le pouvoir hutu qui était, bien sûr qui symbolisait les hutu, mais quand je me rappelais combien les voisins, nos voisins n’étaient pas méchants avec nous, qu’on pouvait même… ma femme avait une filleule hutu dans les voisins, c’est qu’ils nous faisaient confiance. Des gens qui n’étaient pas méchants, mais du jour au lendemain, ils se sont retrouvés dans le trou. Alors je me suis dit que seule la justice pouvait ramener les choses à la normale. Et c’est pour ça d’ailleurs que j’ai accepté quand on m’a demandé de diriger le tribunal de Kigali, j’ai accepté. Je perdais beaucoup d’argent, on venait juste de nous reconstruire, on commençait à nous reconstruire, parce que tout avait été perdu pendant le génocide, non seulement les membres de famille mais aussi non biens; alors je venais de rouvrir mon cabinet, qui fonctionnait très bien, et je me suis dit que je devais tout laisser tomber, que ce n’était pas pour de l’argent que j’avais survécu. Oui, je devais…

**K.C : … être au service de la justice…**

I.J.B : Oui absolument. Je perdais au moins 95% de mes revenus en acceptant d’être juge. Oui; mais je me suis dit que si j’avais survécu, c’est qu’il y avait une mission. Quand je me rappelle les circonstances dans lesquelles j’ai survécu, je sentais qu’il y avait une mission divine, et c’est pour ça que j’ai accepté. Je connaissais le tribunal de Kigali, je savais que c’était le tribunal où passaient plus de 80% des affaires du pays, et que si donc je réussissais à installer une justice dans ce tribunal, que tout allait fonctionner correctement et que d’autres tribunaux allaient emboiter le pas. J’ai essayé. Je pense que je me suis dépensé sans compter. J’arrivais au travail le matin, à 7h30-8h, je ne quittais jamais avant 22h. Jamais avant 22h. Les samedis, les dimanches, j’étais au travail, je me disais qu’il fallait suivre tout ce qui se passait au tribunal pour qu’il n’y ait pas quelqu’un qui soit frappé par l’injustice.

**03 :25 :50**

J’y suis arrivé au moins pendant un an et demi, quand les pouvoirs publics ne s’étaient pas encore mêlés de mes affaires, ou des affaires de la justice que je dirigeais à Kigali. Finalement quand ils s’en sont mêlés, j’ai perdu toute l’autorité que j’avais, parce que j’avais des juges, quarante juges à mon tribunal, mais il y avait encore plus de quarante juges qui [étaient ?] sous ma responsabilité dans le tribunal de Cantons des Communes, dix-sept Communes de Kigali; [une] quarantaine, ou à peu près cinquante juges qui étaient sous ma responsabilité, donc je devrais suivre toutes leurs actions, tous leurs jugements rendus, je devais d’abord distribuer les affaires en connaissance de cause. Donc je savais qui pouvait juger cette affaire, je connaissais leur capacité, je connaissais leur intégrité, alors je leur confiais des affaires en fonction de tous ces critères. Et à la fin, quand ils avaient rendu jugement, je devais regarder quelles [… décisions ?] étaient prises, et ça c’était beaucoup de travail. Et outre cela, je rencontrais la population qui avait mille et une questions à me poser. Ce qui fait donc que je faisais un travail au moins pour dix personnes. À un moment donné j’ai même eu, j’ai été atteint d’un surmenage. Un après-midi, je m’apprêtais, je venais donc de prendre mon diner, j’allais donc retourner au travail, et quand je me suis levé, j’ai eu le vertige, je me disais peut-être que c’était passager, je me suis mis au lit tout habillé, je me disais : « Je vais me lever tout à l’heure. » Et quand j’ai essayé encore de me lever, j’ai failli tomber. Alors j’ai appelé un de mes amis médecin, Dr Kanimba, qui est venu prendre tout ça, et à la fin il m’a dit : « Ça doit être du surmenage. Reste là pendant au moins deux jours, et après si ça ne passe pas, je vais voir ce que je peux faire. » Effectivement le lendemain, j’allais un peu mieux. Je suis quand même resté à la maison pendant deux jours finalement, je me suis dit qu’il fallait prendre un peu de repos, mais ce n’était pas possible.

**K.C : Dans les circonstances…**

I.J.B : Ce n’était pas vraiment possible. Soit, je démissionnais, je quittais mon travail, soit alors je continuais à travailler tel que je travaillais, parce qu’il n’y avait pas moyen de suivre toutes ces affaires si je ne travaillais pas fort.

Mais là, j’étais plein d’enthousiasme jusqu’au moment où j’ai vu que les pouvoirs publics n’étaient pas de mon côté, parce que j’avais rendu une série de décisions qui leur étaient défavorables. Alors pour eux ce n’était pas ça la justice, pour eux la justice c’était aller de leur côté. Ce que je réfutais carrément ; je leur disais non, la justice c’est rendre justice à chacun et à tous, que ce soit un pauvre, que ce soit un Hutu, que ce soit un Tutsi, que ce soit un Twa ; toute personne qui se trouve dans son droit, on doit lui rendre justice. Absolument.

**03 :30 :06**

Et voilà, finalement je me suis retrouvé avec des juges qui n’avaient plus aucun égard du monde autoritaire, j’avais institué un système où je leur confiais des affaires la veille, le lendemain matin, dans l’avant-midi, ils devaient entendre ces affaires, et après-midi, prendre des décisions.

Pourquoi, parce que… j’avais institué ce système parce que je savais [que] beaucoup d’affaires étaient mal-tranchées à cause des pots de vin donnés par les justiciables et souvent à travers les avocats. Je voulais justement, donc jusque la veille après-midi, ils ne savaient pas qui allait prendre telle affaire, et le lendemain ils devaient seulement juger. Il y avait une audience dans la matinée et après-midi prendre une décision. Non seulement c’était rapide mais c’était correct. Mais finalement après un an et quelque mois, avec ce système qui fonctionnait très bien, quand ils ont vu, quand ils ont remarqué que le pouvoir public n’était pas de mon côté, ils ont commencé à faire ce qu’ils veulent. Ils pouvaient même passer une semaine sans avoir rendu justice, sans avoir pris de décision. Et quand je leur posais la question, ils disaient qu’ils n’avaient pas eu de temps. Alors je me suis dit que je perdais mon temps.

**K.C : Vous avez compris…**

I.J.B : Oui. Alors j’ai démissionné, le 1er mars 98 [1998], ma démission a été acceptée le 26 juin 98 [1998], le 5 juillet je quittais le pays pour le Canada. Donc pour moi, je me disais que seul la justice pouvait remettre les choses en état, que s’il n’y avait pas d’injustice, que les gens allaient pouvoir se reconstruire que si le pouvoir public montrait de l’exemple, que la vie allait encore recommencer, se reconstituer. Voilà, j’ai déchanté.

**K.C : Est-ce que vous pensez retourner au Rwanda, est-ce que vous êtes retourné au Rwanda?**

I.J.B : Je ne suis jamais retourné au Rwanda. Et ce n’est pas dans mes plans pour un proche avenir. Oui, ma vie se trouve ici, ma femme et mes enfants sont ici, et je pense que le fait que j’ai perdu ma famille proche, donc mes parents, mes frères, mes sœurs, mes oncles, mes tantes, tout ça, c’est quelque chose qui me facilite donc le fait de rester ici sans…

**K.C : Le lien…**

I.J.B : … il n’y a plus de liens familiaux, j’ai des amis qui sont là, mais on se parle; parfois on se voit aussi quand ils viennent ici, tout ça. Ce n’est pas vraiment dans mes projets futurs.

En tout cas dans le futur proche.

**K.C : Est-ce qu’avant de clôturer, avant de conclure, est-ce qu’il y a quelque chose que vous aimeriez ajouter? On ne peut parler de tout en même temps, mais pour vous, il n’y a pas … peut-être pas un conseil mais un souhait?**

I.J.B : Un souhait, si c’était possible que le rêve que j’avais, quand j’ai commencé ma carrière de juge, si ce rêve pouvait être réalisé. En réalité dans un pays où il y a la justice, il y a tout. Dans un pays où il n’y a pas de justice, il n’y a rien du tout. Rien alors. Parce que vous n’aviez rien qui vous appartient, même pas votre sécurité, même pas votre vie. Donc vous pouvez être jeté en prison sans aucune raison, on peut vous prendre tout, jusqu’à votre vie, sans suite, sans poursuite, alors on n’a rien.

**03 :35 :19**

Mais si chacun peut faire recours à la justice, une fois qu’il y a un problème, et que la justice lui soit rendue, à ce moment-là il y a tout, tout ce qu’on peut rêver.

**K.C : C’est la base…**

I.J.B : Oui, c’est la base de tout. Mais sans justice il n’y a rien du tout. Ces pays que nous voyons, qui fonctionnent bien, comme ici, comme le Canada, ça fonctionne comme ça, c’est un pays où il y a tout, parce qu’il y a la justice. Et même, si je parlerai des gens qui veulent investir, on ne peut pas investir dans un pays où il n’y a pas de justice. Mais on ne peut pas, le plus grand investissement c’est le capital intellectuel, alors si les gens quittent le pays, prive ce pays-là de leur intelligence, de leur capacité intellectuelle, c’est un signe que les choses ne vont pas.

**K.B : J’avais une question par rapport à ça. Par rapport à la justice. Est-ce que vous pensez que, compte tenu justement qu’il y a des manquements, que les choses risquent de virer en pire encore une fois dans notre pays? Deuxième question, quelle forme de justice pour un génocide, surtout pour un génocide, puisque pour d’autres cas, je pense que, qu’il y a toujours des possibilités, même si je n’ai pas touché le droit comme tel? La dernière question, c’est juste une question de curiosité, avez-vous pu, dans l’après-génocide, recroisez encore ces personnes que vous avez croisées en cours de route?**

I.J.B : C’est une bonne question. J’aimerais commencer par la dernière, j’ai eu la chance de rencontrer… donc le colonel Rusatira, qui m’a tiré de chez moi, qui m’a d’abord, comme je vous l’ai dit, qui m’a d’abord donné deux gardes, ensuite qui m’a tiré de chez moi quand c’était fini, presque, quand j’étais vraiment en danger imminent. Nous sommes arrivés de Bujumbura à Kigali, le 23 juillet [1994] le 25 juillet je l’ai rencontré à Kigali. Il venait lui-même de rentrer au Rwanda, parce que le 12 avril [1994], il avait signé, il avait été à la tête d'une déclaration, qu’ils avaient appelée « Déclaration du Haut Commandement d’Armée », mais ça a été signé par douze officiers seulement, dont lui-même, c’était l’initiateur, et ils demandaient au gouvernement d’arrêter les massacres des innocents, et demandaient au FPR de renouer le dialogue, pour un partage du pouvoir. Le communiqué est passé à la radio une seule fois, d’autres militaires ont pris la décision de ne plus le faire passer. À ce moment-là, il était une cible. D’ailleurs quand on s’est rencontré après le génocide, il m’a dit comment il s’était réfugié à l’Ambassade de Chine dans leur sous-sol, et qu’il était resté là pendant une semaine, parce que sa tête avait été mise à prix.

**K.B : Oui, je suis allé retrouver le livre…. J’ai lu ça.**

I.J.B : D’accord. Plus tard il s’est réfugié dans le sous-sol de la SONARWA. Une dame qui travaillait à la SONARWA lui a donné les clés du sous-sol, il s’est réfugié là encore une fois.

**03 :40 :02**

Alors il n’a pas eu de mission, c’était l’un des plus gradés du pays, de l’armée, mais il n’avait aucune responsabilité… militaire à l’époque, il était commandant de l’École Supérieure Militaire, et il n’y avait pas d’étudiants. Alors on l’a envoyé, quand il est ressorti de sa cachette, on l’a envoyé à Gikongoro, à Kigeme précisément, pour faire le recrutement des élèves officiers. Il n’y en avait pas, en fait il n’avait rien à faire là. Vers la fin du génocide, au mois de juin, il y a encore d’autres militaires … encore une fois, il a initié un mouvement pour dire qu’il condamnait le génocide.

**K.C : Oui…**

I.J.B : Donc le communiqué de Kigeme, qui condamnait le génocide, et qui demandait à ce qu’on arrête ça, et encore une fois qui demandait au FPR de faciliter les négociations, à ce que les personnes qui n’avaient pas trempé dans le génocide partagent le pouvoir avec le FPR. Le communiqué demandait aussi que les gens qui se sont trempés dans le génocide soient poursuivis. Et ça a été la goutte qui a fait déborder le vase, le gouvernement l’a démis de ses fonctions, et on lui a tendu un piège, et on lui demandé de venir à Gisenyi, où se trouvait le gouvernement, on a même envoyé un hélicoptère pour le prendre, il a dit, …Il a refusé carrément, plutôt avec sa famille et quelques militaires qui étaient ses fidèles, une dizaine, ils ont quitté Kigeme pour Cyangugu et puis Bukavu. Arrivé à Bukavu, il a rencontré le représentant du FPR à Bukavu, qui l’a fait passer par Goma, puis Gisenyi, pour rentrer au Rwanda. Il est rentré le 24, le 25 j’ai appris qu’il était à Mille Collines, qu’il était logé à l’Hôtel des Mille Collines, et je suis allé le voir, en fait jusqu’à ce moment-là, il ne savait pas que nous, nous étions en vie. Il croyait qu’on avait été tué. Parce que là où il nous a laissés, finalement ça s’est empiré.

**K.C : Puis il suivait la situation, …**

I.J.B : Tout à fait. Oui. Alors ma famille, c’était vraiment l’occasion de dire que c’était ma famille, je n’avais pas eu de relation proche avec ma famille de Kamonyi, celle-là même qui nous a accueillis. Et je l’ai fort regretté que je n’aie pas été vraiment en étroite relation avant, avec eux.

À partir de ce moment-là, c’était non seulement ma famille, mais c’était ma seule famille qui restait. Alors, on était maintenant en étroite relation, et j’ai souligné cette action par une grande fête que nous avions organisée juste peut-être début 95 [1995]. Nous avons acheté dix vaches, pour remettre à ces gens-là, et on a organisé une grande fête, dans laquelle j’ai pris la parole pour dire : « Voilà des gens qui ont été braves, qui ont fait ce qu’il fallait faire. » A partir de ce moment-là, …

**K.C : Vous avez gardé les liens…**

I.J.B : Oui absolument, très étroitement. Oui, même aujourd’hui, même si nous sommes loin, je téléphone, j’envoie de l’argent, tout ça. Alors mon ami le camionneur, j’avais appris qu’il était à Bukavu, quand j’étais avocat à Kigali, donc après le génocide, finalement le jour où j’ai été nommé juge, il m’a envoyé un message, par porteur pour me dire : « Est-ce que tu penses que je peux rentrer au Rwanda, maintenant que tu fais partie des gens du pouvoir, est-ce que tu pourrais me protéger? »

**03 :45 :24**

Je lui ai envoyé une lettre puis aussi un mot, par le porteur, je lui ai dit que je lui garantissais sa sécurité, une fois au Rwanda. Alors il n’est pas venu, finalement j’apprendrai plus tard, par ses enfants qu’il était malade, qu’il est mort à Bukavu. Mais il avait donné la consigne à ses enfants de venir me voir, une fois rentrés au Rwanda. Ils sont venus, je recevais la population les mardis et les vendredis matin, donc l’avant-midi mardi, et l’avant-midi vendredi.

Un de ces mardis, au fait je recevais ces gens en public, je ne voulais pas, … parce que ça allait d’abord…[inaudible], alors je posais la question : « Est-ce que vous voulez présenter vos doléances? » Une personne présentait son cas, si je devais faire quelque chose, je lui donnais peut-être un petit mot pour remettre au Bourgmestre qui lui avait refusé sa maison, une convocation pour entendre l’autre partie, mais il y avait des personnes qui disaient : « C’est personnel, je n’aimerais pas raconter ça en public ». Alors une fille, je voyais que c’était peut-être une fille qui venait de rentrer soit des camps de Goma, ou…

**K.C : … de Tanzanie…**

I.J.B : Oui, alors elle m’a dit, que c’était personnel. Ceux-là qui disaient que c’était personnel devaient attendre que je finisse d’abord les gens qui voulaient faire en public. Oui, après ça je les recevais dans mon bureau. Alors la fille me dit : « Mon père s’appelait Karangwa, il est mort à Bukavu, mais avant il m’avait dit que je devais venir te voir, une fois rentrée au Rwanda. Alors voilà je suis là, j’étais juste venue vous dire les nouvelles de mon père. » J’ai senti un frisson traverser mon corps, je l’ai pris dans mes bras, je lui demandé de s’asseoir, je lui ai demandé de me raconter comment leur père était mort, comment ils vivaient, comment est-ce qu’ils s’étaient retrouvés avec ses frères, ses sœurs, le Rwanda, Kigali, est-ce qu’ils avaient encore leur maison, tout ça. J’avais sur moi cinquante mille, je lui ai donné tout l’argent que j’avais sur moi, je lui ai dit : « Tu reviens demain, je pourrai trouver quelque chose pour toi, qui pourra t’aider ». Entre temps je suis allé à la banque chercher de l’argent, je lui ai donné un peu plus que ça, beaucoup plus que ça. Pour moi, je ne trouvais pas…

**K.C : Il n’y avait pas de prix…**

I.J.B : Non. En tout cas, pas d’argent. J’aurais aimé voir mon ami Karangwa, lui parler, faire tout ce que je peux pour lui, mais quand même je l’ai fait pour ses enfants. Finalement je suis allé les voir, avec son frère, leur maison était en ruine, d’abord elle avait été occupée, j’ai fait quitter la personne qui était là, et puis je les ai aidés à reconstruire.

Le frère ainé était mécanicien, je lui ai trouvé du travail, et les autres avaient besoin d’aller à l’école, j’ai vraiment fait ce que j’ai pu. Parce que ce que j’ai fait ce n’est rien, comparé à ce que leur père a fait pour moi. Ce n’est vraiment rien du tout, par rapport à ce que leur papa a fait pour moi. Il n’était pas tenu de m’aider, mais il l’a fait spontanément, au moment où je voulais me cacher de son regard.

**03 :50 :06**

Alors la seule famille que je n’ai pas retrouvée, c’est la famille de Cyangugu. J’ai essayé de m’informer, personne ne m’a jamais dit, je connais cette famille, elle habite ici. Je sais qu’ils sont quelque part à l’étranger, ils ne sont pas tous morts certainement, il y a certainement des membres de famille qui sont encore en vie; mais je ne sais pas où ils sont. J’ai essayé d’envoyer un message sur les forums de discussion pour savoir si ces gens… mais je me suis dit probablement que…

**K.C : C’est délicat…**

I.J.B : Oui, je me suis dit que premièrement il n’allait pas y avoir de réactions, parce qu’on ne sait pas qui le cherche, pourquoi… tout ça. Voilà, mais je continue à chercher. Parce qu’il faut vraiment que je vois au moins un membre de cette famille-là. Au moins. Oui, je me sentirais soulagé. Alors pour la deuxième question, … est-ce que je me rappelle encore?

**K.B : L’une question était est-ce que vous pensez que ça peut revirer au pire, si la justice n’est pas…**

I.J.B : Bon, tout ce qu’on a subi au Rwanda, c’était justement à cause de l’injustice qui a [… inaudible] dans le pays pendant tout ce temps-là, où les Tutsi n’avaient pas de droit, aucun droit, tout ce qu’on pouvait espérer c’est peut-être rester en vie, quand il n’y avait pas d’attaque à partir de l’extérieur par les réfugiés tutsi. Mais je venais, par exemple quand j’ai terminé à la faculté de droit, d’abord pour y aller, ça c’est une longue histoire, pour y aller si je vous raconter ça…

**K.C : Vous nous avez dit ça…**

**K.B : Oui, oui…**

I.J.B : Je pense que je vous ai dit ça. Alors quand j’ai terminé je ne pensais pas être procureur comme d’autres avec qui j’ai terminé ; je ne pensais pas être juge. C’est pour ça que j’ai monté mon cabinet d’avocat. Donc je connaissais ma place, dès le départ, et je l’ai occupée. Alors une injustice dans le pays, comme ça, ça conduit à bien pire. Alors je ne suis pas un prophète de malheur, je ne prédis pas qu’il y aura quelque chose de mal dans l’avenir, mais quand-même l’injustice, ça ne mène nulle part. Oui, c’est vraiment la justice qui construit le pays. C’est vraiment le seul … [inaudible] sur lequel on assoit les fondations d’un pays. Sinon ça ne marche pas. L’autre question c’est…

**K.C : Il y a une justice pour un génocide ?**

I.J.B : Oui, je me rappelle justement de ça. C’est par celle-là que j’allais d’ailleurs commencer. L’idée m’est venue qu’il fallait d’abord commencer par les bienfaiteurs. Oui, la justice c’est quelque chose de très compliquée. Très compliquée. Quand j’ai accepté d’être juge du tribunal de Kigali, je savais que la tâche de juger les cent mille détenus de la prison de Kigali, et d’autres prisons environnantes, d’ailleurs dans tout le pays, était immense. Alors j’ai participé avec d’autres personnes à des réunions pour trouver une solution. Parce que la justice telle qu’on la connait, était impossible. Alors on a pensé, j’étais parmi les gens qui ont pensé à la loi de 96 [1996] qui instituait des catégories. Ces catégories-là étaient destinées à faciliter la tâche.

**03 :55 :01**

Donc les planificateurs qui devaient vraiment être les vrais responsables de ce génocide, d’autres qui avaient participé mais comme des sous-fifres qui devaient également répondre de ça ; mais avec moins de peine. Alors on s’est dit que si l’on instituait des peines vraiment très minimes qu’on allait avoir des aveux. Des aveux de culpabilité, où quand une personne avoue, elle voyait sa peine réduite d’un 1/3, non…, de 2/3 plutôt. Disons une personne qui écopait de 25 ans, quand elle avouait, la peine était maximum 7 ans. Imaginez une personne qui a tué 5 personnes, 10 personnes, mais parce qu’elle avoue, elle reçoit cet [… inaudible]. Au début, c’était difficile à expliquer aux gens, moi-même c’était difficile à comprendre ; mais devant l’ampleur de la tâche, on ne trouvait pas d’autres solutions. Mais le système n’a pas fonctionné. Pourquoi est-ce que le système n’a pas fonctionné ? En partie parce que les circonstances dans lesquelles ça se déroulait n’était pas favorables. Moi je recommandais à ce que des gens qui étaient prêts à avouer, dont le parquet disait qu’ils sont prêts à avouer, soient placés dans leur prison à eux seuls. Je suis même allé voir le Secrétaire Général du Ministère de la Justice qui était responsable de tout cela pour lui proposer ça, il m’a ri au nez, il m’a dit : « Jean-Bosco, tu penses que cela ne sera pas critiqué, on va dire qu’on a une prison pour les génocidaires seulement. »

Je lui ai dit : « Mais c’est presque la même chose maintenant, sur les cent mille personnes qui sont en prison, 99% sont les prisonniers du génocide. Alors où était la différence ? » Moi je me disais que s’ils étaient placés dans une prison à eux, c’était plus facile d’avouer parce qu’ils n’allaient pas être embrigadés par les autres. Mais ça n’a pas été, ma proposition n’a pas été acceptée. Ça n’a pas fonctionné. Donc, on faisait des audiences, soit-disant pour les personnes qui avouaient, qui avaient promis d’avouer, mais quand ils arrivaient devant le juge, complétement ils se rétractaient. Ils ne disaient rien. Comme si on les avait forcés de venir. Oui. Et finalement moi j’ai compris, je me suis dit, s’il avoue et que les autres prisonniers apprennent qu’il a avoué, s’il retourne dans leur prison, ils vont lui [le ?] rouer de coups. Ils pouvaient même le tuer! Oui absolument. Alors ça n’a pas fonctionné. Jusqu’au moment où j’ai quitté le pays, ça ne fonctionnait pas du tout. C’était au rythme de mille affaires par an, pour tout le pays. Alors qu’on avait plus de cent vingt mille détenus. Imaginez-vous, ça allait prendre cent vingt ans. Alors jusqu’au moment où on a imaginé les juridictions Gacaca… Gacaca, ça c’était vraiment le moindre mal, c’était un pis-aller, mais acceptable. Sauf qu’on apprend ici et là qu’il y a eu un détournement de mission, je dirais de dossiers juridictionnels, parfois qu’on a des gens innocents à la place des coupables. Et là, je dirais que c’est un dérapage qui était prévisible, pour des gens qui ne sont pas payés, pour des gens qui n’ont aucune connaissance en droit. Déjà pour les juristes, l’étude des dossiers est complexe, alors pour des gens non juristes, ça c’est autre chose. Mais ce qui est pire c’est que parfois les pouvoirs publics s’en mêlent pour juger ici et là des personnes qui représentent une menace peut-être pour le pouvoir. Ça c’est … [inaudible].

**04 :00 :22**

Tout compte fait, en dépit de tout ce qu’on peut dire, quand-même Gacaca a pu régler une partie des problèmes -des questions-, apparemment aujourd’hui il ne reste [pas] plus de trente mille détenus en prison pour le génocide. Apparemment. Alors quinze [ans ?] après la question a été réglée, tant bien que mal, mais quand même réglée. Je pense maintenant qu’au tribunal d’Arusha, ce tribunal-là n’a pas pu vraiment juger le génocide. Oui il y a eu des gens qui étaient condamnés, et d’autres qui ont été relâchés, parce qu’ils n’ont pas été trouvés coupables, mais la forme que cela a pris, c’est vraiment critiquable. Comment voulez-vous accuser une personne, dont on prétend qu’il a été parmi les planificateurs, mais on l’accuse pour une action posée ici et là.

Le jugement de Bagosora par exemple, il a été condamné pour les actions posées à Kigali, alors que normalement on aurait pu trouver le moyen de l’accuser pour des actions posées dans tout le pays.

**K.C : Global, c’est ça…**

Des bourgmestres qui ont été acquittés, à mon avis, aucun bourgmestre ne devait être acquitté parce que ce sont eux qui ont fait le génocide. Des membres du gouvernement qui ont été acquittés, ça c’est incroyable. Mais le problème ne réside pas au niveau des juges, c’est au niveau du parquet. Quand je lis les jugements, je vois les accusations portées par le parquet, je trouve que c’est vraiment faible. Et la plupart du temps d’ailleurs, les juges, pour ne pas se créer des ennuis avec Kigali, condamnent là où ils pouvaient bien…

**K.C : Mettre des doutes…**

I.J.B : Oui absolument. Donc le doute ne profite plus aux détenus, à mon avis, parce que le parquet ne fait pas son travail. Et ça c’est malheureux. La dernière affaire de "Z", Zigiranyirazo, j’avais lu son jugement en première instance, et je savais. J’avais vu que le jugement allait être revu en appel. Parce qu’il avait un alibi, compte tenu de l’accusation qui avait été portée contre lui, il ne pouvait pas être à deux endroits à la fois. Il n’a pas ce don-là. Mais le premier tribunal l’a condamné parce que relâcher "Z", ça aurait coupé tous les ponts avec Kigali, au moment où ils avaient besoin justement de la coopération de Kigali. Et ce n’est pas étonnant que la cour d’appel l’ait relâché. Parce qu’il n’y avait rien dans son dossier, qu’il avait fait tuer des gens à la barrière de Kiyovu, et au même moment, le même jour, qu’il avait fait tuer des gens sur la colline Kesho à Gisenyi, c’est impossible.

**K.B : Les gens ne lisent pas vraiment les dossiers, ils le constituent mal ?**

I.J.B : Tout était très mal constitué. Oui.

Donc c’est ça, le parquet n’a pas fait son travail. Il y a des gens qui attendent d’être jugés depuis disons treize ans. Kanyabashi, Ndayambaje, donc voilà les deux. Ils ont été arrêtés en 96 [1996], l’un en Zambie, l’autre en Belgique, toujours en prison. Leur jugement n’a pas encore été rendu, pourquoi, parce qu’en réalité quand on lit l’acte d’accusation, on trouve des choses incroyables.

**04 :05 :22**

Je pense que les juges attendent vers la fin, peut-être qu’ils vont les relâcher. Oui; l’accusation ne tient pas debout. Par contre ils se sont acharnés sur des personnes qui n’avaient rien avoir avec le génocide-là; notamment le colonel Rusatira dont je vous parlais, ils ont failli le mettre en prison. Mais parce que lui, justement, il représentait une menace pour le pouvoir de Kigali, alors ils ont concocté un dossier qui ne tenait même pas. Oui. Heureusement, comme je vous l’ai dit, nous avons quand-même fait des interventions qui ont aidé à ce qu’il soit relâché, mais c’est parce qu’il y avait des gens pour dire ce qu’il avait fait. Une personne peut ne pas avoir mal agi, mais non plus sans avoir porté protection à d’autres personnes, cette personne peut se retrouver dans l’injustice complète. Donc voilà pour le tribunal international.

Alors pour les juridictions nationales étrangères, on peut louer la justice belge, pour son action; la justice canadienne qui commence, et qui apparemment va continuer, la justice dans d’autres pays comme la Norvège, la Finlande, mais on attend que la France où il y a beaucoup de personnes suspectées puisse commencer au moins à juger.

**K.C : … à juger.**

I.J.B : Oui, absolument. Parce que si ces gens ne sont pas jugés, il y aura toujours quelque chose qui ne sera pas achevé. Mais j’ai quand même quelques signes qui me montrent que ça va se faire, le D.G. [Directeur General] des relations franco-rwandaises augure bon, je pense que ça va se décanter. On va juger ces gens-là.

**K.C : En tout cas, comme je disais quand on parlait du génocide, tout ce qui … [Inaudible] autour de ça, … des jours et des jours. En tout cas moi, je vous remercie pour cette entrevue, je pense que c’est important qu’on garde un document comme ça, pour vous, votre famille et tout de même pour la connaissance du génocide, et pour la mémoire.**

I.J.B : Oui certainement, il faut bien justement. Bon je pense que je l’ai déjà dit plus d’une fois, nous les survivants de ce génocide, nous avons un devoir. Un devoir de témoigner, parce que c’est ça qui va transmettre la mémoire de ce génocide à des générations futures. Pourquoi est-ce que cela doit être à des générations futures, ce n’est pas pour que les gens gardent des rancœurs, c’est plutôt pour que les gens sachent ce qui s’est passé, et éviter que cela se reproduise un jour. C’est ça le but du témoignage. Donc il faut que les gens apprennent ce qui s’est passé. Et c’est pour les vivants, mais on peut penser aussi aux morts, quand je vous raconte tout ce qui s’est passé pendant ce génocide, je dis comment j’ai survécu, mais je parle aussi, j’ai une pensée pour les gens qui n’ont pas survécu.

**04 :10 :11**

**K.C : Vous avez parlé d’abord des gens qui ne sont pas …**

I.J.B : Tout à fait, c’est très important, il ne faut pas qu’on perde leur mémoire, il faut que cette mémoire-là aussi reste, et c’est ça qui va justement faire en sorte que leurs noms ne sera pas complétement oubliés, effacés, comme les génocidaires voulaient le faire. Les génocidaires voulaient que ces gens soient complètement…, vous savez quand on tuait une famille, quand on exterminait une famille, on rasait jusqu’à leur maison, jusqu’à la fondation, on y plantait des choses pour que les gens ne sachent plus, plus tard si quelqu’un avait habité là. Alors c’était pour effacer toute trace de l’existence de ces personnes.

Alors nos témoignages ont le but de faire vivre ces gens qui sont partis.

C’est pour ça que nous sommes restés.

**K.C : Voilà. Alors Merci beaucoup.**

**K.B : Merci. En tout cas, ça a été un très grand plaisir de participer à cette entrevue.**

I.J.B : Merci bien.

**Fin Session 2 de 3 (DVD1)**

**Session #3 (2ème DVD :1h12min) le 27 novembre 2011**

**Noms des interviewers :** Callixte Kabayiza(**C.K**) et Emmanuel Habimana (**E.H**)

**[00 : 00 : 07]**

**C.K : Alors Bosco, je vous remercie de nous avoir accordé ce supplément d’entrevue, parce que nous avons ajouté à notre questionnaire depuis la dernière entrevue; nous avons ajouté des questions, des thèmes plutôt qu’on trouvait importants. Et je vous avais demandé de nous rencontrer encore pour aborder ces thèmes et pour voir comment, s’il y a d’autres évolutions d’ailleurs depuis votre entrevue. Donc pour commencer, j’aimerais qu’on aborde certains thèmes.**

I.J.B : Oui…

**C.K : Il y a à la fin de l’entrevue passée, j’ai vu, vous disiez que les survivants du génocide ont le devoir de témoigner.**

I.J.B : Oui absolument…

**C.K : … De transmettre la mémoire du génocide aux générations futures et j’ai l’impression que même depuis longtemps vous aviez cette conviction.**

**Est-ce que vous… vous avez des enfants et vous avez même une petite fille…, est-ce que vous, vous avez commencé à transmettre cette mémoire, est-ce que vous savez comment faire? Votre expérience personnelle pour la transmission de la mémoire, quelle est-elle, cette expérience-là?**

I.J.B: Oui en fait la transmission de la mémoire, c’est… ça peut se faire de plusieurs façons.Il y a des témoignages oraux directs à des personnes qui n’ont pas vécu ça et spécialement à la jeune génération, comme les enfants qui sont nés après 1994, mais il y a également les livres qu’on peut écrire, des films qu’on peut créer et peut-être aussi des théâtres qui relatent ce triste passage de notre vie. Et en ce qui me concerne, je pense que j’ai déjà commencé à donner mon témoignage à travers les commémorations que nous faisons, mais dernièrement nous avons commémoré une messe que j’avais personnellement commandée, parce que je voulais donner mon témoignage aux gens d’ici…, de la communauté, des gens qui ne connaissaient pas comment ma famille avait survécu au génocide. Alors, c’était principalement pour louer le courage d’un certain nombre de personnes qui nous ont aidés pendant ce génocide-là; parce que peut-être des gens qui ne savent pas ce qui s’est passé, comment ça s’est passé, peuvent ne pas comprendre combien c’était risqué, extrêmement risqué d’aider une personne qui était pourchassée, qui était visée, ciblée.

Alors c’était vraiment pour rendre hommage à ces gens, j’ai cité tout le parcours. Les gens ont été extrêmement patients, j’ai parlé pendant plus d’une heure, en évoquant du premier jour jusqu’à la dernière minute où nous sommes sortis du Rwanda; en évoquant tout le passage que nous avons dû suivre, tous les gens qui nous ont aidés. Et pour moi je voulais souligner ces actes, ces miracles que le Bon Dieu nous a faits à travers des gens, certains que nous connaissions et d’autres que nous ne connaissions pas.

Et là je dois le dire, même à travers une mer houleuse, il y a toujours un petit îlot où on peut s’abriter quand le Bon Dieu le veut. Parce qu’il y a un passage, que je ne m’étais pas rappelé; quand je vous ai parlé de comment, on a fait le trajet Kigali-Cyangugu. À Nyanza je me suis rappelé, quand on était sorti du camion qui nous transportait parce que les gens avaient flairé notre présence là-dedans et ils nous ont fait sortir du camion. J’avais falsifié ma carte d’identité, je l’avais tellement bien falsifiée, une nuit, que c’était vraiment sur la carte d’identité j’étais Hutu à ce moment-là, mais on le soupçonnait de par le physique, par le fait que nous étions en train de fuir et ils ont dit : « Mais ça se voit que tu as falsifié ta carte d’identité! » Et c’était vraiment à la dernière minute. Je n’avais plus de parole, le son ne sortait même plus de ma bouche, parce que je voyais bien qu’on allait être tué.

**[00 : 05 : 46]**

Alors ce que je souhaitais, c’était surtout de ne pas me tuer après mes enfants, de me tuer avant. Mais un miracle s’est produit, un des miliciens qui étaient là s’est levé, il était assis là, sur un talus; et il a dit : « Oh, je connais cet homme-là, c’est le petit frère du docteur tel… » Je ne connaissais ni cette personne qui s’est levée, qui a plaidé pour moi, ni le docteur en question… « Alors, je les connais, ils sont Hutu ». Un vrai miracle, une personne qui ne me connaissait certainement pas, mais qui a décidé de prendre notre…, de plaider pour nous, donc, de prendre notre défense. C’est comme ça que nous sommes retournés dans le camion. Et pour moi, c’était un miracle du Bon Dieu, parce que je n’avais rien fait de bien à cette personne-là, parce que je ne la connaissais pas, elle-même ne me connaissait pas. Donc voilà. Alors ce que je tenais à souligner; c’était surtout les bons, les gestes courageux posés par les gens qui nous connaissaient. Dès le premier jour; le colonel qui nous a fait quitter la maison, donc qui nous a protégés. D’abord, il nous a envoyé deux militaires, ensuite, qui nous a pris chez lui avec tout le groupe avec qui nous étions, une bonne soixantaine. La seule personne, qui a pendant ce génocide…, qui a fait un camp de réfugiés chez lui, un camp des réfugiés tutsi chez lui, donc les gens oublient ça parfois et ne comprennent pas combien c’était très courageux; ensuite qui nous a fait sortir de Kigali. Mais la famille qui nous a accueillis aussi à Kamonyi où nous avons passé un mois, c’était une famille, mais elle nous a finalement dispatchés, qui nous a transmis dans d’autres familles où nous sommes restés pendant un mois.

Nous avons quitté quand ça a été difficile de pouvoir rester là, mais pendant le chemin aussi jusqu’à Cyangugu et même jusqu’au moment où nous avons passé le lac Kivu, toujours des gens nous ont aidés avec mille et une difficultés, mais quand même il y a eu beaucoup de gestes courageux de la part des gens.

Alors je compte écrire un livre, c’est mon prochain témoignage qui aura pour titre; **« CES HÉROS DANS L’OMBRE ».**

C’est pour souligner le courage, l’héroïsme de ces gens qui nous ont porté secours durant toute cette tragédie. Voilà donc, j’ai déjà commencé à donner mon témoignage, mais ce n’est pas encore fini et le jour où j’aurais fait publier ce livre, je pourrais bien me sentir heureux, voilà.

**C.K : Nous avons parlé d’un côté qu’on oublie peut-être souvent…**

I.J.B : Absolument…

**C.K :… D’un côté de ce que les Juifs, les survivants de l’holocauste appellent « *les justes* », mais pour parler des justes, il faut d’abord parler de l’horreur.**

I.J.B : Absolument, mais je me dis que l’horreur est quand même bien documentée…

**C.K : C’est ça, mais ce que je voulais… où je voulais en venir c’est de dire : Oui, c’est vrai il faut parler des justes, mais de d’abord parler de l’horreur. Donner les témoignages aux enfants, aux petits-enfants de dire : « V, il y a eu le génocide contre les Tutsi. Qui? Pourquoi contre les Tutsi? Qu’est-ce qui est arrivé à vous personnellement? Qui a fait ce génocide? »**

**[00 : 10 : 08]**

**Ce n’est pas toujours évident de le transmettre, de l’expliquer sans retraumatiser les jeunes qui ne l’ont pas connu, même ceux qui l’ont connu, c’est ça la difficulté de transmettre une mémoire qui n’est pas traumatisante… où on ne risque pas d’être retraumatisé. C’est ce que je pense, il y a certaines gens qui disent : « C’est difficile, on ne sait pas comment faire ».**

I.J.B : En réalité, c’est difficile, mais c’est en même temps facile. C’est difficile parce que, faire saisir à d’autres personnes, ce qui s’est passé pendant ce génocide-là et bien même avant; parce que ce génocide-là n’a pas été comme un coup de tonnerre dans un ciel serein!Ça s’est préparé, on a vu l’orage arriver! Et c’est vraiment difficile, c’est vrai, comment les gens qui n’étaient pas là peuvent saisir l’ampleur du désastre, c’est vraiment difficile.Mais c’est en même temps facile parce que quand on parle, par exemple quand on parle d’une guerre, des gens comprennent qu'il y a eu des morts de part et d’autre, mais quand on parle d’un génocide tout le monde comprend qu’il y a eu des morts d’un côté, et c’est un côté qui ne se bat pas, qui ne combat pas. Ce sont des victimes innocentes. Alors, je pense que toute personne est capable de saisir ces dimensions de l’horreur parce que, imaginez des gens qui sont tués du bébé au vieillard, sans avoir fait aucune faute, sans avoir vraiment fait quelque chose pour mériter ce sort, ce triste sort.

Alors je pense que tout le monde peut comprendre la gravité de cette horreur. Et pour cela bien sûr, nous devons donner notre témoignage chaque fois que l’occasion se présente. L’occasion se présente souvent pour nous ici. On a commencé quand j’étais à Montréal, spécialement pendant les vigiles, on transmettait à la jeune génération, l’histoire de notre pays et je suis parmi les rares personnes d’un certain âge ici, qui ont connu 1959, 1963 principalement parce qu’après 63-64 [1963-1964], après 64 [1964] dans ma région d’origine, il n’y a pas eu d’autres massacres jusqu’en73 [1973]. Et de 73 [1973] à 90 [1990] il n’y a pas eu d’autres massacres, mais on sait bien que, au Rwanda il y a eu des massacres presque cycliques. Alors je suis interpellé souvent pendant ces vigiles, pour parler des époques que les jeunes ne connaissent pas. Leur faire comprendre qu’avant d’être massacrés en 1994 il y a eu un prélude spécialement, je parle de 1963 parce qu’en 1959 en réalité il n’y a pas eu de génocide au Rwanda. Il y a eu un changement de pouvoir, je pense que je l’ai dit dans mon témoignage précédent, à mon avis ce qui s’était passé au Rwanda en 1959 était inévitable, c’était logique. Ce n’était pas vraiment un drame, le changement de pouvoir; le changement de…essayer de créer une justice sociale qui n’existait pas, malheureusement ça a été détourné. Mais à mon avis, 1959 était nécessaire. Je le dis souvent, certaines personnes s’en étonnent. Quand j’étais jeune, je voyais des gens venir cultiver pour mon père, pour ma famille, et plus tard j’apprendrais que ces gens n’étaient pas payés, mais pourquoi? Ce n’est pas normal, ça, ce n’est pas une situation acceptable. Alors une justice sociale qui pouvait naître dans la révolution de 1959 a été détournée malheureusement et les nouveaux patrons, comme quelqu’un l’a dit, n’ont fait que se coucher dans le lit de leurs prédécesseurs, malheureusement. Ça veut dire qu’ils n’ont rien changé.

**[00 : 15 : 29]**

Ça aurait pu bien tourner parce que c’était vraiment un tournant de l’histoire et on a raté ce tournant-là. Ça aurait pu bien se passer en donnant à chacun les mêmes droits, les mêmes privilèges, malheureusement non; ce n’est pas ça qui se s’est passé, alors, c’est ça qui a engendré 1963. Vous vous rappeler, mais pour les jeunes qui ne savent pas ce qui s’était passé, que suite à une attaque des Tutsi qui formaient, qui étaient des rebelles à l’époque; des jeunes qui voulaient reconquérir le pouvoir perdu en 1959, suite à cette attaque-là, il y a eu des représailles. Moi je ne parle pas de représailles, parce que le mot « représailles » dirait comme si c’était : des gens ont fait des choses et puis ils ont été punis pour ça ; non. Ce qui s’est passé c’est que, une attaque dans le Nord du Rwanda et dans le Sud du Rwanda a été suivie par un génocide, spécialement à Gikongoro, dans la préfecture du Gikongoro où on a tué du bébé au vieillard.

Si on avait peut-être pas tué, mais peut-être mis en prison des jeunes, ou alors mis dans un camp des jeunes pour qu’ils ne soient pas, qu’ils ne forment pas… qu’ils n’aillent pas grossir le rang des attaquants, là on pouvait comprendre. Mais pourquoi tuer un enfant d’un an, de deux ans qui ne pouvait pas aller combattre sur le front, qui n’allait pas servir de bras à l’ennemi, ce qui était l’ennemi à l’époque. Ça, c’était un génocide ; ces enfants, ces vieillards, ces vieilles femmes, étaient tués pour ce qu’ils étaient, membres de groupe ethnique tutsi parce que le mobile n’est pas important dans le génocide. Ce n’est pas parce que ces *Inyenzi*, donc ces miliciens tutsi avaient attaqué le pays que la population devait être tuée sans aucune responsabilité là-dedans, pour moi ce fut un génocide parce que c’est ça la définition du génocide, l’extermination plutôt la destruction d’un groupe ethnique à l’époque donc pour le cas précis c’était ethnique ; ça peut être national, religieux ou racial, mais au Rwanda c’était toujours ethnique. Alors le génocide au Rwanda a commencé en 1963. [En] 1973, il n’y a pas eu de génocide. Oui, on a chassé des gens des écoles [et] de leur emploi sur base ethnique. Ce n’était pas un génocide parce que des gens pouvaient bien se réfugier à l'étranger, on n’a pas érigé des barrières pour les arrêter. Donc si on pouvait bien passer les barrières et puis partir on avait la vie sauve. Et puis, ceux qui étaient restés au Rwanda la plupart n’ont subi aucun malheur, il n’y a pas [eu] de massacres généralisés je peux dire ni dans une région ni dans le pays entier. Alors, un autre génocide a eu lieu, mais pas seulement en 1994, mais bien avant en 1992, quand on a exterminé suite à une attaque du FPR qui avait pu arriver jusqu’à Ruhengeri et libéré les prisonniers politiques qui étaient là. Le gouvernement a décrété, ce qu’on a appelé le débroussaillage, donc retrouver l’ennemi parmi la population. On a tué des Tutsi *Bagogwe*, et là le monde ne s’est pas tellement ému, c’est ça qui a fait d’ailleurs que ces gens qui avaient fait… [qui avaient] commis ces crimes ont trouvé qu’ils étaient capables de faire un génocide plus grand, sans qu’il y ait l’intervention de l’opinion des étrangers.

**[00 : 20 : 18]**

Souvent par exemple quand on parle des affaires des gens qui sont emprisonnés à Arusha, on dit que le génocide n’a pas été préparé, mais on oublie que ça n’a pas commencé le 7 avril 1994. Ça a commencé en 1992 avec les *Bagogwe*, ensuite avec les gens de Kibirira, ensuite avec des gens de Kigali-Rural, je me rappelle bien d’abord ce qui s’était [passé dans la] commune Mbogo, ensuite au Bugesera. Mais tout ça c’était des massacres, qui visaient un groupe, le groupe tutsi sur la base de leur appartenance à ce groupe uniquement! Et pourquoi est-ce que les gens oublient ça, pourquoi est-ce qu’on oublie que cela s’est passé? Ça, c’était un prélude, c’était des… ce qu’on appelle des [… inaudible] de ce génocide-là, mais parfois les gens oublient ça. Alors, parler de témoigner, j’ai déjà un manuscrit qui n’est pas encore au complet, j’ai rassemblé toutes ces horreurs-là à partir de 1963 principalement et je compte un jour publier un livre là-dessus. Mais ça sera après le livre de 94 [1994].

**C.K : Donc vous, votre témoignage, votre transmission, c’est par des témoignages et c’est par des écrits que vous faites, que vous comptez faire des publications…**

I.J.B : Absolument…

**C.K :… vous comptez faire…**

I.J.B : Tout à fait.

**C.K : Donc ça, c’est un point important de la transmission. Un autre point important ça concerne le deuil. La difficulté de deuil, la possibilité de le vivre, peut-être pas nécessairement de le faire, mais de commencer à le vivre et de comment le vivre. Est-ce que vous pouvez donner votre expérience personnelle? Et puis peut-être, nous donner votre point de vue sur cette question complexe du deuil, après un génocide spécialement.**

I.J.B : Oui, question difficile. J’aimerai peut-être commencer par mon point de vue. L’expérience personnelle je vais la donner un peu plus tard, donc après ça. Le génocide est quelque chose qui sort du domaine de l’ordre normal des choses. Ce n’est pas un crime qui arrive tous les jours comme on en voit. Il y a beaucoup des crimes qui se commettent chaque jour, et le génocide est un crime qui se commet rarement, mais qui est extrêmement horrible. On peut comprendre qu’on peut perdre une personne de sa famille, ça c’est normal, ça c’est dans l’ordre des choses, mais quand on perd toute sa famille, ses parents, ses frères, ses sœurs, ses cousins, ses oncles, ses tantes, ses amis, ses voisins, pour le simple fait qu’ils sont Tutsi, ou qu’ils sont membres d’un groupe tel, c’est incompréhensible. Ça sort de ce qu’on peut imaginer. Alors c’est ça qui est difficile, à vivre après ça. On vivait le deuil, on vit le deuil d’un membre de famille, et on tourne la page parce qu’on ne peut pas pleurer tout le temps. Mais pour le génocide on ne peut pas tourner la page! C’est impossible! Non seulement parce qu’on ne doit pas oublier, mais aussi si on devait faire le deuil de chacun des membres de sa famille, si on devait faire le deuil de chacun de ses amis, de ses voisins, de toutes ces personnes qu’on connaissait qui ont disparu un jour, le même jour, ça prendrait des années.

**[00 : 25 : 15]**

Donc c’est vraiment difficile de pouvoir vivre le deuil d’un génocide. Dans la tradition rwandaise, on vivait le deuil d’une personne après sa mort, et on avait une durée fixe; ça dépendait de quelle personne c’était. Si c’était une personne plus jeune le deuil était plus court, si c’était une personne plus âgée le deuil était plus long, mais un jour on se disait il faut arrêter les pleurs, on va continuer à vivre. Avec le génocide, c’est impossible. On ne peut pas dire : « Voilà, on arrête ici, c’est fini. » Alors c’est vraiment une question difficile. On ne peut pas vivre le deuil, on ne peut pas gérer le deuil, après un génocide. Mais en ce qui me concerne personnellement, comment est-ce que j’ai vécu le deuil de mes gens, de ma famille, de mes amis?

Nous habitions tout près de la Nyabarongo, donc toute ma famille se trouvait là. Et après le génocide quand je me suis rendu là-bas pour essayer de retrouver les ossements, il n’y avait aucun parce que toute ma famille a été jetée dans la Nyabarongo, morts ou vifs. Alors, où retrouver les ossements pour pouvoir au moins pleurer ma famille, avoir des amis, des proches pour essayer de me consoler, ça n’a jamais eu lieu. Et quand on n’a pas vécu cette étape, il y a un vide qui n’a pas été comblé dans, … en soi-même. Personnellement, ce vide existe encore. Je savais qu’ils étaient morts, qu’on les avait tués, mais au moins si j’avais pu retrouver quelques ossements à enterrer dignement avec des amis survivants, je pense que je me serais senti plus ou moins soulagé. Mais cette étape n’a jamais eu lieu, et parce qu’elle était impossible. Est-ce que je vais porter le deuil indéfiniment? Je dirai que oui; parce que quand on n’a pas cette étape de pleurer les siens, je pense qu’il reste encore quelque chose à accomplir, qu’on n’a pas encore accompli. J’ai appris pendant le génocide que ma famille était, avait été tuée. Mon frère ainé a été tué chez moi après notre départ, mais je n’ai pas pleuré quand j’ai appris ça, quand il est mort! Je n’ai pas pleuré quand j’ai appris qu’il est mort, qu’on venait de le tuer. Pourquoi, parce que je savais que ma mort était la prochaine. On ne peut pas pleurer quand on sait que c’est sa propre mort qui va suivre. Alors je n’ai pas pleuré. J’aimerai pouvoir avoir une occasion de pouvoir pleurer les miens, peut-être que je me sentirais soulagé. Mais est-ce que cette étape, ce moment va exister un jour, je ne pense pas? Mais ça ne veut pas dire que je devrais baisser les bras, dire que voilà, je ne dois plus vivre. Non, je dois vivre, ne fût-ce que pour témoigner de ce qui s’est passé. Je dois vivre pour apprendre à la jeune génération comme je l’ai dit, ce qui s’est passé, pour que cela ne soit pas oublié. Parce que si un jour on oublie ce qui s’est passé, on aura enterré nos gens pour de bon. Donc ce sera leur mort, que nous aurons pratiquement fait achever.

**[00 : 30 :01]**

Alors on doit continuer à témoigner ne fût-ce que quand on parle de leurs noms, quand on évoque leurs noms, pendant les cérémonies de deuil, pendant la semaine de commémoration, pendant les vigiles, ne fût-ce que quand on évoque leurs noms, ça c’est quelque chose de très important, ça démontre que ces gens ont existé, mais qu’ils ne sont pas morts en nous; qu’ils existent toujours en nous. Alors ça, c’est un devoir que nous avons, nous tous survivants de ce génocide-là, nous devons continuer à faire ça. Je n’ai pas de tombe pour mes parents, mais cette tombe-là se trouve dans mon cœur et voilà, c’est ce que je peux dire.

**C.K : Et ça, ce sont des expériences extrêmement douloureuses pour les rescapés, la plupart. Est-ce qu’en partant de votre expérience personnelle que vous venez de nous livrer, d’autres expériences que vous connaissez certainement, est-ce qu’il y a quelque chose qui pourrait être tenté, il y a quelque chose qui pourrait être fait, non pas pour faire le deuil, comme vous le dites : « on ne peut pas le faire », mais est-ce que quelque chose pourrait être tenté pour amorcer ce processus qui va peut-être durer toute la vie, pour atténuer? Est-ce qu’il y aurait quelque chose à faire, quelque chose à tenter, une expérience à essayer d’initier? Ou est-ce que c’est préférable de laisser chacun-chacune essayer de trouver une façon de vivre, si l’on peut parler ainsi, de vivre le deuil? Je sais que ce sont des questions difficiles, compliquées, mais comme la vie des rescapés n’est pas simple, je pense que ces questions font partie aussi du processus, de ce témoignage qu’on veut transmettre, de cette mémoire qu’on veut transmettre ci-haut.**

I.J.B : C’est vraiment difficile. Qu’est-ce qu’on peut faire? Qu’est-ce qu’on peut faire? C’est vraiment difficile. Je me compte parmi les personnes les plus chanceuses. Le Bon Dieu nous a fait beaucoup de grâces, je peux même dire qu’il nous a gâtés, parce que, j’ai perdu mes parents, j’ai perdu mes frères, mais Dieu a sauvé ma famille nucléaire : ma femme et mes enfants. Et pour moi, c’est un don qui est extrêmement généreux. Je ne peux pas comprendre comment cela s’est passé, mais je remercie le Ciel, je remercie le Bon Dieu d’avoir fait ça. Alors je devrais normalement me trouver parmi les personnes qui devraient, qui ont le devoir d’aider ceux qui ont perdu presque toutes leurs familles. J’avais essayé. Après le génocide, si j’avais accepté d’être juge au moment où le juge travaillait presque gratuitement alors que je venais de fermer mon cabinet où je gagnais beaucoup d’argent; c’était uniquement dans cet objectif-là. Pour aider les gens, parce qu’il y en avait en tant que… après le génocide j’ai été avocat pendant un an; avant d’entrer dans la magistrature, et je voyais combien j’allais plaider devant des juges qui ne comprenaient pas la situation en faveur des veuves, des orphelins, et c’est ça qui m’a décidé. C’est ça qui a fait que j’ai décidé d’aller dans la magistrature rwandaise, spécialement au tribunal de Kigali où passaient plus de 80 % des affaires du pays. Alors c’est pour ça que j’avais fait vraiment le sacrifice. Je me disais que j’allais aider un certain nombre de personnes à retrouver leurs biens, à ne pas voir leurs biens accaparés par des individus qui n’y avaient pas droit, et surtout pour pouvoir rencontrer ces gens, ne fût-ce que pour leur donner des conseils. Et Dieu seul sait combien j’en ai aidé, le moment où j’étais là.

**[00 : 35 : 12]**

Mais la situation a été intenable pour moi, jusqu’au moment où j’ai dû quitter, j’ai dû claquer la porte et quitter, démissionner de mon poste, ensuite quitter le pays, parce que le pouvoir à l’époque ne semblait pas aller dans le sens que moi j’aurais voulu que ça suive. Pour moi je me disais que si tout le monde avait les mêmes droits, si tout le monde avait, recevait ce qui lui était dû, sans qu’il y ait des gens qui soient au-dessus de la loi, j’aurais été, j’aurais continué à donner mon aide, j’aurais continué à faire mon sacrifice, pendant tout le temps que ça aurait été nécessaire. Mais quand je me suis rendu compte que je perdais mon temps, que j’étais à contre-courant, c’est là où j’ai décidé de démissionner. Alors aujourd’hui, qu’est-ce que je peux faire, qu’est-ce que nous pouvons faire? Normalement, quand on n’a pas les moyens d’un État, on n’est pas capable de faire grand-chose. Quand on a les moyens d’un État, on peut faire beaucoup de choses, parce qu’on peut non seulement orienter le cours des choses, mais aussi donner aux nécessiteux, aux gens qui en ont besoin les moyens de survivre, les moyens de pouvoir panser leurs plaies. Vous le savez, très bien, un exemple assez vraiment emblématique, quand des gens ne peuvent pas se faire soigner les séquelles du génocide, quand le gouvernement ne peut pas payer les frais pour faire soigner ces gens, qui d’autres est-ce qu’on devrait faire soigner?

Vous vous rappelez souvent, un de nos amis survivants nous approche pour nous dire : « Voilà, il y une personne qui a besoin d’être soignée, est-ce que vous pouvez donner votre petite contribution? » Nous avons fait ça plus d’une fois, et heureusement des vies ont pu être sauvées, mais quand on entend qu’il y a des gens encore après 18 ans, à peu près 18ans, qui ont encore des séquelles de ce génocide, des séquelles physiques qui n’ont pas pu être soignées, ça fait mal au cœur. Alors en tant qu’individu, on peut juste apporter notre part, notre petite part, faire notre petite part, mais on n’est pas capable de faire grand-chose. Mais cela ne veut pas dire que nous devons baisser les bras, non. Pas du tout. Voilà, c’est ce que je pense.

**C.K : Il y a un autre point qu’on n’avait pas abordé, la dernière fois, dans la première entrevue, c’est la question de l’information, la question de… Parce que des fois on dit que les gens ont été manipulés, et dernièrement, je pense que ces jours-ci j’ai vu sur internet qu’il y a une pièce de théâtre qui est en train d’être jouée à Kigali, qui s’appelle « *Hate* Radio »; ou «les Médias de la haine», les médias du génocide, on rappelle expressément la RTLM. Vous, vous étiez au Rwanda, vous étiez quelqu’un qui avait la capacité d’appréhender les choses, de comprendre les choses, d’après vous, le rôle des médias, le rôle de ces médias de la haine, ces radios… comment est-ce que ça a un impact d’abord sur votre vie, vous-même au Rwanda, une inquiétude…? Et puis, ce n’est pas ça qui a causé le génocide c’est sûr, mais quel impact ces médias de la haine ont eu sur des vies personnelles, individuelles, et puis sur le cours des choses.**

I.J.B : Oui, c’est certain que ces médias ont contribué à disséminer la haine parmi la population, distillant le venin de la haine dans les cœurs des gens, mais ce ne sont pas la cause de ce génocide. Ça a été juste un outil, comme on en utilise bien d’autres, un fusil, une massue, un bâton, mais ce n’est pas la cause du génocide.

**[00 : 40 : 21]**

La cause de ce génocide est à rechercher, à retrouver dans la politique du pays où des gens vivaient de façon, je dirais, artificielle. Quand tout allait bien, quand les pouvoirs publics n’encourageaient pas les massacres, il n’y en avait pas; mais cela ne veut pas dire que la population, Hutu et Tutsi, vivait en symbiose en réalité. Parce qu’on ne peut pas comprendre comment, si ces gens vivaient en symbiose, comment incités par une radio, ou des journaux comme Kangura, on va tuer ses voisins, avec qui l’on partage tout, ça veut dire le bonheur tout comme le malheur, s’il pleut on fait beaucoup de récoltes ensemble, s’il ne pleut pas on meurt de faim ensemble, mais alors pourquoi s’en prendre à ce voisin? Pourquoi? Pourquoi? Parce que la radio l’a dit? Je pense que non. Il y avait, il y a eu quelque chose qui n’a pas… je parlais tout à l’heure du changement de cap, donc de la croisée des chemins qu’on a eue en 1959-1960; ça n’a pas été bien géré. Si ça avait été bien géré, ce qui s’est passé plus tard n’aurait pas eu lieu. Ça veut dire que si l’on avait dit : « Voilà, la situation avant 1959 était inégale, on veut que tout le monde soit égal pour l’instant », et on aurait bien sûr aboli tout ce qui était mention ethnique dans les cartes d’identité, ça c’est la première chose à faire côté administratif, mais également diffuser un discours unificateur. Ça n’a pas eu lieu, au contraire ! Vous avez fait l’école primaire au Rwanda tous comme moi, vous vous rappelez chaque fois, chaque année il fallait se lever pour dire : « voilà, je fais partie des gens qui ont droit de vivre dans ce pays, et d’autres qui ne devaient pas y vivre. » Ce n’est pas par hasard que justement ces gens qui ne devaient pas vivre au Rwanda étaient une minorité. Donc c’est l’histoire du Rwanda qui a été manipulée. C’est vrai qu’avant 1959 tout n’était pas rose, tout n’était pas bon. Mais au moins, il n’y a jamais eu lieu de massacres sur une base ethnique. Alors, on aurait pu partir de là et dire : « Oui, le côté social, le côté économique a été disproportionné, on va essayer d’équilibrer la situation économique, la situation politique également, mais équilibrer. » Je ne parle pas de la politique d’équilibre, mais au moins ça veut dire donner à chacun ses droits. Quand on donne à chacun ses droits, la nature équilibre bien les choses, sans qu’on doive faire des quotas. Alors *Kangura*, et d’autres journaux, la RTLM, ont été des outils uniquement, mais ce n’était pas la cause de ce génocide. Je me rappelle, j’ai appris l’accident de l’avion de Habyarimana, par RTLM. Avant de me coucher chaque soir, pendant cette période-là, je devais écouter la RTLM, parce que qui sait, peut-être j’étais la cible privilégiée pour le lendemain. Parce que chaque soir on disait qui allait être la cible. On attaquait une personne ce soir-là, le lendemain cette personne était… c’était une personne à exterminer, à tuer. Alors c’est [pour] ça que j’écoutais la RTLM pour ne pas être surpris de ce qui allait se passer le lendemain.

**[00 : 45 : 01]**

Quand j’ai écouté la RTLM, c’était la nouvelle de l’accident ou plutôt du crash de l’avion, et c’est comme ça que je n’ai pas pu dormir toute la nuit parce que je m’attendais à ce qui allait suivre et je comprenais que ça allait être une catastrophe pour les Tutsi principalement. Et voilà donc pour ce qui est des médias, ça a activé le feu, mais le feu était allumé depuis longtemps. Ce n’était pas un feu qui a été allumé dans les jours précédents, ça couvait donc depuis longtemps. Voilà!

**E.H : Le génocide des Tutsi du Rwanda a occasionné une fracture sociale indescriptible, et le tissu social s’est effrité graduellement. Alors des voix s’élèvent qui disent : « Il faut une réconciliation nationale, il faut que les gens se pardonnent ». Avant de parler de pardon, vous êtes un homme de loi, vous êtes un intellectuel engagé, est-ce qu’il y a pour vous une différence entre réconciliation et pardon? Si oui, comment vous voyez ça? Je voudrais qu’on puisse regarder ensemble comment vous voyez les possibilités d’une réconciliation nationale s’il y a lieu, et aussi le pardon au niveau individuel ?**

I.J.B : Le pardon, la réconciliation, c’est deux mots qui sont difficiles à prononcer dans le cadre d’un génocide. Parce qu’on pardonne à une personne qui a fait une faute. On pardonne à une personne qui reconnaît ses fautes, et qui demande pardon justement. Et on se réconcilie avec cette personne, parce qu’elle a demandé pardon, elle a reconnu ses fautes. Et parce qu’on a accordé justement le pardon et on se réconcilie avec l’autre personne. Mais dans le cadre d’un génocide, ces mots n’ont aucun sens. Parce que ce n’est pas une faute qu’on a commise, c’est l’horreur. *Mu kinyarwanda, niho ngira ngo umuntu yabona ijambo yavuga*, en Kinyarwanda on peut utiliser le mot *« Ishyano* ». En français je ne sais pas s’il y a un mot pour exprimer ça. Mais *umuntu wakoze ishyano,* je ne vois pas comment on peut lui pardonner, est-ce que la demande du pardon, est-ce qu’elle est possible? Je pense que même la demande de pardon n’est pas possible, parce que ça dépasse tout ce qu’on peut comprendre, ça dépasse l’entendement, ça dépasse les limites, ça dépasse les bornes, on ne peut pas demander pardon pour avoir tué, exterminé dix personnes, vingt personnes pour ce qu’ils étaient, pour avoir tué un bébé…Comment est-ce qu’on peut demander pardon pour avoir tué un bébé? Non pas par accident, mais de façon mûrie, de façon délibérée; avec préméditation. Est-ce qu’on peut demander pardon pour ça, je pense que non; parce que ça dépasse l’entendement. Et si on ne peut pas demander pardon, évidemment on ne peut pas recevoir le pardon. Au départ, au début je me disais, je me demandais : « Pourquoi est-ce que ces gens qui ont fait ça ne reconnaissent pas leur tort et qu’ils demandent pardon? » Finalement quand j’ai continué à pousser loin mon raisonnement, j’ai compris que pour un génocide, on ne peut pas demander un pardon parce que ça dépasse tout ce qu’on peut comprendre, ça dépasse l’entendement. On ne peut… on veut même se dire : « Non, ce n’est pas moi qui ai fait ça. Je ne peux pas être un homme et une personne et avoir fait ça! Donc ce n’est pas moi qui ai fait ça. »

**[00 : 50 : 05]**

C’est pour ça qu’il n’y a personne qui reconnaisse qu’il a fait l’horreur, qu’il a causé l’horreur, qu’il a fait l’inimaginable, l’incompréhensible. Finalement je comprends ces gens, finalement je les comprends. On ne peut pas reconnaitre qu’on a fait l’inimaginable, alors ils préfèrent se murer dans un silence, qui les protège contre la folie, parce que s’ils reconnaissaient qu’ils ont fait ça, ils deviendraient fous. Alors s’il n’y a pas de demande de pardon… on n’accorde pas de pardon, et la réconciliation est impossible. Une réconciliation de façade comme ce que j’entends ici et là, que des survivants du génocide ont partagé une bière de sorgho avec leurs bourreaux, ça c’est une réconciliation dictée par les intérêts du pouvoir. Ce n’est pas une vraie réconciliation parce qu’une vraie réconciliation vient du fond du cœur, ou plutôt une demande du pardon vient du fond du cœur, et c’est accordé du fond du cœur également. Or quand les pouvoirs publics s’y mêlent, il n’y a pas de place à la vraie réconciliation. La vraie réconciliation est spontanée, parce que la demande de pardon est spontanée. Mais comme je l’ai dit, pour le génocide c’est vraiment impossible. Comment on peut reconnaître qu’on a fait l’inimaginable? Non, on deviendrait fou si on reconnaissait ça. Alors on préfère se protéger contre la folie, en ne reconnaissant pas cela. « Non, ce n’est pas moi qui ai fait ça, je n’aurai pas pu faire ça. » Voilà.

**E.H : Donc le pardon et la réconciliation sont impossibles, car les coupables, les bourreaux ne demandent pas pardon et que par conséquent on ne peut pas les pardonner. Mais quel avenir pour être un pays, le Rwanda, ça reste un pays… Quel peut être l’avenir d’un pays où les gens vivent ensemble, dans des conditions comme ça avec autant de tombes dans les cœurs, pour réutiliser l’image que vous avez évoquée tout à l’heure, la difficulté pour vous de faire le deuil et aussi un peu pour paraphraser Mgr Tutu dans son livre sur le pardon, qui dit : « *No future without forgiveness* », donc il n’y a pas d’avenir sans réconciliation, comment vous voyez l’avenir du Rwanda?**

I.J.B: Oui, donc « No future without forgiveness », donc il n’y a pas de futur sans pardon. Je pense que le pardon n’est pas nécessaire pour vivre ensemble, à mon avis, non, ce n’est pas indispensable. Si la justice a fait son œuvre, si les gens ont été punis pour ce qu’ils ont fait, on n’a pas besoin de donner pardon pour vivre, cohabiter avec d’autres personnes. Beaucoup de gens ont vécu ensemble, sans nécessairement s’aimer, sans nécessairement s’apprécier, mais le fait que chacun soit en mesure de dire : « Quelque chose s’est passé, mais je ne vais plus, l’horreur s’est passée, mais je ne vais plus revivre ça », je pense qu’à mon avis c’est suffisant. Si on a l’assurance qu’un jour ou l’autre on ne va pas subir le même sort que les siens qui ont été exterminés, je pense que c’est une raison suffisante pour survivre. Et que ce soit… qu’il y ait réconciliation ou pas, cette survie est possible, cette cohabitation est possible si chacun regarde l’avenir d’un œil vraiment... avec beaucoup d’espoir.

**[00 : 55 : 00]**

Par exemple, si l’on se dit que voilà ce qui s’est passé, on n’y peut rien, mais pour l’avenir on est assuré de vivre en paix, c’est suffisant pour pouvoir vivre, pour pouvoir survivre avec d’autres personnes. Et [c’est] ça que moi j’appelle, non pas la réconciliation, mais la justice sociale. Cette justice sociale qui accorde à chacun ce qui lui est dû, ça veut dire que les personnes qui… ont péché, qui ont fait l’horreur ont été punis, pas à la mesure de leurs actes, pas à la mesure de leurs crimes, parce que c’est impossible! Imaginez si on devait punir toute personne qui a eu une responsabilité dans ce génocide 1994 des Tutsi au Rwanda, c’est toute personne qui n’était pas recherchée pour être tuée, qui était au Rwanda qui serait puni. J’en ai parlé avec des gens, juste après le génocide, qui disaient : « Mais il faut même que des gens qui étaient sur les barrières soient punis ». C’est vrai qu’ils avaient une part de responsabilité dans ce qui s’est passé… parce qu’en mettant ces barrières, en étant sur ces barrières, ils empêchaient les victimes de se sauver, donc ils étaient responsables de la mort de ces gens. Même s’ils n’ont tué personne de leurs propres mains, ils les ont empêchés de pouvoir de se réfugier ailleurs, où ils pouvaient échapper à la mort. Ça, c’est une responsabilité même pénale. Mais on se disait que… si on devait aller jusque-là, il n’y aurait personne qui serait en dehors de la prison, c’est tout le monde, c’est toute la population qui n’était pas… je dirais c’est tous les Hutu qui pouvaient être mis en prison; ce qui n’était pas acceptable. De même qu’on ne peut pas justement punir tout le monde, on ne peut même pas punir à la mesure de ce qui s’est passé, de l’horreur qui s’est passée. C’est impossible. Mais on peut se contenter de ce que les personnes aient été punies d’une façon ou d’une autre, l’important est qu’ils soient punis. On aurait bien aimé que ces gens reconnaissent leurs torts, ce qu’ils ont fait, les crimes qu’ils ont faits, qu’ils demandent pardon, qu’ils soient punis bien sûr aussi, mais après avoir reconnu leurs crimes. Malheureusement, j’ai été…, j’ai dirigé les premiers jugements du génocide, non pas en tant que juge, mais en tant que juge en chef du tribunal qui a organisé ces jugements. Je n’ai pas été dans le siège de ces crimes, mais chaque fois que je suivais ces procès, je restais sur les lèvres des personnes qui étaient dans le prétoire en train d’être jugées, j’attendais le mot magique qui n’arrivait pas : qui dit : « Voilà, j’ai fait ça! ». Non, jusqu’à ce que je quitte le tribunal, il n’y avait personne qui avait reconnu d’avoir fait ça. Même des personnes qui ont été condamnées, des personnes comme Karamira, qui de notoriété publique, tout le monde savait qu’ils avaient organisé des tueries, ils n’ont jamais reconnu ça. Et ça, ça faisait beaucoup, beaucoup mal aux survivants. Alors est-ce que c’est nécessaire que les gens soient réconciliés pour vivre ensemble? Non, pas du tout. Ce n’est pas… ce que dit Monseigneur Tutu, ça c’est vraiment en Afrique du Sud, la situation qui s’est passée en Afrique du Sud est tout à fait différente du génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda. Pourquoi, parce que dans la lutte contre l’Apartheid, les militants ANC ont combattu le régime, bien sûr il y a eu des morts sur le champ de bataille, mais il y a eu aussi des représailles contre des militants. Contre des militants, jamais contre des personnes innocentes. La situation est tout -à- fait différente. La réconciliation en Afrique du Sud pour dire : « Oui, nous avons eu tort de faire ceci », de part et d’autre, parce que c’était de part et d’autre. Ces militants de l’ANC commettaient des crimes aussi, bien sûr se battaient pour la bonne cause, et le pouvoir apartheid était du mauvais côté, mais on n’attaquait pas des jeunes enfants, des bébés pour les tuer parce qu’ils appartenaient au … ils étaient de l’ethnie, du groupe qui supportait l’ANC. Non c’est tout- à- fait différent.

**[01 : 00 : 42]**

Donc la réconciliation au Rwanda, je disais tout à l’heure que c’est impossible parce qu’on ne peut pas reconnaître ce qu’on a fait, on en deviendrait fou, alors si on ne peut pas reconnaître ça, on ne peut pas demander pardon, et ce pardon ne peut pas arriver, et il ne peut pas y avoir de réconciliation bien sûr, mais la cohabitation est possible si tout le monde, si chacun a les droits qu’ils méritent; … sans plus ni moins.

**C.K : Ça aussi, c’est comme la question du deuil, c’est une question très complexe effectivement…**

I.J.B : Absolument… je vous l’ai dit, le génocide sort du domaine de la nature des choses. Donc c’est impossible, on ne peut pas… ce n’est pas quelque chose qu’on peut essayer de comprendre!

**C.K : Donc, la demande du pardon est impossible, parce que ça dépasse l’entendement de ceux qui ont commis cette horreur, la réconciliation est au-delà de ce qu’on peut penser être possible, la cohabitation pourrait être possible. Je pense que le drame de notre pays, c’est que des… il y a eu un livre sur l’Holocauste qui parle des hommes ordinaires, tu sais probablement ce livre-là, des hommes ordinaires qui ont commis le génocide, pas les SS seulement, pas l’armée, mais les gens de la police, les gens qui étaient proches, il parlait des hommes ordinaires, … Et pour le Rwanda, c’est ce qui est arrivé, il y a des hommes, des femmes et des enfants, ordinaires, qui ont commis un génocide extraordinaire. Et ça, ce n’est pas seulement au niveau de la justice, ce n’est pas seulement au niveau du raisonnement, c’est ça qui est arrivé que des enfants ont été obligés de tuer d’autres enfants par leurs parents, par les adultes.**

**Est-ce qu’on peut, entre autres, je parle des enfants des génocidaires, je pense entre autres aux rescapés, des gens qui sont au Rwanda, la génération montante, est-ce qu’on peut… c’est peut-être une double question : Est-ce que c’est possible…, Emmanuel parlait de tissu social, peut-être le terme est faible, je pense qu’on utilise le terme *tissu social*, le terme est faible, mais c’est… la raison pour dire ce qui nous donne d’être humain, et ce qui nous donne de vivre ensemble [inaudible] de cohabiter. Et peut-être une autre génération, la génération qui a connu, qui a subi le génocide, la génération qui a commis le génocide, ce que vous dites est vrai! Est-ce qu’on peut bâtir? … Comment faire? Ce sont des interrogations que je porte. Est-ce que dans la jeune génération, des enfants qui avaient un, deux, trois ans ou moins, ou les enfants qui sont nés… moi j’ai une sœur qui était enceinte à ce moment-là, qui a accouché après le génocide; les enfants du génocide, les enfants de leurs enfants plus tard, est-ce qu’on peut bâtir sans pardon? En terme, je ne sais pas quoi, est-ce que ces enfants sont « condamnés » à cohabiter seulement? Est-ce que ces enfants sont condamnés?… À un moment donné il faudra que peut-être les enfants des génocidaires non repentis, parce qu’ils vivent au Rwanda avec d’autres enfants, se marient avec des enfants des rescapés, ils vivent là, ils vivent ensemble, ils vont à la même école, ils vont développer des amitiés, ils vont aux mêmes puits, est-ce qu’il y a une vie possible dans ce sens-là, peut-être pas pour nous, mais pour ces enfants? C’est des questions que je me pose.**

**[01 : 05 : 15]**

I.J.B : Le génocide a été conçu, entretenu et exécuté par le pouvoir qui était au Rwanda en 1994. Ce n’est pas seulement ce gouvernement des « *Abatabazi*», mais toute la structure du pouvoir, du Conseiller au Président de la République. Donc ils ont conçu et fait exécuter ce génocide. La paix, je parle de la cohabitation en paix, je ne parle pas de la réconciliation, la cohabitation en paix est possible par, si c’est fait par le pouvoir, si c’est quelque chose qui est construit par le pouvoir. Ce ne sont pas des individus à titre personnel qui peuvent construire ce que vous appelez le tissu social, c’est toujours le pouvoir et c’est ça qui fait que c’est difficile au Rwanda après le génocide, de pouvoir penser à quelque chose qui va un jour laisser place à une symbiose, comme tu le disais des mariages de part et d’autre des deux communautés. Ces mariages sont toujours possibles parce qu’on se marie par amour, on peut bien aimer une personne sans devoir se poser des questions sur son appartenance ethnique, mais je vous dirais qu’on a beaucoup de chemin à faire. Je n’étais pas très étonné, je n’étais pas très surpris, quand un comité, une commission du parlement du Rwanda, a sorti son rapport pour dire que dans les écoles secondaires du pays, l’idéologie génocidaire persistait à plus de 70%. Je n’étais pas surpris. Et je dirais même que ce n’est pas de la propagande politique, ça peut être la réalité; ça ne me surprend pas. Parce que l’après-génocide a été mal géré. Ça a été mal géré. Il se fait que tout le monde, tous les Hutu ont été placés dans le même sac, et je dirais même que des gens qui n’avaient rien à se reprocher comme des gens qui avaient essayé d’aider des victimes tutsi à survivre ont été malmenés, j’en connais des cas, ce n’est pas dans l’hypothèse, et jusqu’à un certain moment où ces gens se sont dit : « Finalement si on m’accuse d’avoir tué des gens, moi qui ait essayé [inaudible: d’aider ?] des gens à survivre, finalement je pense que tout le monde est innocent. » Donc vous comprenez le raisonnement de cette personne, qui se dit : « Bien, finalement je pense que ces gens qui sont accusés sont innocents, ces personnes sont innocentes… puisque moi-même on me met en prison alors que je n’ai rien fait! » Alors c’est malheureusement cette politique qui a… sur laquelle on a bâti l’après-génocide, tout Hutu devait courber l’échine et spécialement ceux qui avaient la tête haute d’avoir aidé des gens à survivre. Je me rappelle quand on a accusé mon ami le colonel Rusatira, ça m’a fait très, très mal. Quand on l’a accusé pour aller le trainer devant la justice, alors que je savais combien il avait été courageux pour nous aider, nous, mais aussi d’autres personnes, certains qui n’étaient même pas de sa connaissance! Je me suis dit : « C’est mal parti ».

**[01 : 10 : 26]**

Alors ce pays-là pouvait être construit avec l’aide des gens qui n’avaient pas trempé dans le génocide. Malheureusement il est construit aujourd’hui avec l’aide des gens qui ont trempé dans le génocide. Donc on est mal parti. Il y a eu une maldonne. Est-ce qu’il y a moyen de refaire, de corriger les choses, je pense que non. Et je ne suis pas très optimiste, je ne suis pas très optimiste. Voilà!

**C.K : Je ne sais pas si Emmanuel a quelque chose d’autre là, mais moi je pense qu’on a fait le tour, et je vous remercie pour encore une fois ce complément de témoignage; suite aux thèmes que nous avons ajoutés à notre recherche de témoignages dans le projet « Histoires de Vies Montréal » et je vous remercie beaucoup.**

I.J.B : Merci.

**E.H : Je vous remercie aussi…**

I.J.B : Merci.

**[FIN]**